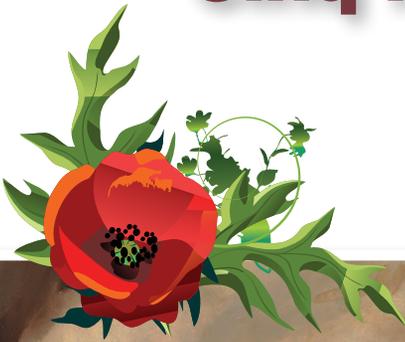




Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sggq.qc.ca

L'Ancêtre

Dieppe : l'enfer des Canadiens
Cinq familles Goupil au Michigan
**Ressusciter le nom
des femmes**





Groupe e-tr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriCca



- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme (par Empreinte design graphique)



418 658-8122



groupeetr.com



110-1130 boul. Charest Ouest
Québec (QC) G1N 2E2



UN INDISPENSABLE POUR LES DIFFUSEURS DE NOTRE HISTOIRE



ABONNEZ-VOUS À
CAP-AUX-DIAMANTS

AU

418 656-5040

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



Suivez-nous
sur Facebook!



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2018

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018–2019

Présidente	Jeanne Maltais (6255)
Vice-président	Guy Auclair (4443)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorière	Maria Gosselin (6881)
Administrateurs	Daniel Dupuis (7643) Michel Keable (7085) Yvon Lacroix (4823) Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559)
Conseiller juridique	M ^e Serge Bouchard
Direction des comités	
Bibliothèque	Mariette Parent (3914)
Centre virtuel de documentation	Martine Guillot (7137)
Conférences	Roger Barrette (2552) Jacques Fortin (0334)
Communications et publicité	Daniel Dupuis (7643)
Éditions et publications	Guy Parent (1255)
Expédition	Louis Poirier (5290)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
Formation	Hélène Routhier (5919)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue L'Ancêtre	Michel Keable (7085)
Service à la clientèle	Guy Auclair (4443)
Service de recherche et d'entraide	Jeanne Maltais (6255)
Trésorerie	Maria Gosselin (6881)
Encaissement	Gilles Giroux (4936)
Inventaire	Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada	Adhésion principale* : 50 \$
Amérique sauf Canada	Adhésion principale* : 65 \$ canadien
Europe	Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue L'Ancêtre.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Page couverture :

Charles Comfort, *Le raid de Dieppe*, MCG 19710261-2183, collection Beaverbrook d'art militaire, © Musée canadien de la guerre.

COMITÉ DE L'Ancêtre 2017–2018

Directeur	Michel Keable (7085)
Rédacteurs	Roger Allard (7378) Jean-François Bouchard (1792) France DesRoches (5595)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)
Membres	Roger Barrette (2552) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Rodrigue Leclerc (4069) Jeanne Maltais (6255)
Collaborateurs et collaboratrices	Marc Beaudoin (0751) Irène Belleau (3474) Romain Belleau (5865) Rémi d'Anjou (3676) Raymond Deraspe (1735) Daniel Fortier (6500) Diane Gagnon (6556) Jocelyne Gagnon (3487) Pierre Gendreau-Héту (7656) Jean-Paul Lamarre (5329) Rénald Lessard (1791) Denis Martel (4822) Claire Pelletier (3635) Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans L'Ancêtre sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2018 SGQ

SOMMAIRE

Conditions du Prix de L'Ancêtre	4
Lauréats du Prix de L'Ancêtre	5
Politique de rédaction de L'Ancêtre	6
Conditions – Rassemblement de familles	7
Conditions – Nos membres publient	7
Annonce du prix Coup de cœur	8
In memoriam – André Bélanger	9
Politique : adhésion et renouvellement	10
Invitation à publier	10
Les Filles du Roy – Second regard – Les illégitimes – 1 ^{re} partie	11
Hommages aux bénévoles	13
Ernestine Aubry, ma grand-tante	15
Ressusciter le nom des femmes	21
Cinq familles Goupil au Michigan	23
Dieppe : l'enfer des Canadiens	33
Le 5 à 7 des bénévoles en images	41
La bibliothèque vous invite	42
Au fil des recherches	
Généalogie, art et monographie paroissiale	43
L'héraldique à Québec	
L'énigme des armoiries attribuées à de Callières	46
Paléographie	50
Lieux de souche	
Les familles Raclot à Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) (1 ^{re} partie)	52
Ad Lib	
Lettre de l'abbé Gosselin à son neveu	57
L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)	
Tester son ADN à des fins généalogiques : une portée à la fois individuelle et collective!	58
Le généalogiste juriste	
Joseph-Israël Tarte, notaire, parlementaire instable, grand orateur, grand journaliste	60
Bonne retraite, Claude	63
Les Archives vous parlent	
Les premiers procédés photographiques au service de la recherche généalogique	64

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Conditions du Prix de *L'Ancêtre* Volume 45

Depuis 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) récompense les auteurs* des meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours en attribuant le Prix de *L'Ancêtre* comprenant trois catégories : article de fond, étude et mention spéciale. Le comité de *L'Ancêtre* présente ici les règles qui s'appliqueront aux articles publiés dans le volume 45 de la revue, soit dans les numéros 324, 325, 326 et 327. Il s'agit de la 22^e édition du Prix.

1. Sont admissibles au Prix les membres en règle de la SGQ au moment de la publication de leur article. Tous les auteurs d'un même article doivent être membres de la SGQ.
2. Les articles admissibles sont ceux publiés dans le volume 45 et qui ont été inscrits dans les catégories suivantes :
 - les articles de fond (textes de cinq pages et plus à la parution) ; si un article est publié en plusieurs parties, le texte sera évalué comme un tout par le jury. Ainsi, l'ensemble des parties constituera un seul article au sens du Prix de *L'Ancêtre* et il sera évalué comme tel. Si les parties de l'article sont publiées dans deux volumes différents de la revue, l'article en entier ne sera transmis au jury que pour le volume contenant la dernière partie.
 - les études (textes courts de quatre pages ou moins à la parution).
3. Les articles publiés sous la rubrique *Conférence* sont exclus. Toutefois, un tel article adapté pourra répondre aux critères d'évaluation, et ainsi devenir admissible au Prix. Les administrateurs de la revue *L'Ancêtre* (directeur, rédacteurs et coordonnatrice de la revue) ainsi que les personnes qui acceptent d'être membres du jury du Prix de *L'Ancêtre* sont exclus du concours.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui élisent entre eux une présidente ou un président. Afin d'appuyer le jury tout au long du processus de sélection, un représentant du comité de *L'Ancêtre* agit en tant qu'observateur de la démarche. Cependant, il ne participe pas au processus de décision.
5. Les membres du jury sont choisis par le conseil d'administration de la SGQ sur recommandation de la directrice de la revue et répondent de leurs décisions au conseil d'administration de la SGQ. Leur identité, leurs délibérations et leurs évaluations sont tenues secrètes jusqu'à la remise du Prix.
6. Les membres du jury utilisent obligatoirement la grille de pondération fournie par le comité de *L'Ancêtre*, comme seul et unique outil d'évaluation des textes. Une compilation des résultats doit aussi être produite et tous les documents d'analyse et d'évaluation doivent être remis par la suite au comité de *L'Ancêtre*.
7. Les décisions du jury doivent être motivées et sont sans appel.
8. Le jury peut ne pas attribuer le Prix dans une des catégories s'il le juge à propos ; il peut aussi attribuer plus d'une mention.
9. Les critères servant à l'évaluation des articles sont les suivants :
 - un texte à caractère généalogique ou relié à la généalogie ;
 - un texte apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits ;
 - un texte affichant une qualité approfondie de recherche, appuyée sur des sources citées et vérifiables ;
 - un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française.
10. Le Prix de *L'Ancêtre* est offert par le conseil d'administration de la SGQ et est attribué comme suit :
 - Prix pour ARTICLE DE FOND – 300 \$ à l'auteur du meilleur article de fond ;
 - Prix pour ÉTUDE – 150 \$ à l'auteur de la meilleure étude ;
 - Prix – MENTION SPÉCIALE – 100 \$ à l'auteur d'un article de fond ou d'une étude digne de mention.
11. Les noms des gagnants sont dévoilés à l'occasion de la remise du Prix lors d'un événement déterminé par le conseil d'administration de la SGQ.
12. Les noms des gagnants sont publiés dans la revue *L'Ancêtre*, et les articles gagnants seront publiés sur le site Web de Septentrion, commanditaire du Prix de *L'Ancêtre*.

Comité de *L'Ancêtre*
de la Société de généalogie de Québec, juin 2018

* La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.



Lauréats du Prix de *L'Ancêtre* 2017–2018 volume 44 — 21^e édition

La Société de généalogie de Québec remercie Les Éditions du Septentrion pour son soutien, et l'assure de sa reconnaissance pour le parrainage des trois bourses remises aux lauréats du Prix de *L'Ancêtre*, volume 44. Les membres du jury étaient Daniel Vézina, Gaston Deschênes et Pierre Laporte.



Lise Tessier (6474)

« Jean Feron ou Ferron (1724-1793) : un Manchois en Nouvelle-France (1^{re} et 2^e partie) », *L'Ancêtre*, vol. 44, n° 320, automne 2017, et n° 321, hiver 2018.



L'auteure raconte avec beaucoup d'habileté l'histoire mouvementée de son ancêtre Jean Feron depuis sa vie en France jusqu'à son établissement en Nouvelle-France et ses déplacements tout au long du XVIII^e siècle.

Malgré le peu d'information dont elle disposait, elle a réussi à nous faire un récit des plus vraisemblables et à éveiller notre intérêt et notre enthousiasme à suivre les péripéties de ses personnages.

Les cartes géographiques, plans et gravures d'époque ajoutent à la mise en contexte et nous avons l'impression de lire un roman d'aventures.



Claude Girard (4743)

« Sur la trace de Thomas Hardy Urin », *L'Ancêtre*, vol. 44, n° 322, printemps 2018.

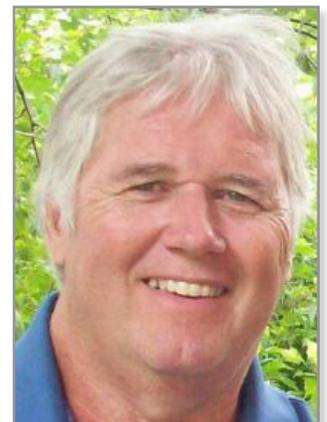
Bien que relativement court, voici un bel exemple d'un travail fouillé et rempli de petits détails intéressants. De plus, il couvre un vaste domaine d'une recherche généalogique allant de l'analyse méticuleuse du contenu de documents notariés jusqu'à celle des variations de la graphie du nom de l'ancêtre.

Même si l'auteur n'a pu répondre précisément à la question de l'origine de cet ancêtre, il fait preuve d'honnêteté et d'objectivité face aux diverses hypothèses avancées. Cet article pourrait être avantageusement utilisé comme modèle pour des recherches de même nature.



René LaBarre (7463)

« La famille Genêt à Juigné-sur-Loire (1^{re} partie) » et « La famille Genêt à Juigné-sur-Loire et la vie de Jacques en Nouvelle-France (2^e partie) », *L'Ancêtre*, vol. 44, n° 320, automne 2017, et n° 321, hiver 2018.



René LaBarre est parti sur les traces de ses ancêtres à Juigné-sur-Loire. Après des recherches intensives, et bénéficiant de la collaboration des historiens locaux, il a retrouvé ses ancêtres au château du Plessis, au service des de Conquessac. Il a suivi Jacques Genêt dit Labarre dans son parcours jusqu'en Nouvelle-France où ce dernier a été militaire puis taillandier.

La recherche est exemplaire ; l'article aussi : très documenté, bien mis en contexte, ordonné, instructif. Mais pourquoi « Labarre » ? À cause de la « barrière d'octroi » accolée à la maison ancestrale, où il fallait payer un droit de passage.



Politique de rédaction — Revue *L'Ancêtre*

Société de généalogie de Québec

1. La revue *L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec (SGQ), est publiée quatre fois par année. Cette revue s'appuie sur la présente Politique de rédaction pour proposer des articles longs appelés *articles de fond* (cinq pages ou plus) et courts nommés *études* (moins de cinq pages), des chroniques diverses et de l'information provenant de la Société.
2. La revue *L'Ancêtre* publie dans chaque numéro des textes de nature généalogique.
3. Toute personne peut soumettre un article au Comité de *L'Ancêtre*, le groupe chargé d'orienter l'évolution et la gestion de la revue. Cependant, si cette personne n'est pas membre de la SGQ, elle ne peut pas participer au concours annuel du Prix de *L'Ancêtre* qui porte sur les articles admissibles¹ publiés dans un même volume de la revue.
4. Les articles soumis pour publication sont présentés sous forme électronique et sans mise en page formelle. L'auteur² est responsable d'ajouter des illustrations. Celles-ci peuvent être refusées par le comité de rédaction composé du directeur, des rédacteurs et de la coordonnatrice. Les numérisations des illustrations soumises doivent être de très haute qualité (300 ppp pour la couleur et 600 ppp pour le monochrome). Les articles doivent être signés par l'auteur qui mentionnera son numéro de membre, s'il y a lieu, ainsi que son adresse courriel qui sera publiée à la fin de l'article afin que l'auteur reçoive directement les commentaires des lecteurs. Les articles à publier doivent être accompagnés d'une courte note biographique de l'auteur (de cinq à six lignes), de sa photo, et d'un résumé de l'article.
5. Après leur réception, les textes sont transmis à deux correcteurs. Les recommandations de ces derniers sont revues par le rédacteur responsable qui juge de leur pertinence. Ce dernier peut également apporter les adaptations appropriées. Après l'acceptation par l'auteur des modifications, la SGQ et l'auteur signent un protocole sur les droits d'auteur, par lequel l'auteur accorde à la SGQ la permission de publier son texte sous toute forme de support imprimé ou électronique, incluant *L'Ancêtre+*. Le directeur peut, dans tout médium de communication utilisé par la SGQ, procéder à la reproduction du texte ou de parties de celui-ci par tout moyen graphique, sur support imprimé ou numérique, tout en mentionnant le nom de l'auteur. Durant une période de deux ans suivant la parution de l'article dans la revue *L'Ancêtre*, seuls l'auteur et le directeur, d'un commun accord, peuvent consentir par écrit à la reproduction du texte dans un contexte extérieur à la SGQ, à moins que le texte ne soit destiné à être publié ou diffusé dans un but éducatif par un établissement d'enseignement.
6. Le Comité de *L'Ancêtre* ou celui de rédaction est libre d'accepter ou de refuser un texte soumis. En rendant sa décision, le comité concerné s'appuie sur des critères d'exclusivité, d'originalité, d'innovation généalogique, d'avancement de la généalogie, de suivi ou de réponse à un article déjà publié dans la revue.
7. Lors de la dernière étape de relecture, des modifications mineures, de linguistique ou d'ajouts d'illustrations peuvent être apportées aux textes acceptés par l'auteur, et ce sans en changer substantiellement le contenu sans avoir consulté l'auteur avant la publication.
8. Les publications de la revue sont classées par numéro, par volume et par saison. Le volume correspond à l'année de parution; le numéro est le nombre séquentiel de parution; la saison correspond à autant de trimestres (Automne, Hiver, Printemps, Été).
9. Autant pour les auteurs que pour les lecteurs-réviseurs, le contenu de la revue s'appuie sur les normes linguistiques recommandées et les usages mentionnés dans les ouvrages suivants:
 - *Protocole typographique* et *Aide-Mémoire*, documents produits par des membres du Comité de *L'Ancêtre* que l'on peut consulter sur le site Web de la SGQ www.sggq.qc.ca/ à l'onglet *L'Ancêtre*.
 - GUILLOTON, Noëlle, Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE et Martine GERMAIN. *Le français au bureau*, Les Publications du Québec;
 - Dictionnaire *Le Petit Robert*;
 - Dictionnaire *Larousse*;
 - DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française*, Éditions Québec-Amérique.
10. La rédaction de *L'Ancêtre* s'engage à respecter les principes du droit d'auteur, autant dans sa version imprimée que dans sa version électronique, et demande aux auteurs de textes et de chroniques de la soutenir en ce sens. Les auteurs devront au besoin attester qu'ils ont souscrit à ces principes et déposer sur demande les preuves de l'acquiescement des droits d'auteur ou de droit de reproduction d'illustrations, s'il y a lieu.

Juin 2017

1. Les conditions propres au Prix de *L'Ancêtre* s'appliquent.

2. La forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte.

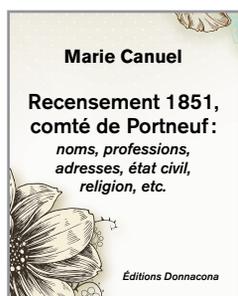
Nos membres publient

Par solidarité avec ses membres, la Société de généalogie de Québec offre, sous cette rubrique, un **espace publicitaire gratuit** aux auteures et auteurs satisfaisant les trois conditions suivantes :

1. être membre en règle de la Société ;
2. avoir fait don à la Société d'un exemplaire de leur œuvre à caractère généalogique ou historique ;
3. fournir une présentation (maximum 100 mots) de leur œuvre, telle qu'ils souhaitent la voir paraître dans les pages de **L'Ancêtre**, en indiquant le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre, le lieu, la maison et l'année d'édition, le nombre de pages, l'endroit de mise en vente, le prix et les frais postaux.

N. B. : La revue **L'Ancêtre** se réserve le droit de modifier le contenu soumis par tout auteur.

Exemple (fictif) :



CANUEL, Marie. Recensement 1851, comté de Portneuf: noms, professions, adresses, état civil, religion, etc., Cap-Santé, les éditions Donnacona, 2009, 255 pages.

(Courte description du contenu du volume, maximum 100 mots)

En vente chez l'auteure,
1452, rue du Golf, Québec, QC G1Y 3H5
23 \$ + 7 \$ frais de poste et manutention.

Pour paraître dans **L'Ancêtre**, un avis devra nous parvenir **au plus tard**

- le 15 septembre pour parution en décembre ;
- le 15 décembre pour parution en mars ;
- le 15 mars pour parution en juin ;
- le 15 juin pour parution en septembre.

Envoyez vos demandes à sgq@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.

Rassemblements de familles

L'Ancêtre publie, sur demande d'un membre de la SGQ, les avis de rassemblements d'associations de famille dûment constituées ou l'invitation d'un membre qui veut en former une nouvelle. Vous devez nous faire parvenir un court texte renfermant :

- les renseignements au sujet de la tenue de cette assemblée ;
- le blason de votre famille, s'il y a lieu.

Pour paraître dans **L'Ancêtre**, un avis devra nous parvenir **au plus tard**

- le 15 septembre pour parution en décembre ;
- le 15 décembre pour parution en mars ;
- le 15 mars pour parution en juin ;
- le 15 juin pour parution en septembre.



Envoyez vos demandes à sgq@uniserve.com au nom de Diane Gaudet.



À vous de juger! Coup de cœur des lecteurs

Le comité de **L'Ancêtre** vous propose un moyen de remercier l'auteur qui vous a le plus intéressé au cours de l'année 2017-2018.

Chaque article que vous lisez dans **L'Ancêtre** est le résultat de recherches souvent impressionnantes. Bien sûr, un jury évalue leur travail selon une grille structurée pour déterminer qui mérite le Prix de **L'Ancêtre**. Mais pour vous, les lecteurs, quel article ou quelle chronique vous a procuré le plus de plaisir, a été le plus intéressant; en somme, quel a été votre **coup de cœur**?

Pour ce faire, le comité de **L'Ancêtre** vous offre de voter pour votre article ou votre chronique coup de cœur.

Pour obtenir votre bulletin de vote, rendez-vous sur le site de la SGQ (www.sggq.qc.ca); saisissez votre numéro de membre et votre mot de passe puis, dans le menu de droite, choisissez «**L'Ancêtre**», puis «**L'Ancêtre+**». Dans la section «De choses et d'autres», vous verrez le **Coup de cœur**. Vous devez voter **avant le 15 octobre 2018**. Dans le bulletin, vous devrez saisir votre nom, votre numéro de membre et sélectionner l'article qui vous a intéressé le plus.

Règlement du Coup de cœur des lecteurs

Les membres de la SGQ choisissent par voie électronique un article ou l'ensemble d'une chronique qui pour eux représente un **Coup de cœur**. Le comité de **L'Ancêtre** présente ici les règles applicables aux textes publiés dans le volume 44 de la revue (2017-2018), soit les numéros 320, 321, 322 et 323. Il s'agit de la 1^{re} édition du prix.

1. Sont admissibles les auteurs membres en règle de la SGQ au moment de la publication de leur article.
Tous les auteurs d'un même article doivent être membres de la SGQ.
2. Les articles admissibles sont ceux publiés dans le volume 44 sauf ceux publiés sous la rubrique *Conférence*; toutefois, un tel article pourra être adapté pour répondre aux critères d'évaluation, et ainsi devenir admissible.
3. Le comité de rédaction compilera les réponses reçues et le verdict sera sans appel. En cas d'égalité des votes, le directeur de la revue déterminera le gagnant.
4. Le prix offert par le conseil d'administration de la SGQ est un certificat cadeau d'une valeur de 100 \$ valide chez Les éditions du Septentrion.
5. Le nom du gagnant sera dévoilé lors d'un événement déterminé par le conseil d'administration de la SGQ et sera publié dans la revue **L'Ancêtre**.
6. Si le gagnant accepte, une rencontre sera organisée avec les membres désireux d'y participer.

Le comité de **L'Ancêtre**

Rassemblement de famille



Invitation au rassemblement des familles Drouin organisé par l'Association des Drouin d'Amérique

Vous êtes de la famille Drouin, vos ancêtres en faisaient partie ou vous êtes reliés à une famille Drouin de près ou de loin ?

Nous vous invitons au rassemblement des Drouin

les 29 et 30 septembre 2018 dans l'arrondissement de Beauport de la ville de Québec.

Pour connaître l'horaire et pour de plus amples informations, consultez notre site le

http://associationdesdrouin.host56.com/Programme_rassemblement_Drouin_2016.pdf.

In memoriam André G. Bélanger (1942-2018)

Le 15 mai 2013, André G. Bélanger présidait sa dernière assemblée générale de la Société de généalogie de Québec (SGQ) après avoir occupé le fauteuil de président pendant cinq ans. Au cours de cette période, il a amené la SGQ à un niveau d'excellence qui a fait l'envie de nos collègues. En plus de cette importante tâche de président, il a aussi occupé le poste de directeur du Service à la clientèle de 2003 à 2017, un secteur névralgique d'un organisme comme le nôtre où il a donné la pleine mesure de son dévouement.

Des réalisations marquantes ont vu le jour sous sa présidence et méritent d'être soulignées, car elles ont contribué à l'essor de la SGQ. Il fut à l'origine du « Dîner de Noël » en 2008. Depuis, cette activité sociale est devenue un des événements phares de la généalogie à Québec. L'assistance importante à cet événement reflète qu'il a eu une idée lumineuse que les généalogistes attendaient.

André G. Bélanger a cherché sans cesse à promouvoir le rôle de la SGQ. Ce rayonnement régional s'est traduit de plusieurs façons. Il fut l'instigateur des remises de parchemins pour commémorer des dates importantes de notre histoire comme, en 2009, en collaboration avec la Société historique de Québec, aux descendants des miliciens qui ont combattu pour la Nouvelle-France pour souligner le 250^e anniversaire de la bataille de Plaines d'Abraham.

Tout au long de ses mandats, il a travaillé à la promotion de la généalogie au niveau régional. Parmi les voies choisies pour ce faire, signalons la diffusion de la généalogie dans les écoles. La Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) a reconnu l'excellence de la démarche de la SGQ dans les écoles primaires en lui décernant le prix *Jeunéalogie*, école primaire, depuis l'année 2012 jusqu'à ce jour. Par ses démarches, il est parvenu à faire de la SGQ un organisme de loisirs reconnu par la Ville de Québec. Il a amené la SGQ à s'impliquer au niveau social en accueillant des stagiaires dans le programme « Service d'aide à l'emploi ».



Directeur et membres du personnel de l'école Le Ruisselet en 2015 ainsi qu'André G. Bélanger lors de la remise du prix *Jeunéalogie*.

En 2018, afin de souligner son engagement exceptionnel et sa précieuse contribution bénévole, la FQSG lui a remis le prix Renaud-Brochu.

Un bénévole exceptionnel nous a quittés. Le souvenir d'un homme chaleureux, affable et compétent restera gravé dans le cœur de tous les généalogistes de Québec. À ces quelques lignes, je veux simplement ajouter ces mots pour saluer un collègue, un ami : adieu et merci.

Guy Parent



La politique d'adhésion et de renouvellement à la SGQ et à la revue *L'Ancêtre*

La Société de généalogie de Québec désire informer ses membres au sujet de la politique d'adhésion et de renouvellement adoptée le 15 mai 2018 par le conseil d'administration.

RÉSOLUTION 493.6 – Politique d'adhésion

De façon générale, la cotisation est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

À compter du 1^{er} octobre, pour une nouvelle adhésion émanant d'une personne qui n'a jamais été membre, la cotisation s'appliquera pour l'année suivante. Les trois derniers mois de l'année courante seront alors offerts gratuitement.

Le (la) nouvel(le) adhérent(e) recevra la dernière parution de la revue *L'Ancêtre* et les suivantes.

Le conseil d'administration de la SGQ se réserve le droit de proposer des forfaits selon d'autres termes lors d'événements spéciaux de courte durée.

Concernant la revue *L'Ancêtre*, rappelons que les versions électroniques des huit derniers numéros publiés sont accessibles aux membres sur le site de la SGQ à l'adresse : www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/l-ancetre.

Le conseil d'administration

Invitation à publier dans *L'Ancêtre*

La rédaction de la revue *L'Ancêtre* s'adresse aux auteures et auteurs, actuels et futurs, pour les inviter à publier le fruit de leurs recherches en généalogie ou en histoire de famille, afin d'ajouter à l'impressionnant bagage culturel de notre société et de sa revue.

Plus que jamais, il est nécessaire de publier les pistes, les informations et les contacts mis en lumière par vos travaux. La reconstitution des familles qui nous ont précédés est un devoir de mémoire qui doit nous animer pour faire avancer la connaissance collective que nous avons de notre histoire.

Au cours de la dernière décennie, les nouveaux outils technologiques de recherche se sont multipliés de façon importante, facilitant du même coup l'accès aux archives numérisées du Québec et hors Québec. Les chercheurs ont maintenant le loisir de colliger de nouvelles informations auparavant difficiles, voire impossibles, à obtenir, comme les recensements américains ou les archives françaises. Cette abondance de nouvelles données permet aux généalogistes d'enrichir leurs travaux d'éléments inédits et de les publier. Faites-nous part de vos découvertes.

La revue *L'Ancêtre* a en réserve l'équivalent de quatre numéros à paraître. Nous vous invitons à nous contacter, ou à nous soumettre directement vos manuscrits déjà rédigés. Nous publions des études (quatre pages et moins), des articles de fond (cinq pages et plus), des échos et des nouvelles insolites (*Chronique Ad Lib*).

Permettez-nous de vous suggérer de nouvelles pistes en mesure de susciter l'intérêt de notre lectorat et décrivant l'environnement social, juridique et politique de nos ancêtres, telles que : nos ancêtres militaires, les Amérindiens, les Acadiens, nos origines hors France, les recensements, les monnaies, les vêtements, les jeux et les loisirs, la nourriture, les mots anciens. Nous sommes ouverts à toute idée qui pourrait renseigner nos lecteurs sur la vie de nos ancêtres. Faites-nous part de vos projets.

Nous sommes aussi disponibles pour vous conseiller ou vous aider dans l'orientation et la rédaction de vos textes, la mise en page de vos écrits et la recherche d'illustrations anciennes propres à étayer vos documents.

Jeanne Maltais, présidente de la Société de généalogie de Québec

Michel Keable, directeur, revue *L'Ancêtre*



Les Filles du Roy* – Second Regard

Irène Belleau (3474)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

*NDLR: La revue **L'Ancêtre** utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, présidente de la SHFR, nous respectons son choix de les nommer selon la forme ancienne *Les Filles du Roy*.

Mères d'enfants illégitimes – 1^{re} partie

Sujet fascinant d'abord par sa résonance à caractère sociétal depuis toujours, par le rappel du nom d'un célèbre baron¹ qui a fait de quelque 800 femmes de France au xvii^e siècle des êtres de *petite et moyenne vertu* engendrant le qualificatif de femmes de *mauvaise vie*, et aussi parce que découvrir la véritable réalité de ces femmes en Nouvelle-France ne peut que nous les faire aimer profondément; voilà où conduit parfois la passion. Comme le dit Josianne Paul², c'est *ouvrir une petite fenêtre sur la vie des gens*, pour mettre en lumière des situations de vie jusque-là ignorées.

La trame de cet article met en scène 20 jeunes femmes enfantant 24 enfants illégitimes³ avec 13 « emberlificoteurs », dont certains aux noms bien connus de notre histoire nationale. Voilà un menu qui aboutit à des situations déroutantes et à des avenues divergentes. Yves Landry⁴ considère qu'il s'agit d'un phénomène marginal; il est vrai que le nombre 20 constitue une goutte dans l'océan des 763 Filles du Roy. Toutefois, le caractère de généralisation outrée de Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, et le rôle qu'elles ont joué dans le développement de notre pays obligent à une revue des années 1663-1673 après 350 ans de médisance et de propos exagérés. C'est ainsi que s'exprime Réal Ouellet⁵, dans son édition critique des *Œuvres complètes* de Lahontan et par la suite dans *Dialogues avec un Sauvage*⁶. Réal Ouellet qualifie Lahontan de:

frondeur, mauvais sujet, buveur et querelleur dont les racontars ont fait un tort considérable aux Canadiens plus particulièrement touchant les Filles du Roy.

Ainsi, sous diverses facettes, les Filles du Roy représentent un intérêt bien différent de celui résultant des biographies à la pièce. L'article révèle d'une part les circonstances de leurs maternités hors union, ce que sont devenus leurs nouveau-nés et qui étaient les séducteurs. Ce sont des bribes de situations de vie. Dans l'esprit « religieux » du xvii^e siècle, le corps des femmes est objet conjugal; la femme doit consacrer sa fécondité à son époux; la transgression est punissable comme un crime grave. Ainsi certaines Filles du Roy se retrouvent devant les tribunaux comme prostituées, dérogeant ainsi et à l'ordre social et à la religion.

Dans le volume 45, nous présentons les enfants nés hors mariage et ce qu'ils sont devenus.

1 – Sept enfants décédés peu de temps après leur naissance ou passés en France

- **Lucrèce Billot** arrive de la Champagne à 20 ans. Elle est la fille de Marin et Marie Laquerre. Nicolas Grandin la séduit, et elle met au monde **Louise**, enfant illégitime, baptisée le 11 septembre 1668 à Québec. L'enfant meurt le 26 décembre suivant âgée de 3 mois et est inhumée, sous le nom Louise Grandin. Puis, Lucrèce épouse Jean Sigouin, 24 ans, cordonnier, le 26 août 1669 à Charlesbourg. Le couple aura par la suite cinq enfants entre 1670 et 1681 à Charlesbourg. Trois de leurs enfants se marieront. Lucrèce décède le 22 novembre 1706, âgée de 59 ans, et Jean en 1726 à 80 ans.
- **Jeanne-Marguerite Boucault**, âgée de 17 ans, de Paris, fille de Nicolas et Marguerite Thibault, arrive en 1668 certainement enceinte puisqu'elle met au monde **Jacques**, le 26 octobre 1668. L'enfant est baptisé le 29 suivant à Québec

1. Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, est le fils d'Isaac et de mère inconnue. La baronnie est située dans les Pyrénées-Atlantiques; au début des années 2000, on y retrouvait environ 500 habitants. Ses œuvres complètes ont été publiées sous la plume de Réal Ouellet et Alain Beaulieu, aux Presses de l'Université Laval.

2. PAUL, Josianne. *Sans différends, point d'harmonie, Repenser la criminalité en Nouvelle-France*, Québec, Les cahiers du Septentrion, 2012, p. 56.

3. Le PRDH les appelle « hors union » sans doute pour éviter le terme illégitime qui n'a plus cours de nos jours mais qui, à l'époque que nous rappelons, avait une saveur d'infidélité importante et comportait des conséquences pouvant bouleverser des vies.

4. LANDRY, Yves. *Les Filles du Roy au xvii^e siècle, Orphelines en France, pionnières au Canada, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du Roy*, Montréal, Léméac, 1992, p. 208.

5. OUELLET, René, en collaboration avec Alain BEAULIEU. *Lahontan – Œuvres complètes*, Montréal, PUM, 1990, 2 vol., coll. Bibliothèque du Nouveau Monde.

6. OUELLET, René. *Lahontan – Dialogues avec un Sauvage*, Montréal, Édition Lux, 2010, p. 10 de l'introduction.

et décède un mois plus tard. Dans l'acte de baptême, le nom du père est laissé en blanc. Cela ne semble guère lui avoir porté ombrage par la suite puisque Jeanne-Marguerite épouse Louis Coulombe, 29 ans, pionnier de Saint-Laurent de l'île d'Orléans, le 30 septembre 1670; ils auront douze enfants de 1671 à 1692, dont huit se marieront. Jeanne-Marguerite meurt à 45 ans, en 1696, quatre ans après la naissance du douzième enfant. On l'a trouvée morte gelée, sur la grève de Beauport, sur la grande rivière, sans nul doute le fleuve Saint-Laurent. L'acte de sépulture note qu'*elle est morte avec les marques de catholique* sans préciser ce que cela signifie. Qui a pris en charge les sept enfants non mariés? Mystère. Louis Coulombe décède à 79 ans en 1720.

- **Antoinette LeGrand**, orpheline de père et de mère, Jean et Nicole Pion, est née en 1645, et placée au Refuge de Rouen le 13 novembre 1668; elle en sort le 30 mai 1669, choisie sans nul doute pour l'Amérique! Les archives du Refuge écrivent *qu'on l'a donnée à madame Catherine*. Il s'agit fort probablement de Catherine-Françoise Desnaguets, l'une des convoyeuses chargées par Jean Talon du recrutement. Antoinette arrive en 1669, à l'âge de 24 ans. Deux ans plus tard, le 3 octobre 1669 à Québec, elle épouse Nicolas Prunier dit Picard de la compagnie Naurois du régiment de Carignan-Salières. Les époux se retrouvent à Lavaltrie où ils ont une enfant Marie-Madeleine. Cette dernière épouse François-Jean Chausse/Jean Ham, de Poitiers, le 5 novembre 1685 à Repentigny. Nicolas Prunier est enlevé par les Iroquois en 1691. Le couple n'a eu aucun autre enfant entre 1670 et 1691. Peut-être pour pleurer son Nicolas, Antoinette – elle a 38 ans – donne naissance à **Pierre**, né illégalement, d'un père inconnu, baptisé le 22 février 1693; l'enfant meurt à l'âge de cinq mois. Rien ne l'arrête, seule dans la vie, Antoinette épouse Thomas Neveu dit Lacroix, fermier de Contrecoeur! Ils passent un contrat devant le notaire Pierre Ménard, le 28 août 1693, un mois après la mort de Pierre, son deuxième enfant. Elle n'en aura pas d'autres. Elle décède à Boucherville le 21 novembre 1701, âgée de 42 ans; son second mari vivra jusque vers 1732.
- **Thérèse Saunois**, 21 ans, originaire du bourg Saint-Germain en Bourgogne, est la fille de Nicolas et Roberte Chittié. Elle arrive en 1671, mais vivra ici à peine trois ans, car elle retournera en France en novembre 1674 avec ses deux enfants. Elle épouse Pierre Vacher de Niort, le 26 octobre 1671 à Québec, ils ont une fille Jeanne-Augustine – parfois nommée Jeanne-Angélique –, née le 27 août 1672 à Québec. Pierre Vacher «disparaît» en 1672 et Thérèse donne naissance à **Marie-Thérèse** le 6 mai 1674, laquelle est baptisée le lendemain à Charlesbourg. Le père de l'enfant est Aimé Lecompte, sans doute un oiseau de passage. Que sont devenues les deux filles? La France peut-elle nous le dire?
- **Madeleine Bailly**, du contingent de 1671, originaire de Paris, paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie, 24 ans, est sage-femme. Après avoir passé un contrat de mariage devant Romain Becquet, avec Jean Brière, le 6 avril 1672, elle (ou lui) l'annule. Elle épouse plutôt Guillaume Vanier

dit Lafontaine, maître chandelier et charretier, le 5 juillet suivant, à Québec. Le couple aura six enfants entre 1673 et 1687. Guillaume Vanier meurt le 27 août 1687; il s'est tué par accident avec son fusil en revenant de la guerre aux Iroquois. Madeleine a alors presque 40 ans et plusieurs enfants à sa charge, l'aîné a 14 ans et le cadet, 2 mois! À la recherche sans doute d'un autre conjoint, elle a, d'un père inconnu, une fille, **Marie-Jeanne**, née le 21 février 1692 à Charlesbourg, qui meurt le 7 mars 1695 et est inhumée sous le nom Catherine Bailly selon le *PRDH*. Non seulement ses enfants l'occupent, mais comme sage-femme, elle assiste au baptême de Marie-Jeanne Labbé le 14 juillet 1694, et à celui de Charles Martel, le 7 mai 1695. Comme grand-mère, le 16 juillet 1696, elle assiste au baptême de Jacques Beaumont, l'enfant de sa fille Marie-Madeleine, et à celui de Marie-Charlotte Guillebault le 17 octobre 1698. Un soldat l'attire... Joseph Fernando, originaire d'Espagne, âgé de 54 ans – elle en a 50 – devient son second époux, le 27 septembre 1697 à Charlesbourg. Ils n'ont pas d'enfants. Elle est hospitalisée à Québec le 15 février 1699, mais le couple vivra ensemble pendant vingt ans. Joseph décédera en 1718, âgé de 75 ans, et elle, en 1734, à l'âge de 87 ans. Elle aura vu cinq de ses enfants se marier et elle sera sans doute une grand-mère indispensable à Charlesbourg!

- **Marie LeBon de Champfleury** est originaire du Maine; elle arrive en 1665 sans doute enceinte, car elle accouche le 2 octobre 1665 d'**Eustache** Bédard *nay cette nuit passée* et baptisé le lendemain. Le parrain est le sieur Eustache Lambert et la marraine, Jacqueline Lefranc, femme de Pierre Niel. Le 29 novembre suivant, Marie épouse François Bédard, originaire de Saint-Sulpice de Paris. Les époux reprennent le bateau cette même année sans doute avec le petit Eustache puisque les trois sont dits décédés hors Québec selon le *PRDH*.
- **Jeanne Quentin**, née d'un père maître écrivain, Jacques, orpheline de mère, Élizabeth LeDieu, est arrivée en 1673 de Paris, paroisse Saint-Paul, à 21 ans. Elle quittera les rives du Saint-Laurent après avoir vécu cinq années à Varennes. Le 6 septembre 1673 devant le notaire Romain Becquet, elle signe un contrat de mariage avec Jean-Pierre Chanas, tailleur d'habits, originaire de Vienne, en Dauphiné. Les époux vont s'établir à Varennes où ils ont un enfant, Pierre-Michel, né le 20 décembre 1674 à Boucherville puis... Chanas «disparaît»... Jeanne a sans doute vécu dans l'attente de son retour. Le 29 avril 1678 à Québec, elle accouche de **Marie**, née d'un père inconnu. Elle quitte pour la France la même année, sans doute avec ses deux jeunes enfants, car le *PRDH* les dit décédés hors Québec.

Au prochain numéro : les enfants illégitimes qui ont été adoptés.

Une bibliographie sélective sera fournie à la fin de la 4^e partie.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : belleaui@videotron.ca



Hommages aux bénévoles

Jeanne Maltais (6255)

Lors de son assemblée générale du 5 mai 2018, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie a récompensé deux membres de la Société de généalogie de Québec pour leur contribution à la généalogie.

Guy Parent a reçu la Médaille de reconnaissance *qui souligne la qualité exceptionnelle du parcours de généalogistes qui, par leurs réalisations et leur engagement, contribuent au développement de la généalogie dans leur milieu, ainsi qu'au rayonnement de leur Société.*

Guy Parent est membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ) depuis 1981. Il a été membre du Conseil d'administration pendant près de treize ans : quatre ans comme président, six ans comme vice-président, deux ans comme secrétaire et un an comme administrateur. De plus, pendant plus de sept ans, il a été un membre actif auprès de plusieurs comités de la SGQ, dont ceux du Web et des Publications. Il est actuellement directeur du comité Édition et Publication et membre du comité Recherche et Entraide. En juin 2017, il a obtenu le titre de gouverneur de la Société de généalogie de Québec.

Actif dans le monde de la généalogie depuis plus de 36 ans, la contribution de Guy Parent à la généalogie est magistrale, et touche plusieurs volets :

- Auteur : publication de plus d'une quinzaine d'ouvrages et de plus de 70 articles dans diverses revues de généalogie.
- Formateur : sept ateliers à son actif.
- Conférencier : onze conférences à son actif.

La qualité du travail de Guy Parent a été reconnue par ses pairs, car il a reçu à plusieurs reprises des distinctions honorifiques :

- Prix *Héritage* 2014-2015 de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières.
- Prix *Héritage* 2012-2013 de la Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs.
- Prix de **L'Ancêtre** 2015-2016 de la Société de généalogie de Québec : meilleure étude.
- Prix de **L'Ancêtre** 2002-2003 de la Société de généalogie de Québec : mention honorifique pour un article de fond.
- Prix de **L'Ancêtre** 2001-2002 de la Société de généalogie de Québec pour les deux meilleures études.

Au cours de toutes ces années, Guy Parent a consacré généreusement un nombre incalculable d'heures et d'efforts à épauler ses collègues et les membres de la Société. Le dévouement, la disponibilité et les compétences de Guy Parent sont légendaires et reconnus de tous.



Guy Parent et M. Richard Masson, vice-président de la FSGQ.

Photo fournie par Julie Demers de la FQSG.

André G. Bélanger a reçu le Prix Renaud-Brochu *qui souligne l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles œuvrant en généalogie. Les personnes dont l'action est aujourd'hui reconnue par le prix Renaud-Brochu ont mis leur temps et leurs compétences au service de leur société en vue de contribuer à la réalisation de ses activités au bénéfice de tous les généalogistes.*

André G. Bélanger est membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ) depuis 2003. Il a agi à titre de président de 2008 à 2013 et de directeur du Service à la clientèle pendant quinze ans. Il porte aussi le titre de gouverneur de la SGQ. Des réalisations marquantes qui ont vu le jour sous sa présidence méritent d'être soulignées, car elles ont contribué à l'essor de la SGQ. Il est l'instigateur de plusieurs événements :

- Le traditionnel « Dîner de Noël » de la SGQ. Cette activité sociale est devenue depuis lors un des événements phares réunissant des généalogistes à Québec.
- Les commémorations avec remise de parchemins depuis la toute première édition qui fut celle du 250^e anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham, en 2009.
- La reconnaissance de la SGQ comme organisme de loisirs agréé par la Ville de Québec.
- La participation au programme du gouvernement du Québec *Service d'aide à l'emploi* en accueillant des stagiaires.

De plus, la diffusion de la généalogie auprès des jeunes doit être spécialement mentionnée. Démarré en 2007, ce projet a comme objectif d'initier et d'intéresser les jeunes dans la quête de leurs origines, en plus de favoriser les échanges intergénérationnels et le transfert de connaissances. André G. Bélanger est l'instigateur de ce projet à la SGQ et l'a piloté de main de maître jusqu'au printemps 2018.

Les résultats sont impressionnants : quelque 50 classes de niveau primaire, secondaire et universitaire y ont participé, représentant près de 1200 élèves. La Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) a reconnu l'excellence de la démarche de la Société auprès des écoles primaires en lui décernant le prix *Jeunéalogie*, école primaire, successivement en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017. André G. Bélanger a contribué de façon exceptionnelle au rayonnement de la généalogie auprès des jeunes et a fait preuve d'un dévouement hors du commun.



André G. Bélanger,
gouverneur de
la SGQ.
Source : SGQ.





Ernestine Aubry, ma grand-tante

Jean Fortin (6117)

Après avoir fait carrière comme bibliothécaire à l'Assemblée nationale du Québec, Jean Fortin prend sa retraite en 2005. Il entreprend des recherches en généalogie en 2007, mais il s'intéressait déjà à l'histoire depuis son adolescence. Jean Fortin est titulaire d'une licence en histoire (1970) et d'une maîtrise en bibliothéconomie (1972) de l'Université de Montréal. Ses champs de recherche portent sur l'origine de ses grands-parents : Aubry dit Thècle, Caestagne, Fortin et Meunier dit Lapierre.

Résumé

Tout ce qu'on m'avait dit au sujet de ma grand-tante Ernestine Aubry, c'est qu'elle appréciait beaucoup l'art culinaire de sa cadette Cordélia, ma grand-mère paternelle, et qu'après des agapes familiales, on la retrouvait endormie dans une chaise berçante ou un fauteuil, livrant quelques ronflements. J'ignorais tout de l'existence de Louis Arthur Trudeau, son époux.

Le 23 mai 1882, Ernestine Aubry, fille mineure de Joseph, hôtelier, et Joséphine Villeneuve, de Saint-Jérôme, épouse dans la même paroisse Louis Arthur Trudeau, également de cette paroisse, fils majeur de feu Joseph et Adéline Ménard, résidents de Longueuil. L'abbé Laroche, prêtre-vicaire, leur donne la bénédiction nuptiale en présence d'Alfred Williams, oncle de l'époux. Je n'ai pu préciser davantage le lien qui unit cet oncle à Louis Arthur Trudeau. Joseph Aubry est le témoin de sa fille Ernestine.

Fille aînée du couple Aubry-Villeneuve, l'épouse avait été baptisée le 27 octobre 1862 dans la paroisse Saint-Jérôme de Terrebonne. On lui avait attribué alors les prénoms Marie Louise Joséphine. Aux recensements de 1871 et 1881, elle apparaît avec la famille Aubry sous le prénom Ernestine. On situe sa naissance en 1862 ou 1863. En 1911, il est précisé qu'Ernestine Trudeau (Aubry) était née en octobre 1862.

Né à Longueuil dans la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue le 8 août 1857 et baptisé le lendemain, l'époux s'était vu attribuer les prénoms Siméon Louis Arthur, fils de Louis Trudeau, navigateur, et Adéline Ménard. Son parrain est Siméon Bonneville et sa marraine Euphémie Ménard, épouse du parrain et tante maternelle de Louis Arthur. On observe que le prénom du père de Louis Arthur, tel que mentionné dans l'enregistrement du baptême, diffère de ce qu'on retrouve à son mariage. Mais la date de naissance de Siméon Louis Arthur Trudeau baptisé en 1857 concorde avec celle d'un Louis Trudeau inscrite dans une fiche de l'Index des décès de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ Décès). Dans le registre paroissial où le décès de ce Louis Trudeau est consigné, il est précisé que le défunt était l'époux d'Ernestine Aubry.

Les enfants de Louis Arthur et Ernestine

Selon ma tante Charlotte Fortin, fille d'Alphonse et Cordélia Aubry, le couple Trudeau-Aubry aurait eu quatre enfants. Les registres de paroisses que j'ai consultés me confirment la naissance ou le décès d'enfants nés de l'union d'un Louis Arthur Trudeau avec une Ernestine Aubry. S'agit-il de cas de possibles similarités des patronymes et prénoms de parents qui ne seraient pas tous les mêmes? Pour chaque enfant repéré, j'ai analysé les éléments d'information pouvant les relier à ma grand-tante Ernestine et à son époux Louis Arthur Trudeau.

1 Ernestine (1883-03-06 - ?)

Le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-trois est baptisée dans la paroisse Saint-Antoine de Longueuil Marie Ernestine née le six du courant, fille légitime de Louis Trudeau, journalier, et d'Ernestine Aubry de cette paroisse.

Le parrain est Alfred Williams et la marraine Euphémie Ménard. Cet Alfred Williams pourrait être l'oncle par alliance qui a été le témoin de l'époux au mariage du gendre de Joseph Aubry. Il était peut-être apparenté d'une autre manière au père de l'enfant. Un cousin? Euphémie Ménard serait une sœur d'Adéline, mère de Louis Arthur Trudeau¹! La naissance d'Ernestine Trudeau est survenue neuf mois et onze jours après le mariage de ma grand-tante Ernestine Aubry.

Je n'ai pas trouvé d'informations au sujet du décès d'Ernestine Trudeau. Mais son décès pourrait avoir été enregistré sous un autre prénom. Dans l'étude des actes concernant les autres enfants pouvant être issus de ma grand-tante Ernestine et son époux, j'ai observé des points communs :

1. Euphémie et Adéline Ménard sont les filles de Joseph et Euphémie Beaulac dit Desmarais, grands-parents maternels de Louis Arthur Trudeau.

- l’attribution au père de l’enfant du métier de conducteur de chars ;
- l’année, 1889, et le lieu commun d’inhumation, la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue, à Longueuil.

Le Louis Arthur Trudeau mentionné dans ces actes était-il conducteur de « grands » ou de « petits chars », de locomotives ou de tramways ?

2 Élie (1884-10-15 – 1889-06-20)

Louis Arthur Élie Trudeau, fils d’Arthur et Ernestine Aubry, est baptisé le 17 octobre 1884 dans la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Montréal. Son parrain est Élie Mandeville et sa marraine Élodie Trudeau, baptisée Marie Élodie Adéline, tante paternelle de l’enfant. Le prénom d’Élie pourrait-il être un diminutif d’Éliodore ? François Thomas Éliodore Mandeville était l’époux de Marie Louise Isola Trudeau, sœur de Louis Arthur, père de l’enfant.

Je trouve dans l’index des décès du *BMS2000* un Edmond Élie Trudeau décédé le 20 juin 1889 et inhumé le lendemain. Le défunt était âgé d’environ 4 ans et 6 mois. On note cependant une différence entre les prénoms précédant « Élie » dans l’enregistrement de son baptême et celui de son décès. J’ai observé plusieurs fois ce genre de changements entre les enregistrements de différents actes concernant une même personne, notamment entre des actes relatifs à Cordélia Aubry, ma grand-mère paternelle : Marie Rose Cordélie inscrite au baptême et Marie Louise Cordélia à son mariage.

3 Julienne (1886-02-06 – 1889-06-29)

Joséphine Adéline Julienne Trudeau est baptisée dans la paroisse Saint-Vincent-Paul de Montréal le 8 février 1886. Elle a pour parrain et marraine ses grand-parents maternels, Joseph Aubry et Joséphine Villeneuve, de la même paroisse. Notons que, dans la suite des prénoms de l’enfant, ceux de ses deux grand-mères figurent en tête de liste. Julienne est le prénom de son arrière-grand-mère paternelle.

Les indices ne peuvent pas être plus éloquentes ! Cet enfant est très certainement une fille de ma grand-tante Ernestine Aubry. Une Marie Julienne Trudeau décède à Longueuil le 26 juin 1889, à l’âge d’environ 3 ans et 5 mois. Les dates concordent. Même le généalogiste amateur sait que la liste des prénoms de petites Québécoises baptisées dans la religion catholique commence souvent par Marie et qu’on peut ne conserver que ce premier prénom, sa vie durant.

4 Gabrielle (1887-11-29 – ?)

Marie Gabrielle Trudeau est baptisée dans la paroisse de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, le 30 novembre 1887. Une Marie Gabriel Églantine Trudeau décède à Longueuil le 15 juin 1889. Selon le registre de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, elle avait sept mois ! Une soustraction de l’âge au décès laisse sous-entendre qu’il

pourrait s’agir de deux personnes différentes. Les rédacteurs du registre de la paroisse se seraient-ils trompés ? Auraient-ils dû inscrire un an et sept mois en lieu et place de sept mois ? Ce type d’erreur ou d’oubli de mention de l’année peut se produire. Je soupçonne qu’on a oublié l’année dans l’enregistrement de l’âge de la défunte.

5 Charlotte (? — 1889-06-20)

Marie Charlotte Trudeau, fille de Louis Arthur et Ernestine Aubry, est décédée à Longueuil le 20 juin 1889 et inhumée le 30 dans la paroisse du lieu. L’âge de la défunte n’y est pas mentionné. Je recherche toujours l’enregistrement de son baptême, ce qui me donnerait la date, le lieu de sa naissance et, bien sûr, la paroisse.

Une union sans postérité ?

En 1891, un couple formé par un Louis Trudeau et une Ernestine Trudeau réside dans le village de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes. L’époux a 36 ans et l’épouse, 29. Elle pourrait être née en 1862. Il n’y a pas de mention d’enfant vivant dans ce ménage lors du recensement. S’agit-il de ma grand-tante Ernestine Aubry et de Louis Arthur Trudeau, son époux ? Un indice me permet de le croire.

Le 4 septembre 1890 est baptisée dans la paroisse de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, Marie Ernestine Ida Rollin, fille de Charles et Victorine Constant. Les noms du parrain et de la marraine mentionnés dans l’acte de baptême sont ceux d’un Louis Trudeau et d’une Ernestine Aubry ! S’il s’agit bien de ma grand-tante Ernestine et de son époux, je soutiens que les enfants nés de leur union seraient tous nés et décédés dans la décennie précédant le recensement canadien de 1891. Ernestine Aubry n’a pas encore atteint 29 ans. La consultation de recensements ultérieurs ne me permet pas de repérer l’existence d’autres enfants qui pourraient être issus de son union avec Louis Arthur Trudeau.

Tante Ernestine et la famille Fortin

Au décès de Joséphine Villeneuve, sa mère, survenu le 8 novembre 1893², Ernestine Aubry a 31 ans. Ses sœurs Anne, Cordélia, Yvonne, Eugénie et Odile sont respectivement âgées de 20, 18, 15, 13 et 6 ans. L’aînée Ernestine est-elle en quelque sorte devenue une mère de substitution pour ses jeunes sœurs ?

Anne réside alors à Chicago, Illinois. Elle y a épousé George Desforges en 1890. Eugénie et Odile l’y rejoindront vers 1906. Puis, cette génération de la famille Aubry disparaît progressivement. Odile et Yvonne décèdent en 1911 et 1917, Anne en 1923. Né en 1865, leur frère Romuald aura quitté ce monde en 1902. Je n’ai eu accès à aucun document ni répertoire me permettant de certifier la date et le lieu de décès d’Eugénie Aubry.

Berthe Lapierre, ma mère, avait reçu une lettre faisant part de son décès. De vagues souvenirs me permettent de le situer entre 1960 et 1965. Ce qui est certain, c’est qu’Eugénie Aubry est décédée aux États-Unis. Ses sœurs Odile et Anne ont été

2. Joséphine Villeneuve est frappée par les « chars » à Chicago, Illinois.

inhumées à Chicago, Illinois. À leur décès, Romuald et Yvonne Aubry habitent au village de La Conception, dans les Hautes Laurentides.

Louis Arthur Trudeau est le témoin de sa belle-sœur Cordélia qui épouse Alphonse Fortin le 24 août 1897³. Le 11 décembre 1909, est inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Jérôme-de-Terrebonne le corps de Joseph Aubry, décédé l'avant-veille dans la paroisse de Longueuil, probablement au domicile de Louis Arthur et Ernestine. Présentes à son inhumation, seules ses filles Ernestine et Cordélia signent avec le prêtre le registre de la paroisse⁴.

Après avoir successivement résidé à Montréal, Trois-Rivières, Québec et Chicoutimi, Cordélia et son époux Alphonse Fortin sont de retour à Montréal entre 1921 et 1925. Au cours de leurs deux dernières décennies, Ernestine et Cordélia Aubry seront géographiquement proches, l'une à Longueuil et l'autre à Montréal. Nous, les petits-enfants Fortin et Ouelon, descendants d'Alphonse et Cordélia⁵, avons entendu nos parents mentionner la présence de la tante Ernestine à des réceptions données par notre grand-mère.

On recevait la famille arrivant de la campagne ou des États-Unis. Il était alors d'usage que les enfants des hôtes cèdent leurs lits aux visiteurs adultes. Mon père se souvenait d'avoir eu à dormir directement sur le plancher. Dans la parenté, on appréciait d'ailleurs l'hospitalité montréalaise ! Les parents de Montréal en déplacement étaient également cordialement accueillis. Nous nous souvenons moins de la mention des autres enfants nés de Joseph Aubry et de Joséphine Villeneuve, même s'ils se trouvaient parmi les invités de Cordélia⁶. Alphonse Fortin décéda en 1925 et sa veuve Cordélia Aubry en 1945.

Générosité du couple Trudeau – Aubry

En 1901, Odile Obrie réside à Longueuil chez sa sœur Ernestine et son beau-frère Louis Arthur Trudeau. On l'a probablement recueillie à la suite du décès de Joséphine Villeneuve. En ce début du xx^e siècle, le couple Trudeau – Aubry accueille également Bruno et Léontine, enfants de Romuald Aubry, frère de Louis-Arthur, et Marie Louise Therrien, tous deux décédés.

À partir de 1905, Bruno Aubry aurait séjourné à Montréal, d'abord au collège Saint-Louis-de-Mile-End entre 1905 et 1908, puis au collège Sainte-Marie entre 1908 et 1914. L'information m'a été communiquée par Louise Lamarche, petite-fille de Bruno. Le coût de sa formation aurait été assumé par une tante de Bruno. Le contexte me permet de croire qu'il pourrait s'agir

d'Ernestine Aubry, tante paternelle de Bruno. On peut aussi supposer que Bruno était pensionnaire.

Le 19 octobre 1916, il s'enrôle dans le 167^e bataillon du Corps expéditionnaire canadien pour le service outre-mer. Dans le formulaire d'enregistrement qu'il signe, il donne comme adresse de résidence le 19, rue Guilbaut, Longueuil, Québec. C'est là où résident Ernestine Aubry et Louis-Arthur Trudeau.

Divers indices laissent croire que le couple Trudeau – Aubry aurait adopté leur nièce Léontine⁷. En 1911, Léontine Aubry, nièce, habite avec le couple. En 1921, on lui attribue la qualité de fille adoptive⁸. Le 1^{er} juillet 1933, Joseph Lucien André Boileau, fils majeur de feu Euclide et Zénaïde Fortier, épouse Léontine Aubry-Trudeau, fille majeure de feu Romuald Aubry et Marie-Louise Therrien, dans la cathédrale Saint-Jacques-le-Mineur de Montréal.

Cette formulation du patronyme de Léontine dans le registre de la paroisse n'était-elle qu'une pure reconnaissance envers la générosité de son oncle par alliance ?

Louis Arthur Trudeau, époux d'Ernestine Aubry, décède le 8 octobre 1934 dans la paroisse Saint-Antoine de la ville de Longueuil. Ma grand-tante Ernestine est inhumée le 10 août 1942 dans la même paroisse. Dans un répertoire de paroissiens décédés, Léontine apparaît comme source d'informations relatives à la défunte. Je peux raisonnablement croire qu'elle se serait occupée des formalités reliées au décès d'Ernestine Aubry, sa tante paternelle devenue sa véritable mère.

3. Registre de la paroisse Saint-Jacques-le-Mineur, Montréal, 1897, f 122v, m. 82.

4. Registre de la paroisse Saint-Jérôme-de-Terrebonne, 1909, f 73, s 127.

5. Les petits-enfants d'Alphonse Fortin et Cordélia Aubry naissent entre 1939 et 1971.

6. Au milieu des années 1950, Gaston Fortin, mon père, m'a présenté à son cousin Bruno Aubry, fils de Romuald, alors chef de police à Mont-Laurier. J'ai récemment rencontré Louise Lamarche, petite-fille de Bruno, avec qui je partage le même intérêt pour la recherche sur la famille Aubry.

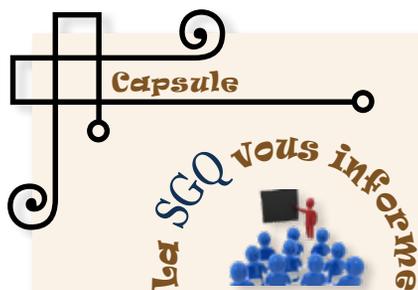
7. Fille de Romuald Aubry et Marie Louise Therrien, Léontine naît au village de La Conception, comté de Labelle, le 7 septembre 1901.

8. Dans le texte du recensement canadien de 1921, il est question d'une Caroline Aubry, fille adoptive, âgée de 19 ans. Mais comme en 1911, à la même adresse, il était question d'une Léontine Obrie, nièce née en novembre 1901, j'en déduis qu'au recensement de 1921, on a attribué par erreur le prénom de Caroline à la fille adoptive du couple Trudeau – Aubry.

ENFANTS DE JOSEPH AUBRY ET JOSÉPHINE VILLENEUVE¹

Nom et prénom (Prénom du père ; nom de la mère) (Naissance – Décès)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père ; nom de la mère) (Naissance – Décès)
AUBRY dit THÈCLE, Joseph (Abraham ; BEAUCHAMP, Arthémise) (1838-09-23 – 1909-12-09)	1862-01-28 Saint-Jérôme, Terrebonne	VILLENEUVE, Joséphine (François ; LAJEUNESSE, Luce) (1844-01-17 – 1893-11-08)
1 Ernestine (1862-10-27 – 1942-08-10)	1882-05-23 Saint-Jérôme, Terrebonne	TRUDEAU, Louis Arthur (Joseph Louis ; MÉNARD, Adéline) (1857-08-08 – 1934-10-08)
2 Romuald (1865-03-17 – 1902-03-04)	1897-08-30 Immaculée Conception, La Conception, Labelle	THERRIEN, Marie-Louise² (Félix ; GAUTHIER, Philomène) (1872-08-06 – 1938-12-19)
3 Anne (1873-04-16 – 1923-04-05)	1890-07-22 Pullman, Cook, Illinois	DESFORGES, Georges (Hubert ; PHANEUF, Tharsille) (1867-07-31 – après 1940)
4 Cordélia (1875-03-07 – 1945-04-19)	1897-08-24 Saint-Jacques-le-Mineur, Montréal	FORTIN, Alphonse (Édouard ; CHARLEBOIS, Célima) (1867-06-08 – 1925-06-23)
5 Yvonne (1878-04-03 – 1917-02-17)	1908-04-27 Nativité-de-la-Sainte-Vierge-d’Hochelaga, Montréal	CHAMPAGNE, Philias (Louis ; LACHAINE, Marie) (1874-06-07 – 1945-08-30)
6 Eugénie (1880-03-09 – 1960 ?)	1907-12-24 St. Louis Church, West Pullman, Chicago, Illinois	BERNIER, Dona³ (Nazaire ; BÉDARD, Adélaïde) (1872-06-02 – 1944-04-16)
7 Odile (1887-09-08 – 1911-06-01)		

1. Des quatorze enfants nés du couple Aubry-Villeneuve, sept parviendront à l'âge adulte.
2. La date de naissance de Marie Louise Therrien est celle indiquée dans ISQ Décès. Mais selon le recensement canadien de 1901, elle serait née le 12 juillet 1871. Je n'ai pas repéré l'enregistrement de son baptême.
3. Date selon l'index des Décès et mortalités, Illinois, 1916 à 1947. Il serait né à Lotbinière, province de Québec. C'est également ce que pense ma tante Charlotte Fortin. Dans l'Index des documents de naturalisation sélectionnés des États-Unis, 1791 à 1966, il est écrit qu'il serait né au Canada le 2 juin 1874.



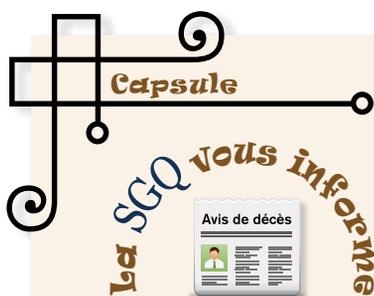
Formation

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre un nombre important d'ateliers de formation. Ces ateliers visent à sensibiliser le grand public à la recherche généalogique et à aider les généalogistes dans leurs recherches. Ils sont offerts sous différents niveaux : de base, intermédiaires ou spécialisés. Pour consulter le calendrier de formation, choisissez l'onglet « Formation » puis cliquez sur « Ateliers de base, intermédiaires ou spécialisés ».

ENFANTS DE JOSEPH (LOUIS) TRUDEAU ET ADÉLINE MÉNARD¹

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère) (Naissance – Décès)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère) (Naissance – Décès)
TRUDEAU, Joseph Louis ² (Pierre; TRUDEAU, Julienne) (1834-10-07 – 1881-08-29)	1856-09-22 Saint-Antoine-de-Padoue Longueuil, Chambly	MÉNARD, Adéline ³ (Joseph; DESMARAIS dit BEAULAC, Euphémie) (1837-03-05 – après 1900)
1 (Siméon) Louis Arthur (1857-08-08 – 1934-10-08)	1882-06-23 Saint-Jérôme, Terrebonne	AUBRY, Marie Louise Ernestine (Joseph; VILLENEUVE, Joséphine) (1862-10-27 – 1942-08-10?)
2 Marie Élodie Adéline (1863-05-03 – 1911-05-03)		
3 Marie Louise Isola (1866-12-02 – 1920-11-16)	1884-10-07 Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil	MANDEVILLE, François Thomas Éliodore ⁴ (François; BOULAY dit DALPHON, Thérèse) (1859-11-28 – 1934-12-20)
4 Joseph Edmond (1871-03-31 – 1942-08-31)	1892-09-19 Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil	BOUTHILLIER, Marie Georgiana (Siméon; BOUSQUET, Céleste) (1871-06-13 – 1893-10-31)
Joseph Edmond (Veuf de BOUTHILLIER, Georgiana)	1897-05-17 Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil	PROVOST, Octavie (Napoléon; BRODEUR, Emma) (1868-08-28 – 1947-12-26)
5 Georges Henri Amédée (1873-11-27 – 1946-08-06)	1903-08-31 Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil	CHARBONNEAU, Antoinette (Camille; PLESSIS dit BÉLAIR, Mathilde) (1878-11-27 – 1970-11-27)

1. Des huit enfants du couple Trudeau–Ménard que j'ai repérés, cinq parviendront à l'âge adulte.
2. Pierre et Julienne Trudeau, grands-parents de Louis-Arthur, sont cousins germains.
3. Date de naissance d'Adeline Ménard selon le recensement canadien de 1901.
4. Le 27 mars 1922, dans la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, François Thomas Éliodore Mandeville épouse en secondes noces Marie Olivine Tourville, fille majeure des défunts Magloire et Olivine Fortier, et également veuve de Jean Marie Grothé de la même paroisse.



Base de données: Avis de décès

Les avis de décès sont une mine d'informations précieuses pour les généalogistes. La Fédération québécoise des sociétés de généalogie consciente de l'importance de ces données met gracieusement à la disposition des chercheurs la base de données intitulée: Avis de décès. Publiée depuis 1997 et alimentée quotidiennement à partir des grands quotidiens, elle donne accès à plus de 825 000 fiches, à l'adresse suivante: <http://federatongenealogie.qc.ca/base-de-donnees/avis-de-deces/>

ANCÊTRES PATERNELS DE LOUIS ARTHUR TRUDEAU¹

Nom et prénom (Prénom du père ; nom de la mère) (Naissance – Décès)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père ; nom de la mère) (Naissance – Décès)
---	----------------------------	---

Première génération

TRUDEAU, Étienne (François ; MATINIER, Catherine) (1641-09-15 – 1712-07-22)	1667-01-10 Notre-Dame-de-Montréal, Montréal BARBIER dit MINIME, Marie Adrienne (Gilbert ; LAVEAU dit LAMINIME, Catherine) (1652-08-20 – date inconnue)
--	---	---

Deuxième génération

Étienne Pierre (1667-11-14 – 1748-02-12)	1699-11-23 Notre-Dame-de-Montréal, Montréal BLEAU, Marie Élisabeth (François Jean ; BENOÎT dit LIVERNOIS, Élisabeth Isabelle Jeanne) (1679-08-13 – 1749-12-22)
--	---	--

Troisième génération

Toussaint (1716-04-05 – ?)	1742-05-07 Notre-Dame-de-Montréal, Montréal JUILLET, Marie Marguerite (Blaise ; FORESTIER dit LAFORTUNE dit FORTIER, Marie Madeleine) (1719-10-23 – 1773-05-17)
--	---	---

Quatrième génération

François (1749-09-29 – 1825-01-02)	1771-08-23 Saint-Antoine-de Padoue, Longueuil DUBUC, Marie Archange (Joseph ; FOURNIER dit PRÉFONTAINE, Marie Antoinette) (1755-02-09 – 1815-05-07)
--	---	---

Cinquième génération

François (1777-09-29 – 1848-01-10)	1801-11-23 Saint-Antoine-de Padoue, Longueuil VIAU, Geneviève (Pierre ; PATENAUE, Charlotte) (vers 1777 – 1860-02-26)
--	---	--

Sixième génération

Pierre Isaac (1806-08-14 – 1877-06-19)	1828-08-21 Saint-Antoine-de Padoue, Longueuil TRUDEAU, Julienne (Louis ; MOQUIN, Julienne) (1806-09-04 – 1876-04-19)
--	---	---

Septième génération

[Joseph] Louis (1834-10-07 – 1881-08-29)	1856-09-22 Saint-Antoine-de Padoue, Longueuil MÉNARD, Adéline (Joseph ; DESMARAIS DIT BEAULAC, Euphémie) (1837-03-05 – ?)
--	---	---

Huitième génération

TRUDEAU, Louis Arthur (Joseph ; MÉNARD Adéline) (1857-08-08 – 1934-10-08)	1882-05-23 Saint-Jérôme, Saint-Jérôme, Terrebonne AUBRY, Marie Louise Ernestine (Joseph ; VILLENEUVE, Joséphine) (1862-10-27 – 1942-08-10)
--	---	---

1. Dans la lecture d'enregistrements antérieurs de baptêmes, de mariages ou d'inhumations, on a trouvé Trudo, Truto, Trutot ou Trudeau dit Truteaut et Trudeau dit Truteaut. Trudeau est le patronyme qui s'est finalement imposé. ■



Pour en finir avec le double patronyme ou comment ressusciter le nom des femmes

Gabrielle Dussault (6865)

Détentriche d'une maîtrise en orthophonie et audiologie de l'Université de Montréal, Gabrielle Dussault a travaillé pendant trois ans au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke avant de créer le service d'orthophonie à la Commission scolaire de Beauport (maintenant des Premières-Seigneuries) où elle a fait carrière pendant treize ans. Par la suite, elle a ouvert un cabinet en pratique privée où elle a exercé pendant quinze ans jusqu'à sa retraite en 2002. Depuis 2012, elle se passionne pour la généalogie et plus particulièrement pour la lignée matrilineaire. Elle a obtenu le titre de généalogiste de filiation agréé en 2015.

Résumé

Le constat qu'il est impossible pour les femmes, sous la loi actuelle, de transmettre leur nom, ainsi que la découverte de l'ADN mitochondrial (ADNmt) comme étant le marqueur génétique spécifique des femmes, nous amène à réfléchir sur un mode de transmission unique et parfaitement accessible, soit la transmission du matronyme.

La lignée matrilineaire

Le jour où le législateur (je devrais dire la législatrice puisque c'est à Lise Payette que nous le devons) a permis aux femmes de donner leur nom à leurs enfants, personne n'a sourcillé. C'est la bonne nouvelle : notre société était assez évoluée pour trouver la chose normale. Pour le reste, on a instauré un système ingérable. On autorisait alors la mère à donner à son enfant son nom de famille, c'est-à-dire un deuxième patronyme.

Pour la première génération, l'impact a été de moindre importance puisque les deux parents portaient un seul patronyme et que l'enfant héritait des deux noms :

Le père : Louis **Simard**

La mère : Thérèse **Dion**

L'enfant : Michel **Simard-Dion**

C'est à la deuxième génération que la complication se présente. Si les parents portent déjà deux patronymes, lequel ou lesquels vont-ils donner à leur enfant ? Ils ont accès à quatre patronymes et la loi autorise au plus deux patronymes. Quel dilemme ! Lesquels laisser tomber ? Y a-t-il des patronymes moins importants que d'autres ? À partir de quatre patronymes, les noms de famille peuvent varier de façon aléatoire, de nombreuses combinaisons sont possibles. Tout est permis : un nom, deux noms combinés et, selon la fantaisie des parents, jusqu'à seize noms différents. Par exemple :

Le père : Claude **Marcoux-Bérubé**

La mère : Lucie **Chabot-Cloutier**

L'enfant : Marie **Marcoux-Chabot**

Marie **Chabot-Marcoux**

Marie **Cloutier-Bérubé**

Marie **Bérubé-Chabot**, etc.

Observez autour de vous, enquêtez un peu et vous constaterez beaucoup de variations. Cependant, ce que vous verrez le plus, actuellement, c'est un retour au patronyme unique, celui du père, soit un retour à la tradition.

Au sommet de sa popularité en 1992, le double nom de famille avait été attribué à 21,7 % des enfants. Puis, il y a eu décroissance graduelle de cette pratique et, en 2010, seulement 10 % des enfants se sont vu attribuer le double nom alors que 85 % des enfants ne portent que le patronyme de leur père et 4 % uniquement le patronyme de leur mère¹. Retour des femmes à la case départ ! On a reconnu qu'elles avaient le droit de donner leur nom, mais on n'a pu s'assurer que ce nom perdure.

Patronyme et matronyme L'ancêtre homme et l'ancêtre femme

Il y a pourtant une solution toute simple quand on sait que nous avons tous un patronyme et un matronyme. Ça alors ! Un matronyme ? Mais qu'est-ce donc que cela ?

Nous avons tous seulement deux lignées directes, c'est-à-dire une ligne qui part de soi et qui remonte vers un ou une ancêtre, un pionnier ou une pionnière qui est né ailleurs et qui est venu s'établir ici.

Nous avons une lignée patrilinéaire, bien connue de tous : on remonte vers le père, le grand-père paternel, l'arrière-grand-père paternel... jusqu'à l'ancêtre homme. Mon nom est Dussault et l'ancêtre qui me l'a transmis est Toussaint Toupin dit Dussault. En généalogie, la majorité des gens ne recherchent que l'ancêtre qui leur a donné son patronyme.

Nous avons aussi une lignée tout aussi directe par les femmes, la lignée matrilineaire, méconnue parce que traditionnellement c'est le père qui a donné son nom aux enfants et que le nom des femmes est perdu à chaque génération. Ma mère

1. FORTIER, Daniel. « Au fil des recherches », *L'Ancêtre*, vol. 43, n° 316, automne 2016, p. 56.

s'appelle Claire Dubois, ma grand-mère maternelle est Cécile Paradis, mon arrière-grand-mère maternelle est Marie Voyer... jusqu'à mon ancêtre femme Catherine Fièvre, celle qui est la pionnière et de qui je tiens le matronyme de Fièvre. J'ai l'habitude de dire que mon nom est Dussault mais que mon nom complet est Dussault-Fièvre parce qu'il décrit mieux de qui je suis issue. On me dit parfois : *oui mais Fièvre, c'est le nom de son père, donc un patronyme*. En effet, mais ses parents sont nés ailleurs, ont vécu ailleurs et sont morts ailleurs. C'est elle, Catherine Fièvre, qui est venue ici et qui a contribué à créer le peuple nouveau et différent que nous sommes. C'est donc elle, la pionnière, qui donne le matronyme à la lignée. Je suis issue des deux lignées Dussault et Fièvre.

ADN mitochondrial

La science évolue ; la société devrait suivre cette évolution. En effet, on sait depuis peu, c'est-à-dire depuis 1981, que les femmes ont leur marqueur génétique spécifique, l'ADN mitochondrial (ADNmt)². C'est le pendant féminin de ce qu'on connaît depuis longtemps : le chromosome Y, le marqueur génétique spécifique des hommes. Les pères transmettent seulement à leurs fils leur chromosome Y. Les femmes transmettent à tous leurs enfants leur ADNmt, mais seules les filles peuvent à leur tour le donner à leurs enfants. C'est une transmission intégrale, sans dilution de mère en fille. Donc, nous portons tous, hommes et femmes, dans chacune de nos cellules, l'ADNmt de notre ancêtre femme. Mais qui connaît son ancêtre matrilinéaire ? Malheureusement, bien peu de gens ! Pourtant, connaître sa lignée matrilinéaire nous permet de retrouver la partie perdue de notre identité et de sortir de l'ombre le nom des femmes.

Devant l'échec du double nom que la loi permet et l'évolution de nos connaissances scientifiques, la solution pourrait être que tout le monde porte un prénom, son patronyme et son matronyme³. Le père donne son patronyme à ses enfants et la mère leur donne son matronyme, éliminant ainsi le double, triple et quadruple choix de patronymes.

Tiré de ma lignée matrilinéaire, l'exemple suivant montre comment la femme peut transmettre à ses enfants le nom de son ancêtre femme, son matronyme, comme l'homme transmet le nom de son ancêtre homme, son patronyme. Notez que tous les noms entre parenthèses sont les matronymes des personnes mentionnées. Évidemment, elles ne les ont pas portés. En excluant les parenthèses, nous avons les noms qui ont été réellement ceux de ces ancêtres.

Benjamin **Voyer** (Séguin) x Marie-Louise Larivière (**Fièvre**)
Marie **Voyer** (**Fièvre**)

Firmin **Paradis** (Vigneault) x Marie Voyer (**Fièvre**)
Cécile **Paradis** (**Fièvre**)

Albert **Dubois** (Verdie) x Cécile Paradis (**Fièvre**)
Claire **Dubois** (**Fièvre**)

Antoine **Dussault** (Delaunay) x Claire Dubois (**Fièvre**)
Gabrielle **Dussault** (**Fièvre**)

Cette méthode nous est accessible parce que nous avons la chance de connaître, de façon précise, le moment de la création de notre pays. Nous savons qui sont nos pionniers et pionnières, sans compter que nos archives sont si complètes qu'il est facile de les retracer.

Évolution du nom de famille

Les noms de famille existent depuis peu de temps si on regarde l'histoire de l'humanité. Avant le x^e siècle, la très grande majorité des gens n'avaient qu'un prénom. Devant l'augmentation de la population, on a commencé à utiliser aussi un surnom pour distinguer les homonymes les uns des autres. Des événements comme l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, qui a réglementé la tenue des premiers registres paroissiaux, ont contribué à fixer les surnoms et à les muter en patronymes.

Après la conquête de la Nouvelle-France, la population s'est pliée à la coutume anglaise et les femmes, en se mariant, ont pris le nom de leur époux.

Plus récemment, rappelons-nous comment étaient nommées nos mères il y a quarante ans : M^{me} Antoine Dussault, M^{me} Jules Therrien... Elles n'avaient pas seulement pris le nom de leur mari en l'épousant, elles avaient même perdu leur prénom !

Depuis la révision du Code civil, le 2 avril 1981, les femmes, en se mariant, gardent leur nom de famille. De plus, tel que mentionné plus haut, elles peuvent donner leur nom à leurs enfants, mais, on l'a vu, il s'agit d'un système qui ne fonctionne pas et les couples reviennent au patronyme seulement.

Conclusion

Si on veut réellement que les femmes puissent transmettre leur nom, un changement s'impose et l'avenue de la lignée matrilinéaire permettrait certainement de sortir de l'impasse. On sait que l'être humain a tendance à résister au changement. Encore plus pour le sujet qui nous préoccupe, si l'on croit qu'il n'y a pas d'autres solutions que de revenir à la tradition.

La première démarche à entreprendre est de publiciser la vraie nature de la lignée matrilinéaire. Les femmes de ma lignée matrilinéaire, comme moi, portent en elles l'ADNmt de Catherine Fièvre. L'ancêtre femme est donc unique et différente de tous les autres ancêtres. C'est d'elle que nous tenons notre matronyme, un nom que nous devrions tous porter, hommes et femmes.

BIBLIOGRAPHIE

- DIONNE, Pierre-Yves. *De mère en fille*, Québec, Éditions MultiMondes, 2004, 81 p.
- DUSSAULT, Monique, Gabrielle DUSSAULT, et Irène BELLEAU. *La généalogie matrilinéaire... parce que la vie ne vient pas que du père*, Société d'histoire des Filles du Roy, 2014, 19 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
gabydussault@gmail.com

2. BOURSOT, P., et F. BONHOMME. « Génétique et évolution du génome mitochondrial des Métazoaires », *Génét. Sél. Evol.*, 1986, vol. 18(1), p. 74, www.researchgate.net.

3. SYKES, Bryan. *Les sept filles d'Ève : Génétique et histoire de nos origines : une incroyable découverte qui nous mène jusqu'à nos premiers ancêtres*, Pierre-Emmanuel DAUZAT (traducteur), Paris, Les éditions Albin Michel, 2001, p. 355.



Cinq familles Goupil arrivées au Michigan vers 1880

Jean Dubé (4571)

Détenteur d'un doctorat en biochimie, l'auteur a été professeur et chercheur à la Faculté de médecine de l'Université Laval de 1971 à 1998. À sa retraite, il s'est d'abord intéressé à sa généalogie familiale. Depuis quelques années, ses recherches portent sur les Goupil d'Amérique. Il a publié en 2006, dans cette revue, un article sur l'ancêtre Antoine Goupil.

Résumé

Sur une période de cinq ans, comme s'ils s'étaient donné le mot, cinq familles Goupil originaires du Québec et du Nouveau-Brunswick se sont établies au Michigan. Cet article décrit leur parcours et fait le bilan des traces qu'ils ont laissées sur leur terre d'adoption.

La géographie du Michigan

Pour mieux comprendre où ont vécu les cinq familles qui font l'objet de cet article, il est utile d'avoir quelques notions sur la géographie du Michigan. Les voisins de cet état sont principalement les grandes étendues d'eau de quatre grands lacs: Supérieur au nord, Michigan à l'ouest, Huron et Érié à l'est. Le Michigan n'a donc de frontières terrestres qu'avec trois États américains: le Wisconsin, l'Indiana et l'Ohio (Figure 1). De plus, le Michigan a aussi de courtes frontières terrestres avec la province de l'Ontario, en particulier, la région de Sault-Sainte-Marie, MI, au nord, et celle de Détroit au sud-est. On remarque aussi que le Michigan est constitué de deux péninsules, soit la péninsule supérieure au nord et la péninsule inférieure au sud. La première renferme 15 comtés dont deux, ceux de Marquette et d'Alger, furent habités par les membres d'une famille Goupille. La seconde compte

83 comtés. Les quatre autres familles Goupil ont établi leur domicile dans quelques comtés bordant le lac Huron, soit ceux de Presque Isle, Alpena, Iosco et Arenac, ainsi que le comté de Wayne qui renferme la ville de Détroit (Figure 2). À partir du Canada, il y a deux voies principales d'entrée au Michigan. La première, à partir de Sault Sainte-Marie en Ontario, permet d'accéder à la péninsule supérieure. La deuxième est celle de Windsor en Ontario, porte d'entrée de la ville de Détroit dans la péninsule inférieure. Celle-ci nous semble plus directe et plus naturelle pour des immigrants venant du Québec ou des



Figure 1 : L'État du Michigan et ses voisins. Source : www.nationsline.org/.



Figure 2 : Carte des comtés du Michigan. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Comtés_de_l'État_du_Michigan.

provinces maritimes. Malgré les distances considérables que ceux-ci ont eu à parcourir, il est probable que le chemin de fer a grandement facilité leurs déplacements.

Les Canadiens français au Michigan

Il y a eu plusieurs vagues d'immigration française et canadienne-française au Michigan¹. La première a débuté vers 1620 quand Étienne Brûlé et d'autres coureurs des bois explorèrent ces terres. Ensuite vinrent les missionnaires, dont en particulier le père Jacques Marquette qui y établit sa première mission en 1668. Puis, c'est en 1701 qu'un Français du nom d'Antoine de Lamothe Cadillac fonda le « Fort Pontchartrain du détroit » qui allait devenir la ville de Détroit. Durant tout ce temps, le Michigan était sous juridiction française et faisait donc partie

du territoire du Canada. Après la conquête anglaise de 1763, le Michigan passa aux mains de l'Angleterre, pour finalement devenir américain en 1837. C'est peu après, vers 1840, que débuta la plus importante vague d'immigration canadienne-française se poursuivant jusqu'au début du xx^e siècle. Ce mouvement, motivé par le désir d'une vie meilleure, était stimulé par l'effervescence de l'industrie minière, de l'exploitation forestière et par l'abondance des terres peu dispendieuses. C'est sur cette vague qu'arrivèrent au Michigan les cinq familles Goupil. Trois de celles-ci étaient originaires de ce qui est aujourd'hui désigné comme la région de Chaudière-Appalaches, au Québec, et deux autres de la ville de Shippagan, au Nouveau-Brunswick.

1. Famille de David Goupil et Marie-Rose Laflamme

a) Leur vie au Québec

David Goupil est né le 8 octobre 1816 à Saint-Michel-de-Bellechasse du mariage de Gabriel et Geneviève Langlois dit St-Jean². Il a 29 ans quand il se marie avec Caroline Catellier le 14 juillet 1846 à Saint-Michel-de-Bellechasse. Le couple s'installe à Sainte-Claire-de-Dorchester où naît leur fille Marie-Domithilde le 7 avril 1847. Cette fille meurt probablement en bas âge puisqu'on n'en retrouve plus trace par la suite. Trois semaines après la naissance de Marie-Domithilde, Caroline décède; elle a 18 ans. Un an après ce décès, soit le 3 juillet 1848, David épouse, à Sainte-Claire, Marie-Rose Kemmer dit Laflamme, fille mineure de Louis et Rose Couture. Marie-Rose était née le 22 juillet 1829 à Sainte-Claire et avait reçu le prénom Marie à son baptême. Ce second mariage est beaucoup plus fécond que le premier puisque le couple aura neuf enfants qui atteindront tous l'âge adulte: David, Napoléon, Marie, Sédulie, Philomène, Délima, Joseph, Edmond et Grégorine, tous nés au Québec.

b) Déménagement au Michigan

La vie de ces enfants semblait vouloir se dérouler au Québec. En effet, David fils convola en justes noces le 12 août 1872 à Lac-Etchemin avec Marie Morin, fille d'Étienne et Angélique Bernard. La famille prit maison à Lac-Etchemin où David exerça le métier d'agriculteur. Quatre enfants du couple sont nés à cet endroit. Comme plusieurs recensements l'indiquent, David fils et plusieurs de ses frères et sœurs ont choisi de déménager au Michigan vers 1879 et 1880. Selon le recensement de 1881, leurs parents, David père et Marie-Rose, habitaient encore à Lac-Etchemin avec leur fille Grégorine. Cependant, ils quittèrent eux aussi pour le Michigan peu après. En effet, lors du mariage de leur fille Délima avec Théodore Morin à Lac-Etchemin en 1882, il est mentionné que les parents de la



Figure 3: Carte de quelques endroits habités par les Goupil. Carte dessinée par l'auteur.

mariée résident à Tawas, Michigan. Pour Délima, son époux et leurs trois enfants, le départ survient seulement en 1890. De plus, Marie Goupil, sœur de David père, arrive au Michigan en 1883 avec son époux, Jean-Baptiste (John) Chevalier.

c) Les lieux habités par la famille au Michigan

Les villes de Tawas City et d'East Tawas dans le comté d'Iosco ont été importantes pour David Goupil et Marie-Rose Laflamme puisque c'est là qu'ils ont vécu en arrivant au Michigan et où deux de leurs enfants se sont mariés³, Joseph et Edmond,

1. Michigan, Wikipedia. <https://fr.wikipedia.org/>.

2. Toutes les dates de baptême, mariage et sépulture survenues au Québec ont été tirées du Fonds Drouin <https://genealogiequebec.com>. Certaines données des registres de paroisses du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont aussi été obtenues du Fonds Drouin.

3. À moins d'indication contraire, les données de baptême, mariage et décès du Michigan ont été trouvées sur les sites Internet <https://familysearch.org> et www.ancestry.com/.

ainsi que quelques petits-enfants. Tawas City est située sur les rives de la baie de Saginaw et du lac Huron (**Figure 3**). Elle a été fondée en 1854 et est devenue le chef-lieu du comté d'Iosco. Au recensement de 2010, elle comptait 1 827 habitants. Quant à East Tawas, elle a vu le jour en 1862. Les deux villes jumelles ont vécu de l'industrie forestière et des moulins à scie. Mentionnons aussi que Tawas City abrite un port qui accueille les grands vraquiers du lac Huron. Les Goupil ont fréquenté l'église catholique *Immaculate Heart of Mary* de Tawas City et la paroisse *Holy Mary* d'East Tawas.

C'est surtout dans la ville de Whittemore que plusieurs membres de la famille Goupil ont vécu (**Figure 3**). Cette ville est située à environ 20 km à l'ouest de Tawas City. David fils s'y établit avec sa famille pour vivre de l'agriculture. Ses frères Joseph et Edmond ainsi que ses sœurs Délima, Marie et Grégorine y sont également demeurés. Après la mort de son époux le 15 avril 1892 à Tawas City⁴, Marie-Rose Laflamme a habité à Whittemore en compagnie de ses filles célibataires Marie et Grégorine. C'est là qu'elle est décédée le 22 juillet 1901⁵. Le cimetière St. James de Whittemore contient les tombes d'au moins huit membres de la famille Goupil⁶. Après la fin du boom forestier du début des années 1900, la population de Whittemore a chuté de plus de 50 % et se situait à 384 personnes seulement au recensement de 2010.

Deux filles de David Goupil et Marie-Rose Laflamme ont suivi leur époux et ont élevé leurs enfants dans le township de Kawkawlin, à quelques kilomètres au nord de Bay City, au fond de la baie de Saginaw. Il s'agit de Sédulie, mariée à Paul Croteau, et de Philomène, mariée à Achille Goulet. Finalement, un autre enfant de cette famille, Napoléon, s'est un peu éloigné de ses frères et sœurs et a vécu à Grayling, dans le comté de Crawford, au Michigan. Cette ville d'environ 2 000 habitants est située à 110 km au nord-ouest de Whittemore. Après la mort de Napoléon en 1897, son épouse et ses enfants ont déménagé à Los Angeles, en Californie.

d) L'héritage démographique de cette famille

David Goupil et Marie Rose Laflamme ont eu neuf enfants qui ont atteint l'âge adulte :

- 1 David** fils, né le 27 mai 1849 à Sainte-Claire, marié à Marie Morin le 12 août 1872 à Lac-Etchemin; le couple aura dix enfants: Marie, Rena, Theodore, Simon, Clifford, Annie, Anson, Alice, Edmond et Louise.
- 2 Napoléon**, né le 15 octobre 1852 à Sainte-Claire, marié à Cédulie Croteau le 15 novembre 1887 au Michigan; le couple aura trois enfants: Leah, Emma et Thomas Francis.

- 3 Marie**, née le 23 juillet 1854 à Sainte-Claire, célibataire, décédée à Grand Rapids, Michigan, le 16 mars 1930.
- 4 Sédulie**, née le 7 mars 1859 à Sainte-Claire, mariée à Paul Croteau le 7 juillet 1890 à Whittemore, Michigan; le couple aura deux enfants: Eugene et Doria.
- 5 Philomène**, née le 11 avril 1861 à Sainte-Claire, mariée à Achille Goulet (Goulait) le 4 octobre 1881 à Au Sable, Michigan; le couple aura six enfants: Arthur, Georgeana, Victor, Louise, Marie et Anna.
- 6 Délima**, née le 18 mai 1863 à Sainte-Claire, mariée à Théodore Morin le 30 octobre 1882 à Lac-Etchemin; le couple aura treize enfants: Napoleon, Joseph, Edmond, Leo, William, John Mary, Mary, George, Rosia, Alphonse, Joseph Robert, Mary Ann et Blanche.
- 7 Joseph Charles**, né le 30 avril 1865 à Lac-Etchemin⁷, marié d'abord à Sarah Baker le 22 juin 1891 à East Tawas; un fils, George. Marié ensuite à Annie Weseneck le 20 juillet 1903 à Whittemore, Michigan; le couple aura cinq enfants: Wallace, Ladeema, Basil, Florence et William.
- 8 Pierre Edmond**, né le 31 mars 1867 à Lac-Etchemin, marié d'abord à Cynthia Casler après 1895, pas d'enfants; marié ensuite à Elizabeth Ranger le 13 octobre 1931 à Tawas City, pas d'enfants.
- 9 Germaine Grégorine**, née le 17 novembre 1870 à Lac-Etchemin, célibataire, décédée le 4 août 1906 dans le comté d'Iosco, au Michigan.

À la deuxième génération, on retrouvait pas moins de 40 petits-enfants dont 19 portent le patronyme Goupil, 13 celui de Morin, 6 celui de Goulet et 2 celui de Croteau. De la famille de David Goupil père, il reste encore au Michigan de nombreux descendants portant le patronyme Goupil. La plupart d'entre eux proviennent de la famille du fils Joseph et de son épouse Annie Weseneck. Dans cette lignée, soulignons en particulier Basil Goupil qui a été chef des pompiers de Whittemore et qui est un des pères fondateurs en 1948⁸ du *Whittemore Speedway*, l'attraction principale de cette ville. Deux fils de Joseph, Wallace et William, sont des vétérans de la Seconde Guerre mondiale. Mentionnons aussi qu'un fils de Basil, Thomas Leslie Goupil, est pasteur baptiste dans la ville de Morrice, au Michigan, où il a la responsabilité de la *Bethany Bible Baptist Church*⁹. Enfin, un arrière-petit-fils de David et Marie Morin, Michael Goupil, est un dentiste spécialisé en chirurgie maxillo-faciale; il a été vice-doyen aux étudiants au Centre de santé de l'Université du Connecticut, à Farmington¹⁰.

4. Décès de David Goupil et de Napoléon Goupil. Voir le site Internet: Index to the Tawas Herald: 1892-1899 Iosco County Michigan: files.usgwarchives.net/mi/iosco/hsgs/newspaper/new-herald1892-99obit.txt.

5. Décès de Rose Goupil (Laflamme) <https://familysearch.org>.

6. Find a grave www.findagrave.com/cgi-bin/fg.cgi.

7. Joseph et Edmond ont été baptisés à la mission de Lac-Etchemin et leurs baptêmes ont été inscrits au registre de la paroisse de Sainte-Justine-de-Dorchester.

8. *Whittemore Speedway Racing History-Angelfire*. www.angelfire.com/.

9. *Bethany Bible Baptist Church*. www.drgoupil.com/.

10. D^r Michael Goupil DDS. www.linkedin.com/.

2. Famille de Joseph Goupil et Délina Lacroix

a) Leur vie au Québec

Joseph Goupil est né à Sainte-Claire-de-Dorchester le 6 juillet 1844. Il était le fils de Louis et Félicité Ouellet, neveu de David Goupil et Marie-Rose Laflamme. Il avait 30 ans lors de son mariage avec Délina Lacroix le 7 septembre 1874 à Saint-Léon-de-Standon. Cette dernière était née le 17 avril 1859 à Saint-Malachie du mariage d'Ambroise et de Céline Ratté. Elle avait été baptisée sous le prénom Angèle Lina, mais elle fut connue sous celui d'Adéline et, plus souvent, sous celui de Délina. Elle avait 15 ans à son mariage avec Joseph. C'est à Saint-Léon que les nouveaux mariés se sont installés et ont vu naître leurs trois premiers enfants. La **Figure 4** montre la photo du couple au début des années 1900.

b) Déménagement au Michigan

La première trace laissée par cette famille au Michigan est la naissance de Joseph, inscrite dans le registre paroissial de l'église Saint-Bernard d'Alpena le 29 juillet 1883. Toutefois, le recensement de 1900 nous dit que la famille pourrait être arrivée en 1881. Tout comme au Québec, Joseph continuait d'exercer le métier de fermier. Il hébergeait aussi sa mère, Félicité Ouellet, veuve depuis 1865. Cette dernière est décédée à Alpena le 10 mai 1894 à l'âge de 87 ans.

Je n'ai trouvé aucun indice laissant croire que la décision d'immigrer au Michigan avait quelque chose à voir avec la famille de David Goupil, oncle de Joseph. J'ai plutôt l'impression que c'est la famille Lacroix qui a été l'instigatrice de cette migration. En effet, toute la famille Lacroix a été réunie à Alpena. Cela incluait les frères et les sœurs ainsi que les parents Lacroix, soit Ambroise et Céline Ratté. Le premier de cette famille arrivé à Alpena en 1881 en même temps que Délina semble être son frère Elzéar (John), marié à Sainte-Claire-de-Dorchester le 31 mai 1881. De plus, au moins deux frères et une sœur de Délina se sont mariés à Alpena entre 1888 et 1891. Les parents Lacroix sont décédés à Alpena : Céline le 18 juillet 1905, à l'âge de 71 ans, et Ambroise le 4 mai 1911, à l'âge de 77 ans.

Au Michigan, Joseph et sa famille ont vu l'orthographe de leur nom de famille se changer en Goupel, Goupell ou Goupie. C'est finalement celui de Goupell qui a prévalu. La vie continuait et six enfants ont vu le jour au Michigan dans la famille de Joseph : Joseph fils, Olive, Eva, Napoleon (Paul), George-Israel et Eugene¹¹.

Au début des années 1900, la famille de Joseph et Délina a quitté Alpena pour s'installer à Onaway, dans le comté de Presque Isle (**Figures 2 et 3**). C'est à cet endroit que furent célébrés les mariages de quatre de leurs enfants. Délina est décédée à Onaway le 14 février 1927 à l'âge de 67 ans, et Joseph le 25 mai 1936 à 91 ans. On connaît les causes de leur décès



Figure 4 : Délina Lacroix et Joseph Goupil au début des années 1900.

Source : Collection de Dale Goupell.

grâce à Janet Anderson et B. J. Kemme qui ont rapporté les conclusions de l'autopsie¹². Délina était diabétique et a sombré dans un coma. Quant à Joseph, il souffrait de sénilité et d'artériosclérose ; il est mort à la suite d'une hémorragie cérébrale. Les deux époux ont été inhumés dans le *St. Paul's Cemetery* d'Onaway.

c) Les lieux habités par la famille au Michigan

À leur arrivée au Michigan, Joseph et Délina ont vécu à Alpena, chef-lieu du comté d'Alpena (**Figure 3**). Cette ville est située sur le bord du lac Huron, au nord de l'État du Michigan, dans ce qui est appelé la péninsule inférieure. Historiquement, la ville a vécu de la pêche, de la coupe du bois et de l'exploitation des carrières de calcaire qui seraient parmi les plus grandes au monde. Incorporée en 1871, la ville comptait déjà

11. BMS d'Alpena au Michigan. On peut y trouver une transcription de tous les actes religieux de 1864 à 1925. www.alpenalibrary.org/.

12. *Onaway death certificates-Presque Isle County* colligés par Janet Anderson et B. J. Kemme. <http://presqueisle.migenweb.net/>.

6 153 habitants en 1880¹³. Les Goupil ont d'abord fréquenté l'église catholique irlandaise *St. Bernard* qui a changé de nom pour devenir l'église française Sainte-Anne en 1883.

À partir de 1900, la plupart des membres de cette famille ont fait leur nid à Onaway dans le comté de Presque Isle et s'y sont mariés. Onaway est une ville dont la population a augmenté rapidement pour atteindre 3 000 personnes en 1903¹⁴. Cette croissance fulgurante a coïncidé avec l'ouverture de sept moulins à scie. Les Goupell ont fréquenté l'église catholique *St. Paul*. La ville d'Onaway a connu un déclin après un incendie majeur survenu en 1926.

Voici la liste des personnes reliées à cette famille qui ont été inhumées à Onaway : George Goupell et son épouse Laura Hunt au *Elmwood Cemetery*, Bertha Goupell (1906-1981) au *Hillcrest Cemetery* et Joseph Goupie, Delena Goupie (Lacroix) ainsi que Demerise Goupil Precour au *St. Paul's Cemetery*.

d) L'héritage démographique de cette famille

Joseph Goupil et Délina Lacroix ont eu neuf enfants qui ont atteint l'âge adulte et se sont mariés :

- 1 **Marie-Hénédine**, née le 4 septembre 1875 à Saint-Léon-de-Standon, mariée à Israël Létourneau le 23 octobre 1893 à Alpena; le couple a eu six enfants : Alfred, Eva, Della, Eugene, Ernest et Thomas.
- 2 **Marie-Évelina (Vina)**, née le 18 juin 1877 à Saint-Léon-de-Standon, mariée à Thomas Walker le 13 juin 1898 à Alpena; le couple a eu six enfants : Florence, Louise, Thomas, Samuel, Edna et William.
- 3 **Marie-Démerise**, née le 17 avril 1879 à Saint-Léon-de-Standon, mariée à Eugene Precour le 11 septembre 1899 à Alpena; le couple a eu quatre enfants : Eugene jr, Marie, Elmer et Dorothy.

4 **Joseph** fils, né le 17 juillet 1883 à Alpena, marié à Mary Milostan le 18 juillet 1910 à Onaway; le couple a eu trois enfants : Irene Mary, Delena et Edward.

5 **Marie Olive**, née le 16 septembre 1885 à Alpena, mariée à John Shaloy le 14 juillet 1902 à Onaway; le couple a eu quatre enfants : Florence, Andrew, Carl et Marie Amy.

6 **Marie Eva**, née le 19 mai 1888 à Alpena, mariée à Trefflé Gendron le 20 septembre 1906 à Onaway; un seul fils survivant : Eugene Louis. La famille a vécu à divers endroits au Michigan et a terminé sa vie en Ontario.

7 **Joseph Louis Napoleon (Paul)**, né le 16 mars 1891 à Alpena, marié à Minnie Laforet le 3 février 1913 à Onaway; le couple a eu quatre enfants : Edna, Lucille Eva, Arthur et Beatrice.

8 **George Israel**, né le 18 avril 1894 à Alpena, marié d'abord à Laura Hunt le 17 novembre 1920 à Onaway, dont il aura un fils, William. Marié ensuite à Bertha Dennis le 24 octobre 1935 à Onawa : pas d'enfants.

9 **Eugene Joseph**, né le 14 août 1899 à Alpena, marié à Mildred Bertoli le 6 septembre 1926 à Détroit; le couple aura quatre enfants : Barbara, Carol Mae, Ann Marie et Joseph Eugene.

À la deuxième génération, on retrouve 33 petits-enfants : 12 d'entre eux portent le patronyme Goupell, 6 celui de Létourneau, 4 celui de Precour, 4 celui de Shaloy et 1 celui de Gendron. C'est grâce à la famille de Joseph Goupell et Mary Milostan que subsistent plusieurs descendants Goupell au Michigan. Certains habitent à Onaway et à Posen, ville située à environ 40 km au sud-est d'Onaway. Un des descendants de Joseph Goupell et Mary Milostan, le docteur Matthew Goupell du *Department of Hearing and Speech Sciences* de l'université du Maryland, est un spécialiste renommé de la recherche sur l'audition et les implants cochléaires¹⁵.

3. Famille de Joseph Goupil et Marie-Marguerite Forest

a) Leur vie au Québec et en Nouvelle-Écosse

Joseph-Édouard Goupil est né à Beaumont, au Québec, le 13 octobre 1845 du mariage de Joseph et de Marie-Angèle Boniface dit Aubé. Joseph Goupil fils avait un seul frère, Thomas, né le 4 septembre 1847 et marié avec Marie Daraïche le 14 octobre 1865 à Sainte-Anne-des-Monts. Thomas exerçait le métier de pêcheur à Mont-Louis, en Gaspésie. Les autres membres de cette famille étaient décédés en bas âge. Est-ce que Thomas a exercé une influence sur le métier de son frère Joseph? Peut-être, parce que quelques années plus tard, le 7 janvier 1867, Joseph épousait à West Arichat, en Nouvelle-Écosse, Marie Forest, fille de Louis et Louise Gaudrot. Il est

indiqué sur le certificat de mariage que Joseph exerçait le métier de *seaman*. Marie-Marguerite était née à Arichat le 26 août 1842. L'année suivant le mariage, Joseph et Marie ont eu une fille qui a reçu les prénoms Marie-Louisa Angelle à son baptême¹⁶. Selon le recensement de 1871 pour le comté de Richmond en Nouvelle-Écosse¹⁷, Joseph et Marie n'avaient encore qu'un seul enfant et leurs voisins immédiats étaient les beaux-parents Forest (**Figure 5**). L'année suivant le recensement de 1871, la famille est venue résider au Québec, à Saint-Joseph-de-la-Pointe Lévy (Lauzon), où Joseph, comme son père avant lui, a exercé le métier de charpentier, et où sont nés huit enfants, de 1872 à 1880.

13. Alpena Michigan. <https://en.wikipedia.org/>.

14. Onaway, Michigan Historical Museum. www.onawayhistoricalmuseum.com.

15. Matthew Goupell, Hearing and Speech Sciences Department. <https://hesp.umd/facultyprofile/Goupell/Matthew>.

16. Nova Scotia Historical Vital Statistics. www.novascotiagenealogy.com.

17. Joseph Goupe *seaman*. Voir le recensement du Canada (1871) en Nouvelle-Écosse, district de Richmond, sous-district de Little Arichat.

b) Déménagement au Michigan

Le recensement de 1900 à Détroit indique que la famille était arrivée aux États-Unis en 1882. On sait que la famille de Joseph Goupil et Marie Forest était présente à Détroit au moins depuis l'année 1883. En effet, le site Internet d'*Ancestry* contient une section intitulée *US City Directories 1822-1995* qui donne les noms, les adresses et les professions des chefs de famille de diverses grandes villes. Dans celui de Détroit pour l'année 1883, on retrouve le nom de *Joseph Goupy, ship carpenter* qui habite au numéro 350 de la rue Franklin. La famille est demeurée sur cette rue pendant plusieurs années, mais pas toujours dans le même logement. Puis, comme on peut le constater au recensement de 1900, elle est déménagée non loin de là, au 179 de la rue Chene. Le patronyme est maintenant orthographié Goupell. De ce même recensement, on apprend aussi que Marie Forest a eu douze enfants dont cinq encore vivants. On reviendra plus loin sur la vie de ces enfants. Joseph père exerçait toujours le métier de charpentier à Détroit. Il est décédé le 24 février 1910 à Détroit à l'âge de 64 ans. Quant à Marie Forest, sa vie fut beaucoup plus longue. En 1930, elle habitait avec sa fille Annie (alors mariée avec William Proctor) dans le township de Canton, à l'ouest de la ville de Détroit. Elle est décédée à Détroit le 29 juillet 1937 à l'âge de 93 ans.

c) Les lieux habités par la famille au Michigan

Détroit est la plus grande ville du Michigan. Elle a été fondée en 1701 par le sieur de Lamothe Cadillac. Elle a été d'abord sous le contrôle des Français puis, après 1760, sous celui des Anglais, pour passer enfin aux mains des États-Unis en 1783 après le traité de Paris. La ville s'est développée rapidement grâce aux industries du transport, de la navigation, des manufactures et finalement de l'automobile. Après les Français, les Anglais et les Irlandais, ce fut au tour des Allemands, des Polonais et aussi, bien sûr, des Canadiens français d'y être attirés. En 1880, la population de Détroit était de 116 000 habitants et, après cette date, elle a pratiquement doublé à chaque décennie pendant une période de près de 50 ans¹⁸.

Un des secteurs d'activité les plus importants à Détroit lors de l'arrivée de Joseph Goupil, en 1882, était celui de la construction navale et, en particulier, celle des bateaux à vapeur¹⁹. Or, c'est dans ce domaine que Joseph exerçait son métier de charpentier. On sait, par le rapport d'un accident de travail survenu le 18 avril 1893, qu'il travaillait pour la *Detroit Dry Dock Company*²⁰. Dans ce document il est dit :

Joseph Goupell, ship carpenter, age 47, married, employed by the Detroit Dry Dock CO., of Wyandotte, received internal injuries as a result of carrying heavy timber up a gang plank. He was disabled twenty days and received one-half pay during that time. Expenses paid by the American Casualty Insurance and Security Co.

Province of Nova Scotia		District No. 25		Halifax, N.S.		Sub-District No. 1		Schedule No. 1—Nominal Return of the Living.	
Sex	Age	Profession	Religion	Marital Status	Place of Birth	Profession	Religion	Marital Status	Place of Birth
M	57	England	W. Methodist	Married	England	English	Married	Married	England
F	56	Scotland	C. Presb.	Married	Scotland	Scottish	Married	Married	Scotland
M	16	Scotland	C. Presb.	Single	Scotland	Scottish	Single	Single	Scotland
M	20	Scotland	C. Presb.	Single	Scotland	Scottish	Single	Single	Scotland
F	22	Scotland	C. Presb.	Single	Scotland	Scottish	Single	Single	Scotland
M	2	Scotland	C. Presb.	Single	Scotland	Scottish	Single	Single	Scotland
M	1	Scotland	C. Presb.	Single	Scotland	Scottish	Single	Single	Scotland
M	70	Scotland	C. Presb.	Married	Scotland	Scottish	Married	Married	Scotland
F	38	Scotland	C. Presb.	Married	Scotland	Scottish	Married	Married	Scotland
M	25	Scotland	C. Presb.	Single	Scotland	Scottish	Single	Single	Scotland
F	26	Scotland	C. Presb.	Single	Scotland	Scottish	Single	Single	Scotland
M	3	Scotland	C. Presb.	Single	Scotland	Scottish	Single	Single	Scotland
F	5	Scotland	C. Presb.	Single	Scotland	Scottish	Single	Single	Scotland

Figure 5: Extrait du recensement du Canada de 1871 en Nouvelle-Écosse.

Le chantier de la *Detroit Dry Dock Company* était situé à l'angle des rues Atwater et Orleans sur les rives de la rivière Détroit. L'endroit habité par Joseph sur la rue Chene était situé à deux rues à l'est de ce chantier.

d) L'héritage démographique de cette famille

Joseph Goupell et Marie Forest ont eu trois garçons et deux filles qui sont devenus adultes :

- 1 Marie-Louise-Angelle**, née le 18 septembre 1868 à Arichat, Nouvelle-Écosse, mariée à Joseph Wells le 7 août 1887 à Détroit; le couple a eu onze enfants: Joseph, Jeannette, Johnnie, Louis, Annetta, Mary Lo, Archie, Edward, Peter, Josephine et Susie.
- 2 Joseph-Édouard (Peter Edward)**, né le 5 août 1872 à Lauzon, au Québec, célibataire.
- 3 Marie-Anne (Anna ou Annie)**, née le 18 mars 1875 à Lauzon, mariée d'abord à Otis Proctor le 3 octobre 1898 à Détroit, dont elle a trois enfants: Anna, William et Otis; mariée ensuite à William Proctor (frère d'Otis) le 12 avril 1904 à Détroit, dont elle aura une fille, Frances.
- 4 Jean-Arthur (Archie)**, né le 18 février 1878 à Lauzon; célibataire, il habitait avec sa mère à Détroit.
- 5 Joseph**, né le 18 octobre 1884 à Détroit, marié à Mary Bowen le 21 août 1912 à Détroit; pas d'enfants.

Aucun des descendants des enfants de Joseph et Marie n'a porté le patronyme Goupil ou l'une de ses variantes orthographiques. Quatre enfants demeurés célibataires ont pour nom Proctor. Seule Marie-Louise a eu une famille nombreuse. De ses onze enfants avec Joseph Wells, huit ont fondé des familles. Ce sont Jeannette, Johnnie, Louis, Annetta, Archie, Edward, Josephine et Susie. Leurs enfants ont porté les patronymes Wells, Lash, Widmaier, Tarrow et Alger. Ils ont fait leur vie au Michigan.

18. Detroit (Michigan) : <https://fr.wikipedia.org/>.

19. *Dry docks Complex* (Detroit, Michigan) – Wikipedia. <https://en.wikipedia.org/>.

20. Accident de travail de Joseph Goupell. Rechercher sur Internet : Joseph Goupell *Detroit Dry Dock Company*.

4. Famille de Pierre Goupille et Louisa Gay

a) Leur vie au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard

Pierre Goupille est né à Shippagan le 24 juillet 1841 du mariage de Joseph et Cordule Brideau²¹. On ne connaît rien de la vie qu'il mena pendant les 27 premières années de son existence. C'est le 10 novembre 1868 qu'on le retrouve à l'Île-du-Prince-Édouard alors qu'il vient d'épouser Louisa Gay²². On en sait un peu plus sur Pierre et sa famille grâce au recensement de 1881 à l'Île-du-Prince-Édouard (**Figure 6**). Il y est recensé sous le nom de *Peter Geopille*. On y apprend qu'il exerce le métier de *sea-man* et qu'il habite à l'extrémité est de l'île, dans le comté de Kings, canton 44, dont la municipalité principale est Souris. Il habite la maison voisine de celle de ses beaux-parents Charles et Adelaïde Gay. La famille de Peter compte alors quatre enfants, tous nés à l'Île-du-Prince-Édouard. La plus jeune est une fille prénommée Elister qui semble être décédée après 1881.

b) Déménagement au Michigan

On sait par le recensement de 1900 à Détroit que la famille était arrivée aux États-Unis en 1883. En effet, c'est dans le *Detroit City Directory* de cette année-là qu'on trouve le nom de Peter Goupille, *carpenter*, qui habitait sur l'avenue Torrey, près de l'avenue Lovett. Si on suit les *Directories* année après année, on constate que Peter Goupille a habité plusieurs logements dans Détroit pour finalement se stabiliser en 1887 au 425 ou 428 de la rue Ash, où la famille résidait toujours au recensement de 1900. Dans ce recensement, il était également mentionné que Louisa Gay avait eu neuf enfants et qu'il n'en restait que trois vivants. Leur nom de famille s'écrivait désormais Goupill. Le fils Joseph était parti de la maison après son mariage en 1889. La vie tranquille de cette famille s'était arrêtée le 1^{er} janvier 1899 quand Joseph est décédé à la suite de diverses maladies. Puis, le 28 mars 1901, ce fut au tour de son épouse Louisa de quitter ce monde, victime d'un carcinome de l'utérus. Ses deux fils alors célibataires, Frank (Thomas Francis) et Alexander, continuaient d'habiter ensemble dans l'appartement de la rue Ash. Malgré tous ces malheurs, la famille a continué de vivre et de s'agrandir aux États-Unis.

c) Les lieux habités par la famille au Michigan, en Ohio et en Californie

Les trois fils de Peter Goupill ont choisi des chemins différents. Prenons d'abord l'aîné de la famille, Joseph. Après avoir occupé divers emplois durant sa jeunesse, celui-ci a travaillé comme ingénieur de chemin de fer pendant la plus grande partie de sa vie active. À cause de son travail, il fut amené à habiter dans diverses villes du Michigan (Détroit, Battle Creek, Edenville et Ann Arbor) et à Toledo, dans le comté de Lucas, en Ohio. On a pu suivre ses déplacements par les lieux de naissance et de décès des membres de la famille. Joseph est décédé

1881-RECENSEMENT		Province of P. E. Island		District No.		S. District	
SUBÉDULÉ No. 1 - Nominal Return of the Living							
TABLEAU No. 1 - Dénombrement des Vivants							
Sexe	Age	Profession	Religion	Marriage	Color	Place of Birth	Place of Birth
Male	39	Sea-man	Anglican	Married	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Female	35	Wife	Anglican	Married	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Male	14	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Female	9	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Male	3	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Female	3	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Male	59	Sea-man	Anglican	Married	White	England	Sea-man
Female	58	Wife	Anglican	Married	White	England	Wife
Male	60	Sea-man	Anglican	Married	White	England	Sea-man
Female	58	Wife	Anglican	Married	White	England	Wife
Male	62	Sea-man	Anglican	Married	White	England	Sea-man
Female	62	Wife	Anglican	Married	White	England	Wife
Male	75	Sea-man	Anglican	Married	White	England	Sea-man
Female	75	Wife	Anglican	Married	White	England	Wife
Male	34	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Female	34	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Male	35	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Female	35	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Male	11	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Female	11	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Male	5	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Female	5	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Male	2	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island
Female	2	Child	Anglican	Unmarried	White	Prince Edward Island	Prince Edward Island

Figure 6 : Extrait du recensement du Canada de 1881 à l'Île-du-Prince-Édouard.

le 19 juin 1931 dans le comté de Monroe, canton de London, au Michigan. Ce canton peu peuplé est situé à environ 60 km au sud-ouest de Détroit. Le deuxième fils de Peter et Louisa se nommait Thomas Francis. Il a passé sa vie à Détroit où il a exercé plusieurs métiers. Au recensement de 1910, lui et sa jeune famille demeuraient dans le quartier 6, au numéro 114 de la rue Lysander, tandis qu'aux recensements de 1930 et 1940, ils résidaient dans le quartier 10, au numéro 2484 de l'avenue Clements. Quant au troisième fils, Alexander, il est déménagé à Los Angeles en Californie avant 1907. Il y a exercé le métier de barbier comme il le faisait déjà à Détroit. Au recensement de 1910, il résidait à Los Angeles, au numéro 936 de l'avenue Hollywood. Lors de la conscription de 1917-1918, il habitait dans la ville de Fullerton, en banlieue de Los Angeles. En 1930, il était revenu à Los Angeles et il demeurait au numéro 61 de l'avenue Brooks.

d) L'héritage démographique de cette famille

Seuls trois enfants de Peter Goupill et Louisa Gay ont donc atteint l'âge adulte et se sont mariés :

- 1 Joseph**, né le 29 juillet 1868 (année qui apparaît sur son certificat de décès, mais il est plus vraisemblablement né en 1869 puisque ses parents se sont mariés en novembre 1868) à l'Île-du-Prince-Édouard, marié à Helen Farley vers 1889 au Michigan; sept enfants de ce couple ont atteint l'âge adulte: Hazel, Alice, Charles, Catherine, Clarence, Harry, Roy. Frederick n'a vécu que quelques mois.
- 2 Thomas Francis**, né le 18 janvier 1876 à Souris, Île-du-Prince-Édouard, marié à Mary Maude Paget le 25 octobre 1906 à Détroit; ce couple aura quatre enfants: Louise, Grace, Vallarie et Thomas Francis fils.

21. Site Internet de Généalogie Acadienne. www.genealogie-acadienne.net/.

22. Mariage de Peter Goupille et de Louisa Gay. Voir le site Internet Prince Edward Island Registers, 1832-1885. Mariages 1867-1871. Voir aussi *FamilySearch*.

3 Alexander, né le 15 août 1878 à l'Île-du-Prince-Édouard, marié à Annette Giering le 9 juillet 1907 à Los Angeles, dont il a un seul enfant, William.

Seul le certificat de baptême de Thomas Francis Goupille a été retrouvé²³, mais le recensement de 1881 indique que les deux autres fils sont aussi nés à l'Île-du-Prince-Édouard (**Figure 6**).

Peter Goupille et Louisa Gay ont eu relativement peu de descendants. En effet, deux enfants de Thomas Francis sont demeurés célibataires, soit Grace et Thomas Francis jr. Par ailleurs, Louise (Shaughnessy) avait deux enfants au recensement

de 1940 à Détroit tandis que Valerie (McGowan) ne semble pas avoir eu d'enfants. Quant à Alexander, il n'a eu qu'un fils qui n'a pas eu d'enfants. Finalement, seul Joseph a perpétué le nom de Goupill et cela grâce à son fils Harry et son épouse Lillian Picket. En effet, Harry et Lillian ont eu trois enfants, dix petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants qui portent le nom de Goupill. Ils habitent tous encore au Michigan, dans les régions de Houghton Lake, Milan, Gaylord et Westland. Les quatre autres enfants de Joseph Goupill et Helen Farley se sont mariés, mais seule l'aînée Hazel a eu des enfants, un garçon et une fille, avec son époux Edward Bush.

5. Famille de François-Xavier Goupille et Marguerite Godin

a) Leur vie au Nouveau-Brunswick

François-Xavier Goupille est né à Shippagan le 18 octobre 1847 du mariage de Joseph et de Rose St-Cœur. Il était le demi-frère de Pierre Goupille de la famille précédente. François-Xavier a épousé Marguerite Godin le 20 février 1871 à Caraquet²⁴. Cette dernière y était née le 15 octobre 1849 du mariage de Joseph et de Marie Haché. Au recensement du Canada en 1871, François-Xavier exerçait le métier de *farmer fisherman*. Le couple a vécu ses cinq premières années de mariage à Shippagan. C'est là que sont nés les deux premières filles dont les baptêmes ont été rapportés dans le registre paroissial de cette ville: Marie-Rose (plus tard appelée Marguerite) et Marie-Mathilde. Puis, vers 1876, la famille est déménagée à Saint-Isidore, au Nouveau-Brunswick, où trois autres filles sont nées: Florida (Ada), Marie-Sophie-Euphémie et Marie-Louise. Au recensement canadien de 1881, il était mentionné que Xavier Goupille était *farmer*.

b) Déménagement au Michigan

On a vu plus tôt que le demi-frère de François-Xavier, Pierre (Peter), résidait au Michigan depuis 1883. François-Xavier Goupille aussi a été inscrit dans le *City Directory* de la ville de Détroit pour l'année 1883 sous le nom de Frank Goupy. Comme son aîné, il exerçait le métier de charpentier. Il demeurait chez Joseph Goupy. Selon toute vraisemblance, ce dernier est le frère cadet de François-Xavier; il s'agirait de Joseph

Théodore Goupille, arrivé au Michigan vers 1881 ou 1882²⁵. Joseph Théodore habitait encore à Détroit en 1888 et 1889 alors qu'il est inscrit sous le nom de Theodore Goupy dans le *City Directory*. Par contre, François-Xavier n'a fait que passer à Détroit. En effet, les *City Directories* de Détroit ne contiennent plus son nom après l'année 1883. Tout indique que la prochaine destination de François-Xavier et sa famille était la ville de Standish, dans le comté d'Arenac, au Michigan²⁶. Ils habitaient dans le secteur de la route Worth, laquelle est située à environ 5 km de la ville de Standish. On ne sait pas quelle était l'occupation de François-Xavier à Standish. Les seules autres informations qu'on a sur la vie de la famille à cet endroit veulent que le fils Arthur Goupille soit né en 1892, ainsi qu'une petite-fille, Jennie Veillette, en 1889. Puis en 1895, tout le clan Goupille déménage à Grand Marais à environ 425 km au nord-est de Standish. On ne connaît ni le trajet qu'ils ont pris ni le mode de transport choisi, mais on peut penser qu'il fallait une bonne raison pour entreprendre un tel voyage. On sait par l'une de ses descendantes²⁷ que François-Xavier a été propriétaire de l'*European Hotel* à Grand Marais. En effet, au recensement de 1900, son métier était celui d'*hotel keeper*²⁸. On pourrait donc émettre l'hypothèse que c'est cette occasion d'affaires qui a attiré François-Xavier et sa famille à Grand Marais. Mais, cette occupation n'a été que temporaire puisqu'au recensement de 1910, François-Xavier était redevenu simplement *farmer*. Malgré cela, les pérégrinations à travers le Michigan

23. Baptême de Thomas Francis Goupille. Tiré du site Internet Prince Edward Island Baptism Card Index 1721-1885. Aussi dans *FamilySearch*.

24. Mariage de François-Xavier Goupille à Caraquet. BMS de Caraquet, le 20 février 1871.

25. Une page Internet contient la biographie de Joseph Théodore Goupille et sa famille et traite de leur migration du Nouveau-Brunswick à Détroit, puis en Colombie-Britannique. La naissance, le 16 avril 1882 à Détroit, de Clara Anne Goupille, fille de Joseph Théodore et Phœbe Doucet, indique que la famille avait dû arriver là au plus tard en 1881 ou 1882.

26. Établissement de François-Xavier Goupill et sa famille à Standish, Michigan. Plusieurs documents indiquent que la famille a séjourné plusieurs années aux environs de Standish à la fin des années 1880 et au début des années 1890. Le plus intéressant est la rubrique nécrologique d'Arthur Goupille, fils de François-Xavier et Marguerite Godin. Dans l'*Escañaba Daily Press, Escañaba Michigan* du 5 septembre 1953, il est dit qu'Arthur Goupille est né à Worth Michigan en 1892 et qu'il est déménagé à Grand Marais avec ses parents en 1895. De plus, dans ses documents d'enrôlement de 1917 et de 1942, on indique qu'Arthur est né à Worth dans un cas et à Standish dans l'autre. En consultant une carte de la région de Standish dans la baie de Saginaw, on comprend que la route Worth est un secteur de la ville de Standish, à quelques kilomètres de celle-ci. Finalement, dans le site de *FamilySearch*, on retrouve le document de mariage de Jennie Veillette, fille de Samuel et Marguerite Goupille et petite-fille de François-Xavier Goupille et Marguerite Godin; il est écrit que Jennie est née à Standish en 1889.

27. *Ancestors of Karyn Van Kainen*. www.kdvkfamilytree.50megs.com.

28. Frank Goupelle (François-Xavier Goupille) au recensement de 1900. *FamilySearch*.

étaient terminées pour la famille; la péninsule supérieure du Michigan est demeurée sa terre d'attache. François-Xavier est décédé le 22 mai 1916 à Grand Marais et, selon le *Michigan Death Certificates, 1921-1952*, Margaret, son épouse, est morte le 28 mars 1938.

c) Lieux habités par la famille au Michigan

La ville de Standish, dans le comté d'Arenac au Michigan, est située à environ 55 km de Bay City, dans la baie de Saginaw. Elle a été fondée par John D. Standish qui en a fait les plans en 1871, y a bâti un moulin à scie et y a amené le chemin de fer²⁹. L'agglomération est devenue un village en 1893 et une ville en 1903. En 1880, sa population était de 246 habitants et, en 1890, elle s'élevait à 611 habitants. Comme beaucoup d'autres, François-Xavier Goupille a sans doute été attiré à cet endroit par l'effervescence suscitée par l'ouverture du moulin à scie.

Le village de Grand Marais est une communauté non incorporée du canton de Burt, dans le comté d'Alger³⁰. Il est bordé directement par les rives du lac Supérieur dans la partie qui est appelée la péninsule supérieure du Michigan (**Figure 3**). Le village se trouve à environ 150 km à l'ouest de Sault-Sainte-Marie. Grand Marais est né de la pêche, et surtout de la coupe de bois des grandes forêts de pins de la région. Il a connu son apogée vers 1900 alors que la population devait avoisiner 3 000 habitants si on inclut les camps de bûcherons. Après la disparition des forêts de pins et la fermeture du chemin de fer en 1910, Grand Marais est pratiquement devenu une ville fantôme et sa population atteint un creux de 200 habitants. Ce facteur explique probablement pourquoi l'hôtel de François-Xavier a dû fermer ses portes. Malgré tout, le village a survécu grâce à la pêche et au tourisme. Au recensement de 2010, sa population était de 350. L'endroit est aujourd'hui connu pour son port sur le lac Michigan, son phare à Sable Point érigé en 1874, ses kilomètres de plages sablonneuses et sa proximité du *Pictured Rocks National Lakeshore Park*. Six personnes de la famille Goupille reposent au *Holy Rosary Cemetery* de Grand Marais et trois au *Rose Hill Cemetery*³¹ de ce même village.

Les seuls descendants de cette famille qui portent encore le patronyme Goupille résident dans le comté de Marquette et, plus précisément, dans la ville de Negaunee, située à environ 180 km à l'ouest de Grand Marais par la route. L'histoire de cette ville a commencé en 1845 avec l'ouverture d'une mine exploitant le minerai de fer. Son nom vient du mot *ojibwé* signifiant pionnier. Au recensement de 2010, sa population était de 4 568 habitants³². À ce jour, un seul Goupille a été inhumé au *Northland Chapel Gardens Cemetery* de Negaunee, soit Rudolph Goupille, fils d'Arthur.

d) L'héritage démographique de cette famille

François-Xavier et Marguerite ont eu six enfants qui ont fait, en totalité ou en partie, leur vie au Michigan :

- 1 Marie-Rose (Marguerite)**, née le 4 janvier 1872 à Shippagan, mariée à Samuel Veillette vers 1889 à Standish, Michigan; le couple aura six enfants: Jennie, Ralph, Austin Truffle, Louise, Valerie et Aurora.
- 2 Marie-Mathilde**, née le 24 février 1875 à Shippagan, d'abord mariée à Anthony Block le 24 octobre 1898 à Grand Marais, de qui elle aura deux enfants: Rexford et Marguerite; mariée en secondes noces à David Thomas le 10 novembre 1902 à Grand Marais, dont elle aura cinq enfants: Charles Roy, John A., James A., Francis D. et William J.
- 3 Florida (Ada)**, née le 10 août 1877 à Saint-Isidore, Nouveau-Brunswick, et baptisée à Tracadie le 28 août 1877, mariée à Oliva (Levi) Meilleur le 24 octobre 1898 à Grand Marais; le couple aura six enfants: Florence, Raymond, Paul-Vincent, Agnes, Charles et William.
- 4 Marie-Sophie-Euphémie**, née le 27 septembre 1879 à Saint-Isidore, Nouveau-Brunswick, mariée à Arthur D. Wood le 21 octobre 1899 à Grand Marais; le couple aura sept enfants: Grace, Thelma, Devere, Mercedes, Delacy, Edith et Ethel.
- 5 Marie-Louise**, née le 23 août 1881 à Saint-Isidore, Nouveau-Brunswick, mariée à William Kerrigan le 18 juin 1902 à Grand Marais; le couple aura deux enfants: Alice et Marie.
- 6 Arthur**, né le 27 juin 1891 ou 1892 à Worth, Michigan, marié à Gertrude Schneider le 1er juin 1926 à Détroit³³, qui lui donnera un fils, Rudolph. Gertrude est décédée le 28 avril 1948 et Arthur s'est remarié avec Bertha Falkenhagen le 18 août 1848 à Grand Marais.

On peut constater que François-Xavier et Marguerite ont eu une descendance nombreuse. À la deuxième génération, il y avait 30 petits-enfants. Un seul de ces enfants porte le patronyme Goupille. Il avait pour prénom Rudolph. Dans son site Internet, Karyn Van Kainen raconte que Rudolph a hérité de la famille de sa mère d'une très grande propriété de terre, reconnue comme la plus grande ferme laitière de la péninsule supérieure du Michigan à cette époque. Rudolph l'a revendue à l'État du Michigan; cet endroit est maintenant connu comme étant l'*Au Sable Falls State Park*. Plusieurs descendants de Rudolph habitent encore dans le comté de Marquette et, en particulier, dans la ville de Negaunee. C'est là que Rudolph Goupille et ses fils ont ouvert en 1958 un important commerce

29. Standish, Michigan-Wikipedia. https://en.wikipedia.org/wiki/Standish,_Michigan.

30. Site Internet de *Grand Marais Historical Society*: Historicalsociety.grandmaraismichigan.com.

31. Sépultures dans les cimetières de Grand Marais. [Idsgenealogy.com/MI/Grand Marais.htm](http://Idsgenealogy.com/MI/Grand_Marais.htm).

32. Negaunee, Michigan. Voir le site Internet https://en.wikipedia.org/wiki/Negaunee,_Michigan.

33. Décès de M^{me} Arthur Goupille. Tiré de *The Escanaba Daily Press*, 1^{er} mai 1948, p. 3. La rubrique nécrologique raconte que M^{me} Arthur Goupille a gradué du *Michigan State Teacher's College*, s'est mariée à Détroit en 1924 (en fait plutôt en 1926) et que le couple est retourné vivre à Grand Marais par la suite.

de fabrication et de vente de fosses septiques, encore très actif aujourd'hui³⁴.

Conclusion

En parcourant les faits et gestes de ces familles Goupil, on remarque un trait commun : l'immigration au Michigan a impliqué non pas des individus isolés mais toute la famille, et parfois la famille élargie. Cette grande cohésion familiale leur a permis d'oser partir de leur coin de pays et de refaire leur vie au Michigan. Cent trente-cinq ans après leur arrivée dans cet État, les cinq familles Goupil sont encore bien vivantes. Certaines habitent les mêmes lieux où sont arrivés leurs prédécesseurs. D'autres se sont dispersées partout au Michigan et sur le territoire des États-Unis. Ce que l'on remarque aussi, c'est que, dans ces familles, le nombre de filles a souvent excédé celui

des garçons qui ont fait souche, de telle sorte que le patronyme Goupil avec ses variantes reste encore peu fréquent. J'estime tout de même à plusieurs centaines le nombre des descendants actuels au Michigan portant ou non le patronyme Goupil. On peut affirmer que ceux-ci ont constitué un atout pour leur terre d'accueil et que plusieurs d'entre eux sont devenus des leaders dans leur communauté.

Remerciements

L'auteur tient à exprimer sa gratitude à M. Dale Goupell pour le partage d'informations sur sa famille et pour la permission de publier la photo de ses arrière-grands-parents, Joseph Goupil et Délina Lacroix.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : jean-dube@videotron.ca

34. Rudy Goupille & Sons Inc. www.manta.com/.



Capsule clio-généalogique : 50 ans déjà : 1968 – Introduction du mariage civil au Québec

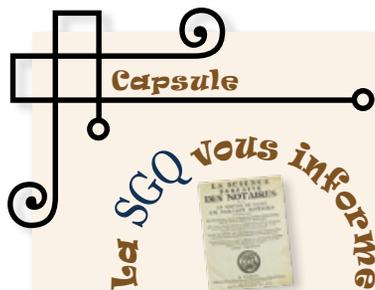
C'est en novembre 1968 que la *Loi concernant le mariage civil* a été adoptée par le parlement du Québec. La loi est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1969. Avant son adoption, les futurs époux devaient convoler en justes noces par le biais d'une cérémonie religieuse. Après 50 ans, le nombre de mariages est passé au Québec d'environ 50 000 annuellement à 22 000, en 2016. De ce nombre, près

de 97 % des mariages impliquent des conjoints de sexe différent. La part des mariages célébrés par un ministre du culte est passée de plus de 95 % en 1971 à 42 % en 2016. En 1969, 1037 couples s'étaient mariés civilement et représentaient 2,2 % de l'ensemble des mariages.



<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/mariages-divorces/index.html>
fortierdanielsq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



Transcription d'actes notariés

Pour aider nos membres à surmonter les difficultés liées à la paléographie, la Société de généalogie de Québec met en ligne des transcriptions de documents d'archives. On y trouve des actes de plusieurs notaires des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles : Becquet, Berthelot, et bien d'autres. Vous pouvez aussi contribuer à enrichir la base de données en nous permettant de publier les transcriptions que vous avez réalisées.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SGQ : www.sgq.qc.ca. Après vous être identifiés, choisissez l'onglet **Bases de données**, « Nos bases de données » puis cliquez sur « Documents notariés transcrits ».



Dieppe : l'enfer des Canadiens

Josée Tétreault (2407)

Généalogiste et auteure, Josée Tétreault s'intéresse au parcours des soldats canadiens lors de la Seconde Guerre mondiale. Elle est l'auteure de quelques articles et coauteure de deux publications : une monographie paroissiale publiée en 2007 à l'occasion du 150^e anniversaire de la paroisse de Saint-Valérien-de-Milton et le livre *Coquins et débauchés : les fils de famille déportés en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*.

Résumé

Cet article vise à démontrer qu'en général, nous pouvons aisément reconstituer le parcours d'un militaire de la Seconde Guerre mondiale à l'aide de documents d'archives et de publications de toutes sortes. Jusqu'à tout récemment, bien que nous portions le même patronyme, le soldat René Tétreault et le lieutenant Yvon Tétreault m'étaient totalement inconnus. Mon intérêt pour le raid de Dieppe m'aura permis de lever le voile sur la carrière militaire de ces deux braves descendants de Louis Tétreau et Noëlle Landeau qui, un jour d'août 1942, montèrent confiants à bord de l'une des 237 embarcations à destination des plages de Dieppe et des environs.

Le 19 août 1942 aura marqué la mémoire de nombreux soldats canadiens. Rares sont ceux qui, à l'aube de cette funeste journée, auraient pu prévoir le dénouement de l'opération Jubilee sur les plages de Dieppe. En cette année du 76^e anniversaire du raid de Dieppe, à travers l'histoire de René et Yvon Tétreault, revivons ensemble le parcours de milliers de militaires canadiens.

Yvon Tétreault et les Fusiliers Mont-Royal

Fils d'Arthur et Berthe Dozois et petit-fils du fondateur de Tétreaultville, Joseph Gaston Yvon Tétreault naît à Montréal le 13 mars 1918. Il est l'un des nombreux officiers du corps-école de l'Université de Montréal qui optent pour l'armée active lors de la Seconde Guerre mondiale¹. Le 3 juin 1940, alors qu'il travaille comme agent d'assurance pour la

North American Insurance Company, le sous-lieutenant Tétreault rejoint les rangs des Fusiliers Mont-Royal (FMR), membres de la 5^e brigade d'infanterie canadienne, et entreprend sa formation à l'arsenal de l'avenue des Pins.



21 juin 1942, Lt Préfontaine, Maj Gauvreau, Lt Tétrault et Lt Lafortune.
Source : Archives des Fusiliers Mont-Royal.

Lewes, au nord de Newhaven. Les hommes logent chez les habitants. Pour la première fois, ils sont en mesure d'établir des

L'Angleterre

C'est à Cove, en Angleterre, qu'Yvon Tétreault rejoint son bataillon le lendemain de Noël 1940. Après quelques mois d'entraînement à Valcartier, Yvon et une douzaine d'autres officiers de renfort sont chaleureusement accueillis, le bataillon étant alors à court d'officiers². Le 3 novembre précédent, Yvon avait été promu lieutenant.

Durant l'hiver et le printemps 1941, les FMR sont logés dans les casernes Guillemont à Cove. En juillet, le régiment s'établit à

1. « Magnifique effort militaire de l'Université de Montréal », *L'Action universitaire*, vol. 9, n^o 3, nov. 1942, p. 14-15.

2. Comité historique – Les Fusiliers Mont-Royal. *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français : Les Fusiliers Mont-Royal (1869-1969)*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, p. 115.

contacts directs avec la population. À la toute fin de l'année, les FMR déménagent à nouveau ; ils sont dépêchés à Newhaven, Sussex East, pour assurer la protection de la forteresse souterraine située à l'ouest du port.

À l'été 1942, l'entraînement des militaires s'intensifie sur l'île de Wight, au sud-ouest de l'Angleterre. On simule des manœuvres de débarquement ; les exercices se succèdent sans relâche. Le raid de Dieppe avait, tout d'abord, été planifié pour le début juillet. Au grand dam des FMR, impatientes d'aller au combat, le mauvais temps en avait retardé l'exécution. S'en étaient suivis pour les hommes quinze jours de repos à Londres avant de reprendre l'entraînement.

À la mi-août, les lieutenants Yvon Tétreault et Pierre Benoît, affectés à une unité de chars (*Calgary Tanks*), sont rejoints par un détachement d'une trentaine d'hommes des FMR sous le commandement du capitaine Lajoie³. Le 18 août à Portsmouth, les hommes de Lajoie montent à bord du LCT 127 (*landing craft tank*⁴), soit une barge de débarquement, alors que le reste du régiment, après avoir préparé matériel et munitions, est conduit à l'école navale de Lansing près de Newhaven.

En soirée, le lieutenant-colonel Dollard Ménard s'adresse à ses hommes en ces termes : *Les gars, ça y est, on débarque à Dieppe demain*⁵. Des cris de joie retentissent. Depuis le temps que les hommes s'entraînent, ils ont hâte de passer à l'action. De plus, le général John Hamilton Roberts ne leur a-t-il pas dit que ce serait « du gâteau⁶ » ? Ce soir-là, on leur sert un copieux repas. En soirée, la communion et l'absolution leur sont données par l'aumônier du régiment.

En fin de journée, le 18 août 1942, l'embarcation dans laquelle prend place Yvon Tétreault quitte l'Angleterre en direction de la plage de Dieppe.

René Tétreault et le *Royal Regiment of Canada*

René Tétreault, fils aîné de Julien et Zéphérina Majeau, a vu le jour le 16 août 1908 à L'Épiphanie au Québec.

Lors de l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale en Europe, René travaille comme chauffeur à Toronto. Le 12 septembre 1939, deux jours après l'entrée en guerre du Canada, il se porte volontaire pour servir dans le *Royal Regiment of Canada*, un régiment d'infanterie légère des Forces armées canadiennes basé à Toronto. Le jour même, il passe avec succès son examen médical. Curieusement, René Tétreault s'engage sous le nom de Paul Martin ; il se dit laboureur, natif de



René Tétreault, sa mère, et son frère Charles-Édouard.
Photo fournie par l'auteur.

Montréal, et déclare que son père se nomme Albert Martin. Son dossier militaire nous révélera plus tard sa véritable identité⁷. Trois de ses frères s'enrôleront aussi par la suite⁷.

Le 27 mai 1940, après plusieurs mois d'entraînement à Toronto, le *Royal Regiment of Canada* est affecté à la base militaire de Borden, au nord-ouest de Toronto. Le 3 juin, on prévient les soldats : le départ outre-mer est imminent. René et ses compagnons d'armes quittent l'Ontario le 8 juin et arrivent à Halifax à 4 h le lendemain matin. Dès leur arrivée, ils montent à bord du *SS Empress of Australia* et, le 10 juin, le jour même où l'Italie entre en guerre, le navire quitte le port d'Halifax pour l'Islande⁸.

3. *Ibid.*, p. 131.

4. *Landing craft tank* (LCT) : D'une longueur de 49 m et d'une largeur de 9,50 m, il peut transporter trois chars de 40 tonnes et un *scout car* à une vitesse moyenne de 10 nœuds. Il est non blindé et armé de deux canons type « pom-pom » à tir rapide. Équipage : douze hommes. <http://delamarejean.free.fr>. Consulté en février 2017.

5. VENNAT, Pierre. *Nunquam Retrorsum (Ne jamais reculer) Histoire des Fusiliers Mont-Royal 1860-2009*, p. 105, www.lesfusiliersmont-royal.com. Consulté en janvier 2017.

6. *Jusqu'à sa mort, chaque 19 août, le général Roberts devait recevoir de la part d'un survivant anonyme une petite boîte contenant un morceau de gâteau*. DE SAINT-ANGEL, Éric. *Dieppe 19 août 1942 : du sang sur les galets*, 2012, <http://teleobs.nouvelobs.com>. Consulté en mars 2017.

7. Bibliothèque et Archives Canada, BAC. Dossier militaire de René Tétreault, RG24, vol. 26575. Dossier partiellement numérisé sur [Ancestry.ca](http://www.ancestry.ca), www.ancestry.ca.

8. GOODSPEED, Donald James. *Battle royal : A history of the Royal Regiment of Canada 1862-1962*, Toronto, The Royal Regiment of Canada Association, p. 364-367.

Le Royal Regiment of Canada en Angleterre

Le *SS Empress of Australia* jette l'ancre devant Reykjavik Harbour à 18 h le 16 juin 1940. À la fin octobre, le régiment quitte l'Islande pour le Royaume-Uni.

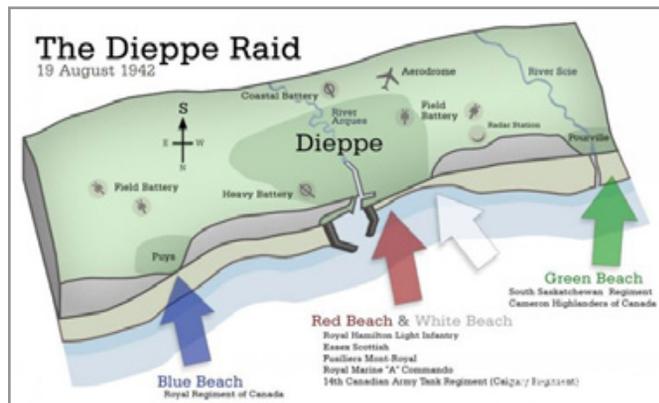
Tout d'abord affectés à la défense du sud de l'Angleterre, les soldats du régiment sont soumis à un entraînement intensif à la mi-mai 1942. Les hommes s'entraînent à Freshwater, au sud-est de l'île de Wight, en prévision d'un éventuel débarquement sur les plages de Normandie.

Le 10 août 1942, aux petites heures du matin, René Tétreault compte parmi les 554 membres du *Royal Regiment of Canada* qui prennent place à bord d'une des embarcations se dirigeant vers la plage de Puys, à 6 km à l'est de Dieppe.

En route pour Dieppe

À l'aube de cette funeste journée, un convoi de 237 navires de guerre, péniches et *landing craft tank* (LCT) se dirige vers Dieppe. La flotte transporte près de 6100 hommes au total, dont 4963 Canadiens. La nuit est calme sur la Manche. Seul le bruit des moteurs se fait entendre.

L'opération Jubilee est lancée. Sous peu, les troupes vont débarquer sur un front de 20 km allant de Berneval à l'est jusqu'à Varengeville-sur-Mer à l'ouest. Le raid se déroulera en deux phases successives: tout d'abord neutraliser les batteries à l'est et à l'ouest de la plage de Dieppe, ensuite prendre d'assaut la plage de Dieppe elle-même.



Source : www.ridaventure.ca/index.php?topic/16313-le-raid-de-dieppe/

Le raid de Dieppe ne doit pas être vu comme un débarquement proprement dit; il s'agit plutôt d'une incursion de courte durée. En plus d'expérimenter de nouvelles techniques et de nouveaux équipements, on souhaite recueillir des renseignements qui serviront éventuellement à un débarquement de plus grande envergure. Une fois leurs tâches accomplies, les hommes doivent revenir sur la plage pour remonter à bord des embarcations à destination de l'Angleterre.

Les soldats du *Royal Regiment of Canada*, parmi lesquels figure René Tétreault, ont pour mission de neutraliser l'artillerie

ennemie et les mitrailleuses qui protègent les plages de Dieppe. On projette le débarquement sur la plage de Puys, avant l'aube, de façon à profiter de l'effet de surprise et de l'obscurité pour engager le combat avec l'ennemi.

À bord du LCT 127, Yvon Tétreault et ses compagnons accompagnent un peloton de mortiers du *Royal Highland Regiment of Canada (Black Watch)*, un groupe de la *Royal Canadian Engineers*, des hommes de la *Royal Naval Beach Party*, dix brancardiers canadiens et deux équipes de mitrailleurs du *Toronto Scottish Regiment*. Un *Scout car (Hector)* et trois chars d'assaut (*Cheetah, Cat* et *Cougar*) occupent le centre de l'embarcation. Les équipages de ces blindés sont composés de trois groupes du *14th Army Tank Regiment (Calgary Regiment)*⁹.

Les FMR et les ingénieurs de la *Royal Canadian Engineers* ont pour mission d'accompagner les chars et de les aider à franchir le mur du front de mer et les barrages pour entrer dans Dieppe. À cet égard, les hommes ont reçu un entraînement spécial. Leur rôle consiste aussi à ouvrir un passage aux fantassins à travers d'éventuels champs de mines.

Nos Canadiens dans l'enfer de Dieppe

Malheureusement, de mauvaises décisions prises par les officiers supérieurs, une rencontre inattendue avec un convoi allemand et un retard dû à une erreur de navigation auront tôt fait de mettre en péril l'opération Jubilee.

Le Royal Regiment of Canada sur la plage de Puys

Du côté de la plage de Puys, un combat naval, engendré par une rencontre entre les péniches du secteur est et un petit convoi allemand, aura pour conséquence d'alerter les défenses côtières. Bien campés sur leurs positions, les Allemands, lourdement armés, attendent nos Canadiens de pied ferme. Dès que René Tétreault et ses compagnons d'armes tentent de descendre des péniches, au lever du jour, ils sont accueillis par le feu des mortiers et les tirs de mitraillettes. Captifs d'une plage extrêmement étroite, l'ennemi ne leur laisse aucune chance.

Le correspondant de guerre Ross Munro, passer sur l'une des péniches, raconte :

L'histoire de cette plage de Puys imbibée de sang tient du cauchemar. [...] Le fracas de la D. C. A. allemande, sur la falaise, était si assourdissant qu'on ne s'entendait pas crier. À bord, les hommes, le visage crispé, se recroquevillèrent. C'était leur premier contact avec le vacarme de la bataille et ils étaient frappés de terreur par ce déchaînement inattendu de la défense ennemie. Agrippés à leurs armes, ils attendaient que s'abaissât la rampe de débarquement. Le chaland buta contre la plage, la rampe s'ouvrit, les premiers fantassins s'élançèrent. Ils sautèrent dans 50 centimètres d'eau et furent aussitôt fauchés par une rafale de mitrailleuse. Des corps s'empilèrent sur la rampe.

9. BUCOURT, Nicolas, et autres. *Raid de Dieppe, 10 août 1942 : Berneval, Pourville, Puys, Varengeville*, Bayeux, Éditions Heimdal, 2012, p. 215.

Quelques hommes s'avancèrent en trébuchant jusqu'à la plage avant de s'écrouler. Dans le bateau même, les balles pleuvaient. J'étais à l'arrière et, par l'avant ouvert, au-dessus des corps effondrés sur la rampe, j'aperçus un terrain en pente qui s'élevait jusqu'à un mur de pierre, déjà jonché de blessés et de morts. Ils devaient bien être une soixantaine, gisant là, sur l'herbe verte et la terre brune. Abattus avant même d'avoir pu tirer un coup de feu. Une douzaine de Canadiens couraient le long de la falaise en direction du mur, certains déjà blessés, leurs uniformes sanglants et déchirés. Quelques-uns tiraient tout en courant. L'un après l'autre, ils tombèrent et roulèrent le long de la pente jusqu'à la mer¹⁰.

Le 19 août 1942 sera reconnu comme étant le jour le plus meurtrier de la Seconde Guerre mondiale pour un bataillon canadien. Selon Jacques Teyssier,

L'épisode de Puys est le plus sombre de toute la désastreuse opération sur Dieppe. Le Royal Régiment y a subi des pertes terribles, bien supérieures à celles subies par les autres unités qui prirent part au raid¹¹.

Les Fusiliers Mont-Royal sur la plage rouge

À Dieppe même, c'est vers la plage rouge, dans le secteur est de la ville, que se dirigent le LCT 127 et deux autres péniches transportant chacune trois chars d'assaut. Un retard d'une quinzaine de minutes sur l'horaire prévu et un débarquement trop à l'ouest auront de fâcheuses répercussions sur la suite des opérations.

Laissés momentanément sans soutien, les hommes de l'*Essex Scottish Regiment*, débarqués précédemment, subissent de lourdes pertes. Les Allemands, bien positionnés, « nettoient » la plage sans relâche, tuant et blessant nos Canadiens par centaines. C'est dans ce contexte qu'Yvon Tétreault et ses camarades arrivent sur la plage de Dieppe. Il est prévu que les chars débarqueront en premier, suivis des hommes du *Royal Canadian Engineers*, des Fusiliers Mont-Royal, du *Royal Naval Beach Party* et des hommes du *Black Watch*.

C'est sous le tir nourri des mitraillettes et des tirs de mortier qu'on décharge les chars et le *scout car*. L'opération, qui ne devait durer que quelques minutes, s'éternise. On a omis de réchauffer les chars, si bien que ceux-ci tombent en panne sur la rampe. L'opération dure près d'un quart d'heure, période durant laquelle plusieurs des hommes à bord de l'embarcation sont tués ou blessés.

Le major Bert Sucharov, qui commande le groupe du génie à bord du LCT 127, racontera en ces termes la suite des événements :

J'avais précédemment ordonné à mes hommes d'attendre mon ordre pour débarquer. Je me tenais à l'avant du LCT et avais une bonne vue de la plage par une fenêtre. Loin de diminuer, le feu ennemi s'intensifia. La besogne des sapeurs avait été accomplie en partie, tous les chars étaient montés sur l'esplanade. Débarquer consistait à transporter à droite les poutres et le reste du matériel. Les pertes en hommes ne pouvaient manquer d'être fortes. Je décidai de demander au capitaine de nous mettre à terre plus à l'ouest. Mais à ce moment, un projectile, tombant au voisinage de la porte, coupa les chaînes. Le bateau avait déjà reculé de quelques mètres et la porte s'affaissa en eau profonde. On ne put la relever. Je retournai voir le capitaine. Beaucoup de ses hommes étaient tués ou blessés, me dit-il, deux canons et deux moteurs se trouvaient hors de service. Le LCT était déséparé et ne pouvait s'échouer de nouveau¹².

Après avoir dérivé sur près de 3 km, les survivants furent secourus par le *Slazak*, un destroyer polonais, et ramenés en Angleterre.

Curieusement, à l'exception des équipages des chars et du conducteur du *scout car*, il semble qu'un seul homme du LCT 127 soit descendu sur la plage de Dieppe. Il s'agit du lieutenant Yvon Tétreault¹³. Aurait-il pris place à bord du *scout car*? Nous l'ignorons.

Mis à part le groupe d'Yvon Tétreault, les FMR n'auraient pas dû servir de troupe d'assaut à Dieppe. Selon le plan initial, ils devaient rester au large et ne devaient débarquer que pour couvrir le rembarquement des hommes lorsque le moment serait venu de se retirer. Il devait s'agir d'un bataillon de réserve opérationnel. Toutefois, par suite d'un message mal interprété, ordre fut donné par le colonel Dollard Ménard d'envoyer les FMR pour soutenir l'attaque principale sur la ville de Dieppe. À ce moment on croyait, bien à tort, que la plage était sécurisée.

Alors que la flottille approche du rivage, les Allemands concentrent leurs tirs sur les péniches. Les FMR subissent à leur tour le tir continu de mortiers, d'artillerie et de mitrailleuses. Les 25 petites embarcations sont en bois et sans protection. *Le feu ennemi devient de plus en plus nourri et meurtrier*, raconte Jacques Nadeau. *Des gars se mettent à tomber autour de moi, blessés ou mortellement atteints¹⁴.*

Lucien Dumais décrit ainsi le spectacle qui s'offre aux FMR à leur arrivée sur la plage vers 7 h du matin :

Nous apercevons les blessés et les morts qui jonchent la grève. Quelques blessés essaient de nager pour rejoindre les embarcations. Beaucoup perdent leur sang en rougissant l'eau environnante. Plusieurs

10. GAGNÉ, Maxime. *Le Canada et la guerre*, www.yrub.com. Consulté en février 2017.

11. TEYSSIER, Jacques. *Le 19 août 1942... s'appelle Dieppe*, www.aufreg.ca. Consulté en janvier 2017.

12. ROBERTSON, Terence. *Dieppe : journée de honte, journée de gloire*, Paris, Presses de la Cité, 1963, p. 282-283.

13. VENNAT. *Op. cit.*, p. 112.

14. BUCOURT. *Op. cit.*, p. 225.

*d'entre eux, après des efforts désespérés, perdent connaissance et se laissent couler*¹⁵.

Dès leur arrivée sur la plage, les troupes sont décimées. Sans se douter du sort qui les attendait, les hommes s'étaient dirigés directement à l'abattoir.

Le rembarquement

À 11 h du matin, après plusieurs heures de combat, on donne l'ordre d'évacuer. La marée est basse et les plages sont à découvert. C'est sous le feu nourri des Allemands que les survivants tentent de rejoindre les embarcations en transportant avec eux de nombreux blessés. Peu d'hommes y parviendront.

À 13 h 10, le major-général John Hamilton Roberts, commandant de la 2^e division, reçoit un message du brigadier général Southam : *Nos troupes se sont rendues*.

Bilan des pertes

Parmi les 584 Fusiliers Mont-Royal (soldats et officiers) embarqués la veille à Newhaven, seuls 125 sont rentrés en Angleterre à la fin de la journée, incluant ceux du LCT 127 qui ne sont jamais débarqués. De ce nombre, 50 étaient blessés. Pas moins de 105 hommes furent tués et 354 faits prisonniers sur la plage devant Dieppe¹⁶.

Sur la plage de Puys, ce sont 207 soldats et officiers du *Royal Regiment of Canada* qui ont été tués, alors que 282 autres ont été faits prisonniers. Seuls 65 combattants de ce régiment sont rentrés au Royaume-Uni après l'opération. Parmi les survivants, se trouvent de nombreux blessés¹⁷.

Toutes unités confondues, le raid de Dieppe aura coûté la vie à 907 Canadiens.

René Tétreault, un soldat sacrifié

Tout comme plusieurs de ses compagnons d'armes, René Tétreault n'aura vraisemblablement pas réussi à atteindre la plage de Puys. Son corps, flottant sur l'eau, fut transporté par le courant de la mer du Nord jusqu'aux îles de la Frise en Hollande où il fut repêché le 18 octobre. Les corps de nombreux autres soldats qui ont péri lors du raid de Dieppe ont été retrouvés sur les plages près de Calais.

René Tétreault a été inhumé le 20 octobre 1942 avec des aviateurs de la *Royal Air Force* à West-Terschelling au *Terschelling General Cemetery*. Terschelling est l'une des îles de la Frise sur la côte nord des Pays-Bas. René est le seul soldat d'infanterie dans ce cimetière. Reposent à ses côtés des aviateurs britanniques, australiens, néo-zélandais et quelques aviateurs de la *Royal Canadian Air Force*¹⁸.

15. *Ibid.*

16. STACEY, Charles Perry. *L'Histoire officielle de la participation de l'armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale*, vol. 1, *Six années de guerre: L'armée au Canada, en Grande-Bretagne et dans le Pacifique*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1960, p. 404.

17. *Ibid.*

18. BAC. Dossier militaire de René Tétreault, *op.cit.*

19. BAC. Dossier militaire d'Yvon Tétreault, A-2016-10080.

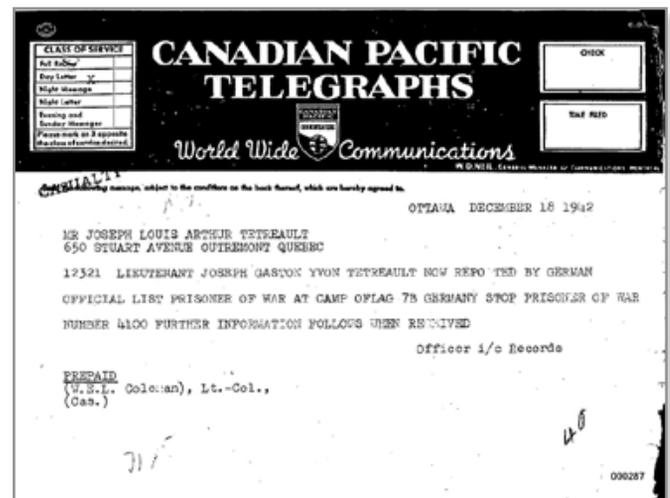
20. VENNAT, Pierre. *Dieppe n'aurait pas dû avoir lieu*, Montréal, Éditions du Méridien, 1991, p. 188.

Yvon Tétreault, porté disparu

Qu'est-il arrivé à Yvon Tétreault? Le 23 août 1942, ses parents reçoivent le télégramme suivant :

*regrettons sincèrement vous informer lieutenant Joseph Gaston Yvon Tétreault officiellement porté disparu au cours de l'attaque stop plus amples détails suivront sur réceptions*¹⁹.

Le 16 septembre 1942, près d'un mois après le raid de Dieppe, le *Globe and Mail* publie une liste des soldats disparus lors de l'opération Jubilee. Sur cette liste, figure le nom du lieutenant Yvon Tétreault, domicilié au 650, rue Stuart à Outremont, maintenant un arrondissement de Montréal. À cette date, 2547 soldats sont toujours portés disparus. Le 24 septembre, le même journal publie une liste de neuf hommes que l'on avait considérés comme étant disparus et qui étaient plutôt prisonniers de guerre. Le nom d'Yvon Tétreault figure sur cette seconde liste.



BAC A-2016-10080/LR.

Dans quelles circonstances le lieutenant Tétreault a-t-il été fait prisonnier? Nous savons seulement que lors du rembarquement, vers 11 h 30 du matin, le bateau à bord duquel il prenait place fut coulé et qu'il dut attendre *plus de six heures, agrippé après une grosse poutre et blessé, que l'on vint le repêcher*²⁰.

Les premiers jours de captivité

En après-midi, les nombreux prisonniers, regroupés sur l'esplanade du front de mer, sont d'abord dirigés vers l'hôpital pour y recevoir les premiers soins. On divise ensuite le groupe

en deux : les hommes de troupe d'un côté et les officiers de l'autre. Puis, escortés par des sentinelles allemandes, les soldats entreprennent une longue marche pour se rendre à Envermeu, à 17 km au sud-est de Dieppe. Ils y arrivent en fin d'après-midi, affamés et épuisés. Les officiers sont conduits au même endroit, mais en camion plutôt qu'à pied.



Soldats canadiens capturés lors du Raid de Dieppe.
Bibliothèque et Archives Canada / PA-200058.

C'est dans l'église d'Envermeu que les officiers canadiens, au nombre d'environ 60, passent leur première nuit de captivité, alors que les hommes de troupes se retrouvent dans une usine de Saint-Nicolas-d'Almermont, village voisin. Le lendemain, tous les prisonniers sont dirigés en train vers un ancien camp de l'armée française à Verneuil, près de Paris. Ils y demeureront une dizaine de jours.

Secouru par les Allemands, Yvon Tétreault est tout d'abord transporté à l'hôpital de Rouen pour y soigner des blessures à la jambe droite. Pas moins de 30 prisonniers sont entassés à bord du wagon de marchandises dans lequel il prend place. Les conditions dans lesquelles les hommes voyagent sont si épouvantables que près d'une douzaine d'entre eux décèdent durant la nuit.

Le surlendemain, le lieutenant Tétreault rejoint les rangs des quelque 2000 Canadiens prisonniers à Verneuil²¹. Le capitaine Conrad Camaraine mentionne dans ses écrits, le 24 août, qu'Yvon Tétreault est à Verneuil, à l'hôpital du camp²². C'est à cet endroit, six jours après le raid, qu'il est opéré dans la cuisse droite où se sont malencontreusement logés des éclats d'obus. Dans ce camp érigé à la hâte, le caporal G. Giguère raconte que la nourriture est pratiquement inexistante : *une tasse de café le matin; un très petit bol de soupe très claire et trois patates le midi; le soir le septième d'un pain noir de quatre livres*²³.

Le 1^{er} septembre, après un long et pénible voyage en train, les officiers, parmi lesquels se trouve Yvon Tétreault, arrivent au camp Oflag VIIB situé à Eichstätt en Bavière, Allemagne. Il s'agit là d'un camp de prisonniers pour officiers du Commonwealth. Débute alors un long calvaire pour ces hommes qui ne cesseront de rêver de liberté au cours des trois années suivantes.

Dès le lendemain de son arrivée au camp, Yvon Tétreault (prisonnier n° 4100) est conduit dans un hôpital à Freising, à environ 40 km de Berlin. Il y demeurera alité jusqu'au 6 décembre suivant. Il rejoindra ensuite les hommes à Eichstätt²⁴.

La vie au camp Oflag VIIB à Eichstätt

Peu de temps après l'arrivée des officiers canadiens à l'Oflag VIIB, la découverte d'un document contenant l'ordre de ligoter les prisonniers de guerre allemands, ainsi que la découverte des corps de deux soldats allemands dont les mains avaient été attachées, a de lourdes conséquences sur les conditions de détention d'Yvon Tétreault et ses compagnons. Selon la Convention de Genève, il était interdit de ligoter les prisonniers de guerre. En représailles, on attache les prisonniers canadiens de 8 h le matin à 8 h du soir, tout d'abord avec des menottes, ensuite avec des chaînes. Ils seront menottés pendant quatre mois et enchaînés pendant neuf mois. Bien qu'il soit hospitalisé à l'automne 1942, Yvon Tétreault n'échappe pas à ce traitement. Il subira les menottes et les chaînes durant 408 jours.

Puis, au fil des mois, la vie s'organise au camp. La nourriture n'étant pas suffisante, tous les prisonniers perdent du poids durant les deux premiers mois de leur captivité. Ensuite, leur condition se stabilise. Grâce aux colis de la Croix-Rouge, on parvient à survivre. On forme de petits groupes de personnes afin de mettre en commun les ressources alimentaires. Dans les camps d'officiers, ces lieux de rassemblements sont connus sous l'appellation de mess. Celui d'Yvon Tétreault comprend six personnes : quatre Canadiens français, un Canadien anglais et un Irlandais. Dans son témoignage, Roland Gravel nous apprend que dans son groupe, c'est Yvon Tétreault qui s'occupe d'apprêter les repas avec les aliments présents dans les colis de la Croix-Rouge²⁵. Après leur libération, tous les prisonniers affirmeront que, n'eût été des colis de la Croix-Rouge, ils n'auraient pas survécu avec pour seule nourriture les rations fournies par les Allemands.

Pour combattre l'ennui, les officiers montent des pièces de théâtre, mettent sur pied une petite fanfare avec des instruments expédiés par la Légion canadienne et la Croix-Rouge et organisent un club de balle-molle. D'autres encore en profitent pour étudier une langue étrangère. On tente, par toutes sortes de moyens, de survivre à l'ennui jusqu'au jour de la

21. BAC. Bureau du séquestre des biens ennemis – *Déclarations de maltraitance de prisonniers de guerre* (PG), RG 117, Séries D-2, volume 404.

22. RAWLING, Bill. *Dieppe 1942 : La catastrophe*, Outremont, Éditions Athéna, 2013, p. 311.

23. RANSOM, Guy. « Les hommes de Dieppe sont là », *La Grenade*, vol. 2, n° 7, décembre 1953, p. 6.

24. BAC. Bureau du séquestre des biens ennemis, *op. cit.*

25. LEDUC, Simon. *L'expérience de captivité des prisonniers de guerre canadiens-français en Allemagne pendant la Seconde Guerre Mondiale*, mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, 2015, p. 97, <http://depot-e.uqtr.ca>. Consulté en février 2017.

libération. Par chance, une petite radio, introduite clandestinement au camp, permet aux officiers de se tenir au courant des nouvelles.

L'arrivée du courrier est un moment de pur bonheur pour les prisonniers. Les Allemands, conscients de la valeur de ce courrier, n'hésitent pas à le retenir, parfois même durant plusieurs jours. Bien qu'ils ne soient généralement pas maltraités par leurs geôliers, les officiers de l'Oflag VIIIB font régulièrement l'objet de mesquineries de la part des Allemands.

La « marche de la mort »

Le 15 avril 1945, devant l'avancée des Alliés, les autorités du camp entreprennent de déménager les prisonniers vers le camp Stalag VIIA à Moosburg à environ 50 km de Munich. Les déplacements s'effectuent tout d'abord de jour. À peine les hommes ont-ils parcouru quelques kilomètres que des aviateurs de la *Royal Air Force*, croyant qu'il s'agit de lignes ennemies, mitraillent les colonnes de prisonniers. Le commandant du convoi convient alors de poursuivre la route durant la nuit et d'entasser les prisonniers dans des fermes durant le jour. Cette marche est particulièrement difficile pour les hommes. On manque de nourriture et de médicaments. Leurs vêtements sont en très mauvaise condition, de même que les endroits où ils sont abrités. Affaiblis et affamés, Yvon Tétreault et ses compagnons parcourent ainsi plus de 80 km à pied.

Huit jours après leur départ d'Eichstätt, ils arrivent enfin à Moosburg où, selon Roland Gravel, la situation au camp est *un maudit gros free for all*²⁶. Pas étonnant si on considère que plus de 80 000 prisonniers s'y entassent à la fin de la guerre. Déjà insuffisantes, les portions de nourriture diminuent encore davantage dans ce camp.

La libération

À la fin avril, la 3^e division de l'armée américaine, commandée par le général George Patton, arrive à proximité de Moosburg. Afin d'obtenir la permission d'évacuer le camp, les Allemands envoient une délégation d'officiers et de membres de la Croix-Rouge à la rencontre du général le 28 avril. À la question *voulez-vous déménager ou rester là ?* La réponse du représentant des prisonniers est sans équivoque : *On reste là, attaquez, on reste là, on ne veut plus déménager*. Un court message est alors rédigé à l'intention des Allemands : *Demain matin, à sept heures, j'attaque*²⁷.

Tel qu'annoncé, le lendemain matin, après que de nombreux obus eurent été tirés au-dessus du camp, les prisonniers virent enfin arriver les tanks américains venus les libérer. Pour eux, c'en était fini de la guerre. Le jour suivant, Hitler s'enlevait la vie et le 8 mai l'Allemagne capitulait.

26. LEDUC. *Op. cit.*, p. 197.

27. *Le projet Mémoire, Témoignage d'anciens combattants*: Roland Rolly Gravel, www.leprojetmemoire.com. Consulté en janvier 2017.

28. De 1941 à 1946, *L'Île de France* transporte plus de 300 000 militaires, action qui lui vaudra d'être décoré de la croix de guerre.

29. BAC. Dossier militaire d'Yvon Tétreault, *op. cit.*

30. Deux enfants, Jean et Lise, naîtront de cette union.

31. BAC. Bureau du séquestre des biens ennemis, *op. cit.*



Libération du Stalag VIIA, Moosburg, Allemagne ; des colis de la Croix Rouge sont remis aux hommes.

Image du domaine public :

<http://media.iwm.org.uk/iwm/mediaLib//48/media-48201/large.jpg>.

Le 11 mai 1945, Yvon Tétreault arrive en Angleterre. Il est hospitalisé à l'Hôpital général canadien no 4 à Aldershot jusqu'au 14 mai. Le 12 juin, il monte à bord du navire l'Île de France²⁸ à destination d'Halifax et, le 21 juin, quatre ans et demi après avoir quitté le Canada, il arrive enfin au pays. Pas moins de 6000 soldats canadiens ont le bonheur de revenir au Canada à bord de ce navire.

La vie reprend son cours

Le 15 septembre 1945, l'année même de son retour au Canada, Yvon Tétreault est promu capitaine²⁹. Le 14 mai 1947, il épouse Louise Pinsonnault à Westmount³⁰. Il retourne à la vie civile trois mois plus tard et devient un homme d'affaires influent de Laval-sur-le-Lac, aujourd'hui un secteur de Laval. Il décède à Montréal le 25 mai 1992.

En 1954, pour avoir été dans l'incapacité de travailler durant une certaine période après sa libération, Yvon Tétreault recevait une indemnité pour sévices. Ainsi, parce qu'il avait été prisonnier durant 985 jours, qu'il avait été enchaîné pendant 120 jours, qu'il avait été transporté à une occasion dans un *box car* (wagon couvert), et qu'il avait participé à la « marche de la mort » après une période de malnutrition sévère, le bureau du séquestre accordait à Yvon Tétreault une indemnité de 333,40 \$. En 1958, un montant additionnel de 166,70 \$ lui était accordé³¹.

N'oublions pas leur sacrifice

Le 19 août 1942, tout comme près de 5000 Canadiens, René et Yvon Tétreault vécurent l'horreur en Normandie. René y perdit la vie, alors que pour Yvon ce fut le début d'un long et pénible cauchemar.



Square du Canada, Dieppe.
Source : Association Jubilee et P. Diologent.

Plus de 75 années se sont écoulées depuis cette triste journée. Pourtant, il suffit de se rendre dans la région de Dieppe pour réaliser à quel point l'histoire de ce raid est encore bien présente dans la mémoire collective. De nombreux monuments commémoratifs ont été érigés ici et là pour rendre hommage aux centaines d'hommes qui y ont versé leur sang. Chaque année, le 19 août, plusieurs cérémonies ont lieu pour commémorer l'anniversaire du raid. À Dieppe, la ville a même aménagé un parc, le *Square Canada*, à l'extrémité ouest de

l'esplanade et, depuis 2002, on peut visiter le Mémorial du 19 août 1942, un musée dédié au raid de Dieppe. Nul doute, les Français s'en souviennent.

Des dossiers militaires à notre portée

En ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale et contrairement à la croyance populaire, ce ne sont pas seulement les dossiers des soldats morts au combat qui sont accessibles à Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Si un militaire est décédé depuis plus de 20 ans, seule une preuve de décès³² est exigée pour pouvoir recevoir une copie numérisée de son dossier, mis à part quelques documents confidentiels. S'il est décédé depuis moins de 20 ans, un membre de la famille immédiate (parent, épouse, enfant, frère, sœur, petit-fils ou petite-fille) peut commander une copie de son dossier. Il lui suffit de fournir une preuve du décès de la personne concernée et une preuve du lien de parenté³³. À titre d'exemple, le dossier d'Yvon Tétreault contient 432 pages!

En terminant, au sujet des militaires décédés en service au cours de la guerre, bien que les documents les plus pertinents de leurs dossiers aient été numérisés et soient accessibles sur *Ancestry.ca*, il est à noter que la plus grande partie de ceux-ci n'a pas été numérisée, mais peut être consultée à Bibliothèque et Archives Canada³⁴.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
joseetetreault@hotmail.com

32. Certificat de décès, notice nécrologique d'un journal, avis de décès ou photographie de la pierre tombale.
33. Notice nécrologique, certificat de baptême, certificat de mariage et certificat de naissance qui indiquent les noms des parents.
34. Prenez note que les documents doivent être commandés au moins cinq jours ouvrables avant une visite à Bibliothèque et Archives Canada.

La guerre et les coquelicots

Selon une légende populaire, la couleur rouge des coquelicots apparus dans les champs de bataille par suite des combats en Flandre aurait été provoquée par la présence du sang des combattants. Bien que sympathique, cette explication ne représente pas la réalité. Selon Wikipédia :

Avant la Première Guerre mondiale, peu de coquelicots poussaient en Flandre. Durant les terribles bombardements de cette guerre, les terrains crayeux devinrent riches en poussières de chaux favorisant ainsi la venue des coquelicots. La guerre finie, la chaux fut rapidement absorbée et les coquelicots disparurent de nouveau.

Le lieutenant-colonel John McCrae, un médecin militaire canadien, établit le rapport entre le coquelicot et les champs de bataille et écrivit son célèbre poème « In Flanders Fields (Au champ d'honneur) ». Le coquelicot devint rapidement le symbole des soldats morts au combat.

Le poème de John McCrae, traduit par le major Jean Pariseau et que l'on retrouve sur le site Internet du Musée canadien de la guerre, se lit comme suit :

Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Auprès des croix; et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement
Des obusiers.
Nous sommes morts
Nous qui songions la veille encor'
À nos parents, à nos amis,

C'est nous qui reposons ici
Au champ d'honneur.
À vous jeunes désabusés
À vous de porter l'oriflamme
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.





Le 5 à 7 des bénévoles en images

7 juin 2018

Lors de cet événement annuel, le conseil d'administration a eu le plaisir de recevoir quelque 85 bénévoles. Profitant d'une occasion de partage et d'échange, les bénévoles présents ont pu bénéficier d'un succulent buffet.

Félicitation aux lauréats du Prix de **L'Ancêtre**: Lise Tessier, Claude Girard et René LaBarre, ainsi qu'à Guy Parent, pour la Médaille de reconnaissance et au regretté André G. Bélanger, pour le prix Renaud-Brochu et *Jeunealogie*.

Un grand merci aux Éditions du Septentrion, commanditaire du Prix de **L'Ancêtre**, aux organisateurs et aux bénévoles qui soutenaient cette activité. Le conseil d'administration remercie chaleureusement les quelque 150 bénévoles pour leur dévouement et leur disponibilité au cours de l'année 2017-2018.

Jeanne Maltais (6255), présidente.

Photos fournies par Michel Keable.





La Bibliothèque vous invite...

Lucie Delarosbil (6588)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

À lire sur le thème des Autochtones

BOUCHARD, Serge, et Marie-Christine LÉVESQUE.

Le peuple rieur. Hommage à mes amis innus, Montréal, Lux Éditeur, 2017, 320 p.

D'emblée, le chef d'Essipit écrit dans la présentation: *Rien de doctoral dans cet ouvrage. Pas de savantes analyses, pas de grandes théories.* Pourtant l'anthropologue témoigne de Nitassinan, de innu-aimun, de innu-aitun, accompagnant ses écrits par 90 notes en bas de page et par plus de 80 sources documentaires: 45 ouvrages et 37 articles de périodiques. D'ailleurs les articles ont principalement été puisés dans les *Recherches amérindiennes au Québec* (14), suivis en moindre nombre dans le *Cahier des dix* (4), *Cap-aux-Diamants* (3) et la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (3). En dépit du titre, ce livre ne fait pas rire, mise à part peut-être la « célèbre réplique » de François 1^{er}, qui peut faire sourire et que sûrement tout le monde ignore! Entre prologue et épilogue, de l'ancien petit livre rouge d'histoire à la récente Maison de la culture

innue, l'histoire de Nitassinan est relatée en même temps que celle de Québec, en huit chapitres: de la pure bonté d'un homme à la triste barbarie des politiques. Non seulement l'auteur détaille avec émotion et intensité ses jeunes expériences personnelles en ce peuple algonquien, mais il présente de long en large les premiers arrivants sur le territoire et les nombreux conquérants européens. Ses innombrables petites histoires s'étendent sur mille ans et s'enchaînent volontiers pour faire une grande histoire. Au fil des pages, il honore la nature passée du peuple toujours présent au sein de onze communautés. De fait, il espère l'initiative d'un champ de recherches en généalogie sur les patronymes originaux, disparus au tournant du siècle dernier. Bref, le grand ami des Innus ne fait pas que transmettre ses connaissances d'une matière à partager, il possède le métier d'écrivain et le matériau essentiel à sa pratique. Il sait maintenir la lecture dans l'enthousiasme. On boit ses mots. Il faut le lire pour saisir la valeur de son message.

À bouquiner en 360°

Parmi plus de 150 ouvrages consacrés aux Autochtones que l'on peut repérer dans le catalogue René-Bureau (CRBSGQ), en voici quelques-uns:

- BEAULIEU, Alain, Stéphanie BÉREAU et Lean TANGUAY. *Les Wendats du Québec, territoire, économie et identité, 1650-1930*, Québec, Les Éditions GID, 2013, 338 p. (cote: 8-3500 aut-45).
- BÉCHARD, Henri. *L'héroïque indienne Kateri Tekakwitha*, Montréal, Fides, 1966, 201 p. (cote: 1-Tek-1).
- BERNARD, Pierre. *Répertoires des mariages et décès des Métis et Amérindiens(nes) – Extrait du P.R.D.H. du début de la colonie à 1765*, Québec, Édition Pierre Bernard, 1996, 219 p. (cote: 3-1050 aut-8).
- BRAUDEL, Fernand, sous la dir. *Le monde de Jacques Cartier: l'aventure au XVI^e siècle*, Montréal, Libre Expression, 1984, 317 p. (cote: 8-9710-bra).
- CHAMPLAIN, Samuel de. *À la rencontre des Algonquins et des Hurons 1612-1619*, Québec, Septentrion, 2009, 235 p. (cote: 8-3500 aut-27).
- CHARLAND, Thomas-M. *Les Abénakis d'Odanak 1675-1937*, Montréal, Éditions du Lévrier, 1964, 368 p. (cote: 2-Yamaska-4).
- CLÉMENT, Daniel. *Le bestiaire Innu – Les quadrupèdes*, Québec, PUL, 2012, 530 p. (cote: 7-1140 Cle-1-Be).
- COMMISSION DE TOPONYMIE. *La toponymie des Hurons-Wendats*, Québec, CTQ, 2001, 55 p. (cote: 8-9100-8 com).

On retrouve des titres similaires pour les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris et les Naskapis.

- DELÂGE, Denys, et Jean-Philippe WARREN. *Le piège de la liberté. Les peuples autochtones dans l'engrenage des régimes coloniaux*, Montréal, Boréal, 2017, 425 p. (cote: 803500 aut-55).
- DESJARDINS, Georgette, et autres. *Saint-Basile, berceau du Madaswaska 1792-1992*, Montréal, Éditions du Méridien, 1992, 452 p. (cote: 2-NB-21).
- DESROSIERS, Léo-Paul. *Iroquoisie*, Québec, Septentrion, 1998 et 1999, 4 volumes (cote: 8-3500 aut-14 à 17).
- GOHIER, Maxime. *Ontario le médiateur – La gestion des conflits amérindiens en Nouvelle-France, 1603-1717*, Québec, Septentrion, 2008, 246 p. (cote: 8-3500 aut-20).
- INKSETTER, Leïla. *Initiatives et adaptations algonquines au XIX^e siècle*, Québec, Septentrion, 2017, 521 p. (cote: 8-3500 aut-53).
- LANDRY, Nicolas. *La Cadie frontière du Canada. Micmacs et Euro-Canadiens au Nord-Est du Nouveau-Brunswick, 1620-1850*, Québec, Septentrion, 2013, 341 p. (cote: 8-9715 aca-59).
- LESAGE, Germain. *Capitale d'une solitude*, Ottawa, Éditions des Études oblates, 1946, 191 p. (cote: 2-Sask-1).

Prochain thème: Les Basques



Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Cette rubrique vise à faire état des recherches réalisées au Québec. On fait ainsi écho à certains articles publiés dans les revues scientifiques ou provenant du milieu universitaire. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'avoir accès à diverses recherches souvent limitrophes à la généalogie et d'être à l'avant-garde de l'information.

Généalogie, art et monographie paroissiale

Bien que certains bataillent fermement pour positionner la généalogie comme une science *dure et exacte*¹, on pourrait également convenir que la généalogie s'apparente, à plusieurs égards, aux disciplines telles que la médecine, le notariat ou le génie. Ainsi la généalogie est une activité qui se caractérise par une méthode, une mise en application de normes, un usage de bonnes pratiques et de règles de l'art, et finalement une conformité à un code d'éthique et de déontologie.

Par ailleurs, il existe également une notion plus courante de l'art, celle liée aux pratiques littéraires, picturales, cinématographiques ou architecturales. Ainsi, la généalogie, du moins dans sa forme narrative « histoire de familles », s'approche beaucoup d'un art écrit et en particulier de la littérature. Nous vous proposons donc une incursion du côté des monographies paroissiales et de l'architecture. Nous verrons que ce détour nous rapprochera plus que l'on pense de nos pratiques d'écriture en généalogie et qu'il n'y a pas si loin de la généalogie aux arts.

MIGLIOLI, Nathalie. *Les monographies paroissiales (1854-1926) : micro récits sur l'art au Québec*².

Dans son mémoire de maîtrise, M^{me} Miglioli s'intéresse à un genre particulier de littérature qui a fleuri dans la seconde partie du XIX^e siècle, et également au XX^e siècle³ : la monographie paroissiale. L'objet de la thèse est d'analyser le contenu de ces monographies en regard de l'art religieux, des différentes perspectives pouvant s'y rattacher et de la notion de l'art en général.

Première monographie paroissiale – l'œuvre d'un généalogiste

M^{me} Miglioli recense entre 140 et 150 monographies paroissiales⁴ publiées de 1854 à 1926. De ce nombre, elle en étudie 70.

Dans un premier chapitre, l'auteure traite de l'émergence et de la définition de cette forme de publication. Elle situe ce genre littéraire dans le contexte du milieu du XIX^e siècle où des activités d'écriture, en particulier du clergé, constituent une réponse aux incertitudes liées aux soubresauts politiques, à l'émigration, à l'industrialisation et à son corollaire, l'urbanisation. Apparaît donc une multiplication d'études généalogiques, biographiques et de monographies.

Concernant le développement historique de ce type de littérature, M^{me} Miglioli situe la première publication⁵ en 1854 et l'attribue à l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland. Pour les adeptes de généalogie, le travail de l'abbé Ferland, *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*⁶, constitue certainement un des premiers travaux généalogiques qui sera suivi, un peu plus tard, par ceux de l'abbé Jean Langevin et, évidemment, par ceux de l'abbé Cyprien Tanguay. Un des principaux motifs liés à ces publications est de garder des traces de documents menacés par les aléas et infortunes du temps.

Les registres paroissiaux ont été une source importante d'inspiration, à tel point que leurs simples transcription et annotation se confondent aux premières monographies. En 1872, M^{gr} Jean Langevin, évêque de Rimouski, publie une

1. GENDREAU-HÉTU, Pierre. « L'ABC de la généalogie par ADN », *L'Ancêtre*, vol. 44, n° 320, automne 2017, p. 76.

2. MIGLIOLI, Nathalie. *Les monographies paroissiales (1854-1926) : micro récits sur l'art au Québec*, département d'histoire de l'art, Faculté des arts. Mémoire de maîtrise ès arts (M.A.), Université du Québec à Montréal, novembre 2008, 103 p.
<https://archipel.uqam.ca/4499/>.

Une version écourtée de ce mémoire se trouve dans la Revue Bibliothèque et Archives nationales du Québec, n° 3, 2011.

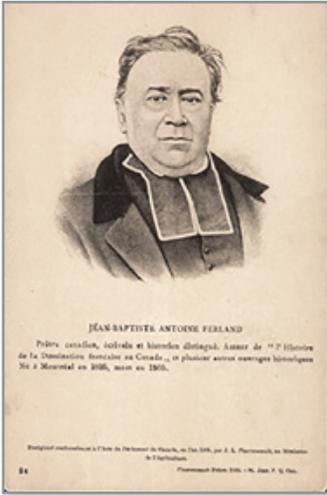
www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/revue_banq/Revue3_banq2011_BR-pages_86-99.pdf.

3. On en trouve encore sous une forme quelque peu différente, soit des monographies de quartier. Voir à titre d'exemple : GILBERT, Dale. *Vivre en quartier populaire – Saint-Sauveur, 1930-1980*, Québec, Septentrion, 2015, 333 p.

4. Afin d'alléger le texte, les lecteurs nous permettront d'utiliser, à l'occasion, seulement le mot « monographie » pour l'expression « monographie paroissiale ».

5. L'abbé Félix Gatién aurait écrit une *Histoire de la paroisse du Cap-Santé*, dès 1830. Mais le document ne sera publié qu'en 1884 par l'abbé Henri-Raymond Casgrain.

6. <https://archive.org/details/notessurlesregis00ferl>.



Jean-Baptiste-Antoine Ferland, carte postale, Saint-Jean, Pinsonneault frères, 1905.
Source : BAnQ, Collection patrimoniale (CP 3565 CON).

circulaire enjoignant les curés à consigner tous les événements importants liés à leur paroisse. Au motif initial de la préservation de la mémoire, s'ajoute l'objectif de constituer une histoire morale et une panoplie d'exemples édifiants.

L'arrivée de nouveaux auteurs ne faisant pas partie du clergé, tels Benjamin Sulte, Joseph-Edmond Massicotte ou, plus encore, Pierre-Georges Roy, amène une consolidation du genre et une plus grande diversification des sources (les recensements, les actes notariés, les plans et éventuellement les correspondances).

En 1926, l'abbé Ivanhoé Caron publie un opuscule de 23 pages intitulé *Les Monographies, leur rôle, leur caractère*⁷. Le genre « monographie paroissiale » devient presque stéréotypé, avec des propositions de plans d'écriture et de tables de matière (suivant que la paroisse est d'origine récente ou non, en milieu rural ou urbain) et des thèmes proposés (par exemple : l'arrivée des premiers habitants et le défrichement, la construction de l'église, les différents curés, parfois un chapitre sur l'avenir). L'approche peut être thématique ou chronologique. L'abbé Caron conseille les auteurs, donne des sources, et insiste sur la rigueur nécessaire à l'écriture de tels ouvrages. La monographie paroissiale devient un genre littéraire se situant entre l'essai et le livre de référence.

Les monographies au service de l'art

Plusieurs des monographies comportent évidemment des descriptions de l'architecture des églises et de leur décoration intérieure (peintures, statues, chemin de croix, habits sacerdotaux, vases sacrés et autres objets religieux). Dans ce même registre, à l'occasion, on y trouve des informations sur les coûts, les artisans, les bienfaiteurs ou encore les incidents ayant pu survenir autour d'une œuvre.

L'objectif premier de M^{me} Miglioli est d'étudier *la manière dont les auteurs des monographies paroissiales construisent la valeur des œuvres dont ils discutent dans leurs ouvrages*⁸.

Ainsi, outre l'inventaire et la description des œuvres, son intérêt porte sur la forme et le contenu du discours des auteurs

des monographies, sur leurs jugements de valeur au sujet des œuvres, et sur la relation avec ces dernières.

Nous n'avons pas l'intention, et encore moins la compétence, de discuter et de juger de la contribution de M^{me} Miglioli à l'avancement de la connaissance de l'histoire de l'art religieux au Québec. Notons toutefois que le sort de certaines œuvres religieuses semble encore créer des émois ou provoquer la polémique.

Généalogie et monographie, toutes deux auxiliaires de l'histoire, et bien plus encore en commun

Les monographies paroissiales partagent de nombreux éléments avec la généalogie et ses histoires de familles.

D'une part, comme il a été mentionné précédemment, les monographies et la généalogie ont souvent eu des pionniers communs et elles s'abreuvent aux mêmes sources. Au chapitre de la connaissance, les deux ont contribué à la constitution d'un volet de l'histoire nationale par le biais des microrécits, donnant des voix, dans un cas, à des personnes moins connues, et dans l'autre, à des entités géographiques limitées que sont les paroisses. Encore ici, on retrouve leur rôle d'auxiliaires de l'histoire et M^{me} Miglioli attribue à cette fonction la minutie obsessive des auteurs qui sont conscients de participer à un projet plus large, soit une histoire qui reste à écrire.

D'autre part, des éléments communs apparaissent également quant à la forme du récit. Tout comme dans les monographies, les généalogistes rédigent des textes littéraires en obéissant à des règles d'écriture. En effet, à moins de réduire les écrits généalogiques à de simples rapports de laboratoire chiffrés, les auteurs auraient tendance à alléger leur texte contenant de longues citations ou une suite ininterrompue de noms et de dates, par des courts récits ou à reproduire des documents originaux.

Certains autres parallèles peuvent être faits entre les monographies et les écrits généalogiques quant à leur contenu symbolique. Ainsi, M^{me} Miglioli signale que la « descendance »



« Saint Jérôme », 1779, huile sur toile de Jacques-Louis David (Paris 1748 – Bruxelles 1825).
Source : Musée de la civilisation, collection de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Québec.

7. <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2021621>.

Sensiblement à la même époque, en 1923, un historien français, Joseph Guillaume (1867-1936), proposait une table des matières pour d'éventuelles monographies paroissiales dans son pays. Évidemment, l'étendue potentielle de la période historique n'est pas la même. Mais une comparaison des deux textes indique nettement la volonté d'accorder un caractère hautement symbolique et patriotique aux monographies au Québec en regard de celles de la France. www.persee.fr/doc/rhef_0300-9505_1923_num_9_44_2284.

8. MIGLIOLI. *Op. cit.*, p. 15.

curiale (l'énumération des noms et de la contribution des différents curés se succédant dans une paroisse) tient lieu de parenté biologique que l'on retrouve dans les généalogies. Elle mentionne également que, souvent rédigée à l'occasion d'une commémoration, la monographie tente de faire le lien entre le passé d'une communauté établie dans un lieu, ou l'arrivée d'un ancêtre, et le présent. Ainsi, les monographies paroissiales, tout comme les histoires de famille, font le relais entre un passé et un présent. Dans le contenu de ces textes, et dans l'intention de leurs auteurs, on cherche donc à identifier des origines et à donner une histoire et un sens aux générations qui ont suivi.

Nouveaux regards sur les histoires de famille

Dans le cadre de cet article, nous n'avons pas pu rendre totalement justice au travail de l'auteure concernant son étude de l'utilisation des monographies paroissiales pour l'histoire de l'art. Nous retenons cependant qu'un texte, comme une histoire de famille, peut être encore plus riche de renseignements que l'objet initial et avoué.

Ainsi, l'approche utilisée par M^{me} Miglioli, celle de l'analyse de contenu⁹, semble particulièrement intéressante et pourrait apporter un nouvel éclairage aux histoires de famille.

Le texte produit, monographie ou histoire de famille, constitue en soi un objet d'étude qui peut en dévoiler beaucoup sur les intentions, admises ou non, de son auteur. Il peut

refléter des intentions, des émotions, des valeurs, des préjugés, des tentatives de justification ou des arguments pour convaincre.

Un certain nombre de questions peuvent donc surgir à la lecture attentive d'un texte généalogique. Ainsi, sur quoi l'auteur généalogiste discourt-il vraiment? Écrit-il pour un lectorat? Quelles valeurs tente-t-il de transmettre? Tant dans la forme que dans le contenu, les textes des histoires de famille ont-ils changé au cours des décennies? Le profil social et professionnel des rédacteurs a-t-il eu un impact sur le contenu des histoires de famille? Les logiciels de généalogie, permettant une rédaction simultanée de narrations, entraînent-ils une standardisation du discours? L'éloignement plus marqué du chercheur par rapport au document original, favorisé par une disponibilité accrue des données informatisées, vient-il modifier la « sensibilité » du chercheur¹⁰?

Les histoires de famille et l'évolution de ce type d'écrits, perçues comme des objets d'analyse, en diront peut-être beaucoup sur le développement de la généalogie, à titre de pratique, et des généalogistes, à titre d'artisans, d'artistes ou de scientifiques.

Finalement, l'art mène à tout!

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : fortierdanielsqq@gmail.com

9. ROBERT, André D, et Annick BOUILLAGUET. *L'analyse de contenu*, coll. Que sais-je, Paris, PUF, 2007, 127 p.

10. C'est un peu comme voir les pyramides à la télévision ou *in situ*: le rédacteur n'est peut-être pas en mesure de transmettre la même émotion.

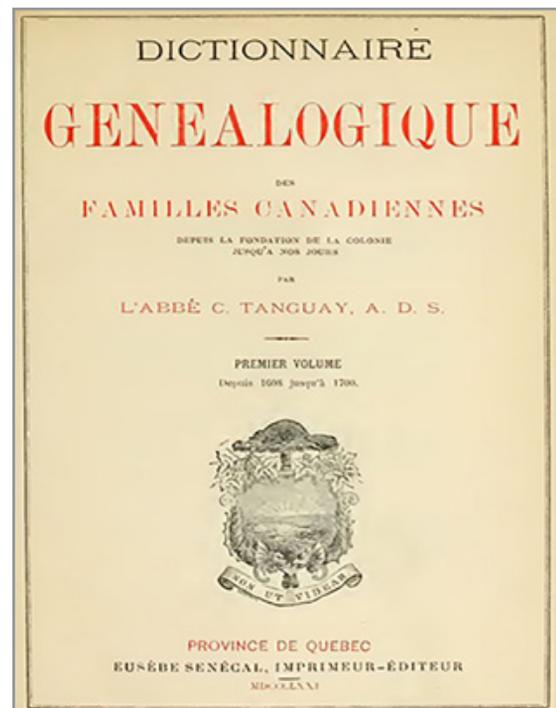
Nouvel appel aux auteurs généalogistes

L'année 2019 marquera le 200^e anniversaire de naissance de M^{gr} Cyprien Tanguay (1819-1902) considéré comme le père de la généalogie au Canada français. Afin de commémorer cet événement, le comité de **L'Ancêtre** a convenu d'ouvrir les pages de la revue **L'Ancêtre** à des articles portant principalement sur l'œuvre de M^{gr} Tanguay. Par conséquent, nous vous invitons à nous faire parvenir des articles, en particulier sur le caractère toujours actuel, ou non, du travail de ce dernier, de vos « relations » avec l'œuvre de Tanguay et de vos expériences avec ses ouvrages. Les articles devront évidemment respecter les normes habituelles prévues à la « Politique de rédaction » de la revue **L'Ancêtre** que nous trouvons en page 6 du présent numéro.

Pour toute information, vous pouvez rejoindre le soussigné à l'adresse :

fortierdanielsqq@gmail.com

Daniel Fortier





L'énigme des armoiries attribuées à de Callières

Louis-Hector de Callières

En choisissant de placer un panneau au nom de Louis-Hector de Callières sur la façade de l'hôtel du Parlement, Eugène-Étienne Taché a voulu souligner l'importante contribution de ce gouverneur à l'essor de la Nouvelle-France avec la signature de la Grande paix de Montréal en 1701.

Louis-Hector de Callières est né le 12 novembre 1648 à Torigni, actuellement Torigni-sur-Vire, Normandie, au château des Goyon de Matignon, aux environs de Saint-Lô. Les sources consultées ne s'entendent pas sur les origines ainsi que sur la noblesse de la famille de notre gouverneur. Selon Yves F. Zoltvany, la famille est originaire de l'Angoumois où les commissaires du roi reconnurent les titres de noblesse de Jehan de Callières en 1490. Deux ans plus tard, il établit sa famille en Saintonge lorsqu'il devient seigneur de Clérac¹. Pour sa part, Jean-Claude Waquet, dans un article sur François de Callières, souligne

qu'à la différence des de Callières de Saintonge, dont le lignage datait du xv^e siècle, ceux de Touraine, dont François de Callières descendait, n'étaient pas nobles. Toutefois Hector, son grand-père, demeurait dans un manoir près d'Azay-le-Rideau, et semble donc avoir vécu noblement².

Quoi qu'il en soit, les deux auteurs s'entendent sur le fait que le père de notre gouverneur, Jacques de Callières, a quitté la Touraine pour vivre à proximité des Matignon établis à Torigni. Il était l'écuyer de la châtelaine de cette maison, Anne Malon, épouse de François de Matignon, et le gouverneur de leur fils, Jacques III de Matignon. Lui-même est le petit-fils de Charles, comte de Torigni, et Éléonore de Longueville (1573-1639), fille de Léonor d'Orléans-Longueville, sœur d'Henri d'Orléans-Longueville et tante d'Henri II d'Orléans-Longueville, gouverneur de Normandie, beau-frère du Grand Condé.

Jacques de Callières fut maréchal des batailles des armées du Roi, commandant pour son service de la ville et du château de Cherbourg, Normandie, de 1644 à 1662.

Après une carrière sous les armes, il s'est fait écrivain. Son œuvre principale fut l'*Histoire de Jacques de Matignon* qui donne beaucoup de détails sur les guerres de religion en Normandie.

De son mariage en 1643 avec Magdeleine Potier de Courcy, d'une famille noble mais pauvre des environs de Coutances, naîtront l'académicien François de Callières, Anne de Callières et Louis-Hector de Callières.



Figure 1. Armoiries attribuées à Louis-Hector de Callières. Façade de l'hôtel du Parlement. Photo fournie par l'auteur.

Ce dernier entreprend sa carrière militaire en 1664. Il participe à plusieurs campagnes sur le sol européen durant le règne de Louis XIV. Louis-Hector de Callières est nommé gouverneur de Montréal, le 10 avril 1684, en remplacement de François-Marie Perrot. L'année suivante, il s'illustre dans la campagne militaire que les Français et leurs alliés amérindiens mènent contre les Tsonnontouans de la Ligue des Cinq nations iroquoises alliées aux Anglais. À partir de 1689, durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg opposant la France et l'Angleterre, il fait fortifier la ville de Montréal et construire des palissades autour de chaque seigneurie de la région.

Louis-Hector de Callières est nommé, le 14 janvier 1694, dans l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Ce n'est toutefois que le 19 juin 1698 qu'il put être reçu dans l'ordre de Saint-Louis lorsque Philippe de Rigaud de Vaudreuil, lui-même admis à Paris le 1^{er} mai précédent, préside la première cérémonie de réception de chevalier à Québec.

Le 29 novembre 1698, à la mort de Louis de Buade de Frontenac, il accède au poste de gouverneur général de la Nouvelle-France (par intérim de 1698 à 1699). Il exerce cette

1. ZOLTIVANY, Yves F. « CALLIÈRE, LOUIS-HECTOR DE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval; Toronto, University of Toronto Press, 1969, vol. 2, p. 117.

2. WAQUET, Jean-Claude. *Callières et l'art de la négociation*, <http://books.openedition.org/>. Consulté en mars 2018.

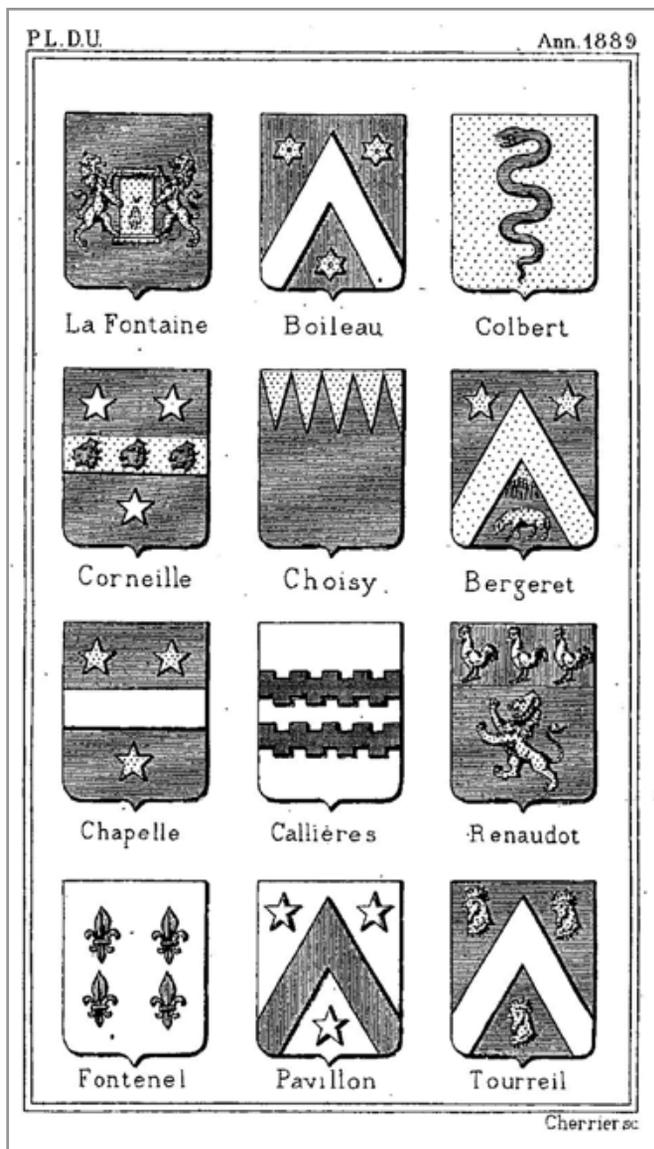


Figure 2. Planche d'armoiries d'académiciens.
Source : *Annuaire de la noblesse de France*, 1889, planche DU.

haute fonction politique et militaire jusqu'à sa mort, survenue à Québec, le 26 mai 1703.

Les armoiries des de Callières

Les armoiries de la famille de Callières divergent selon les auteurs consultés. Dans l'*Armorial du Canada français*, Massicotte attribue à Louis Hector de Callières *d'argent à une fasce contre-breteessée³ de sable⁴* (Figure 3). Il reprend le blasonnement qu'André Borel d'Hauterive attribue à François de

Callières, le frère du gouverneur, dans une section sur les membres de l'Académie française publiée dans l'*Annuaire de la noblesse de France*⁵. Le compilateur présente au début de la section une planche illustrant les armes de certains académiciens dont La Fontaine, Boileau et Corneille (Figure 2).

Or, l'écu associé au nom Callières compte deux fasces contre-breteessées de sable⁶ (Figure 4). Enfin, dans l'*Armorial général* de Jean-Baptiste Rietstap, nous trouvons les armes d'une famille Callières du Périgord, Saintonge, Limousin, Normandie et Guyenne, portant *d'argent à trois fasces contre-breteessées de sable⁷* (Figure 5).

Qu'elles aient une, deux, ou trois fasces, les seuls points en commun de ces trois armes attribuées aux de Callières sont les couleurs, d'argent et de sable, et les fasces garnies de créneaux de part et d'autre. Mais en l'absence de sources premières déterminant lesquelles de ces armes sont celles de Louis-Hector de Callières, nous demeurons dans le doute.

Les armoiries sur la façade du parlement

De toute façon, Eugène-Étienne Taché a choisi d'honorer Louis-Hector de Callières avec des armoiries qui ne semblent n'avoir aucun lien avec sa famille.

Pour trouver le légitime détenteur des armoiries sculptées sur la façade de l'hôtel du Parlement, nous devons d'abord en faire la description la plus précise possible. Heureusement, les artistes héraldistes appliquent une convention de hachures et de guillochis permettant de déterminer les couleurs d'armoiries gravées en noir et blanc ou sculptées en ronde-bosse. Cette convention nous permet donc de décrire le Figure 1 comme étant un écartelé, dont les quartiers 1 et 4 sont *d'argent à une croix engrêlée de gueules*

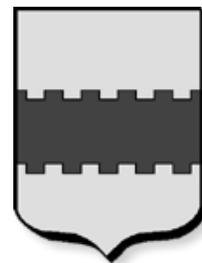


Figure 3. Armes attribuées à Louis-Hector de Callières.
Dessin de l'auteur.

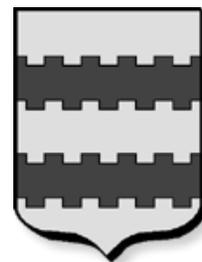


Figure 4. Armes attribuées à François de Callières.
Dessin de l'auteur.



Figure 5. Armes attribuées aux de Callières du Périgord, Saintonge, Limousin, Normandie et Guyenne.
Dessin de l'auteur.

3. CONTRE-BRETESSÉ. *Indique un pal, une fasce, une bande, [...], dont les lignes parallèles sont crénelées opposées et décalées, les merlons face aux embrasures.*
4. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, p. 49.
5. BOREL D'HAUTERIVE, André. *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, Paris, Édouard Champion, 1889, p. 193.
6. *Ibid.*, planche en regard de la p. 190.
7. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, deuxième édition refondue et augmentée, Gouda, G.B. van Goor Zonen, 1884, vol. 1, p. 356.

chargée de cinq coquilles d'argent ou d'or. Par contre, l'absence de hachures ne permet pas de préciser les couleurs du champ, de la bande et de la bordure des quartiers 2 et 3. Malgré tout, nous avons assez d'information sur ces armoiries pour entreprendre une recherche dans les armoriaux français disponibles en format PDF, afin d'en utiliser les fonctions de recherches pour repérer les armes contenant une croix engrêlée de gueules chargée de cinq coquilles.



Figure 6. Armoiries de du Plessis de la Buzelière (Sologne) Extrait de l'*Armorial général illustrée* de Rietstap. Photo fournie par l'auteur.

Alors qu'une recherche complémentaire dans l'armorial de Rietstap confirme sans plus de détails le blasonnement des armes de la famille de Cuissé⁸, la moisson est beaucoup plus fructueuse pour la famille du Plessis, avec 42 armoiries, dont les quatre écartelés suivants¹¹ :

1. Du Plessis d'Asnières (Pays de Vendôme) : *Écartelé aux 1 et 4, d'argent à la croix engrêlée de gueules chargée de cinq coquilles d'or (du Plessis); aux 2 et 3, losangé d'or et de gueules (des Barres).*
2. Du Plessis de la Buzelière (Sologne) : *Écartelé aux 1 et 4, d'argent à la croix engrêlée de gueules chargée de cinq coquilles d'or (du Plessis); aux 2 et 3, de sable à la bande d'argent, et à la bordure du même (Théligny).*

Nous avons trouvé dans le *Grand armorial de France* d'Henri Jouglas de Morenas deux familles portant des armes similaires au premier quartier de la Figure 1 :

- La famille de Cuissé en Normandie⁸ et
- la famille du Plessis-Liancourt, duc de la Roche-Guyon, pair de France en 1643 dans le Vendemois⁹.

Cette dernière maison, éteinte au XVII^e siècle, posséda les seigneuries d'Asnières, de Montcrochet, de Périgny, de Liancourt, de Savonnières, de Champigny et de la Buzelière.

3. Du Plessis de Liancourt, ducs de la Roche-Guyon (Pays de Vendôme) : *Écartelé aux 1 et 4, d'argent à la croix engrêlée de gueules chargée de cinq coquilles d'or (du Plessis); aux 2 et 3, d'argent à la fasce bandée d'or et de gueules (Pons).*
4. Du Plessis de Périgny (Pays de Vendôme) : *Écartelé aux 1 et 4, d'argent à la croix engrêlée de gueules chargée de cinq coquilles d'or (du Plessis); aux 2 et 3, d'azur à la croix engrêlée d'or (Poupaincourt).*

Les armoiries sur la façade de l'hôtel du Parlement de Québec sont des plus semblables au second blasonnement comme nous pouvons le constater sur la **Figure 6**¹².

Une autre famille du Plessis

Pour en connaître un peu plus sur cette autre famille du Plessis¹³, nous avons trouvé sur le site *Geneanet.org* une lignée de du Plessis qui remonte au chevalier Jean I^{er} du Plessis, seigneur de La Chaise, marié avec Tiephaine d'Oirey¹⁴. Leur fils, Jean II (†1378), marié en 1374 à Jeanne de L'Espine, aura trois enfants, dont Guillaume (†1393), seigneur de La Perrine, marié à Jeanne de Redeville. Son aîné, Michel (†1440), seigneur de La Perrine, Ouschamps et du Tail, épouse, le 14 janvier 1429, Isabeau du Plessis (†1479), la fille de son oncle Macé du Plessis. Leur unique fils, Jean (†25 mai 1494), seigneur d'Ouschamps, conseiller et maître d'hôtel de Louis XI et Charles VIII, s'unit, le 19 décembre 1463, à Claude de Poupaincourt. Huit enfants naîtront de ce mariage, dont Charles, le troisième fils (1484-1565), marié le 10 mai 1511 à Sidoine de Sivriev, et Guillaume du Plessis-Liancourt (1491-1550) marié le 10 juillet 1527 à Françoise de Ternay. L'aîné des fils de Charles, seigneur de Savonnières, Jean (†1584), gouverneur de Montpensier, épouse, le 11 août 1542, Renée de Théligny. Des sept enfants du couple, dont deux garçons, le second, Luculus, (1550-1611), seigneur de Savonnières, marié le 15 décembre 1583 à Anne de Griffon, aura deux fils, Pierre et Henri. Ce dernier porte le titre de seigneur de La Buzelière et Savonnières. Les armes de son père étant réservées à l'aîné, il brise¹⁵ les siennes avec celles de sa grand-mère paternelle, Renée de Théligny, qui portaient *de sable à la bande d'argent, et à la bordure d'or*¹⁶. Ce sont donc les armoiries d'Henri du Plessis, seigneur de La Buzelière, qui ornent la façade de l'hôtel du Parlement, sous le nom de Callières.

8. JOUGLAS DE MORENAS, Henri. *Grand Armorial de France. Catalogue général des armoiries des familles nobles de France comprenant les blasons des familles ayant possédé des charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1696*. Société du Grand Armorial de France, Paris, Édition héraldique, 1938, vol. 3, p. 126.

9. *Ibid.*, vol. 5, p. 365.

10. RIETSTAP. *Op. cit.*, vol. 1, p. 495.

11. *Ibid.*, vol. 2, p. 452.

12. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général illustré par Victor et Henri Rolland*, Lyon, Sauvegarde historique, [s. d.], vol. 5, planche 68.

13. Nos recherches ne permettent pas d'établir de lien avec la famille d'Armand-Jean du Plessis-Richelieu, cardinal de Richelieu, qui remonte à Guillaume I^{er} du Plessis († après 1213), écuyer, seigneur du Plessis, des Breux, La Vervolière, etc. en Poitou. PATTOU, Étienne. *Généalogie du Plessis-Richelieu*. Racineshistoire.free.fr/LGN. Consulté en mai 2018.

14. *Geneanet.org*: DE WAILLY, Guillaume. *Généalogie descendante de Jean I^{er} du Plessis*. <https://gw.geneanet.org/>. Consulté en mai 2018.

15. Se dit des modifications apportées aux armes par les cadets. On brise soit en ajoutant un lambel, une bordure, en changeant l'émail d'une des pièces de l'écu ou encore en écartelant ses armes avec celles d'un aïeul.

16. JOUGLAS DE MORENAS, *op. cit.*, vol. 5, p. 289, et RIETSTAP, *Armorial général illustré, op. cit.*, vol. 6, planche 19.

Le lien avec Louis-Hector de Callières ?

C'est bien joli, mais y a-t-il un lien entre cette famille du Plessis et le gouverneur de la Nouvelle-France? De fait, il ne semble exister aucun lien direct reliant Henri du Plessis-Buzelière à Louis-Hector de Callières, si ce n'est qu'il y a peut-être eu confusion entre le nom de sa grand-mère maternelle, Anne de Caulières, et la sœur de Louis-Hector, Anne de Callières.

Plus surprenant encore, figurez-vous que l'un des petits-cousins d'Henri du Plessis-Buzelière, Charles, seigneur de Liancourt, comte de Beaumont-sur-Oise, gouverneur de Paris (1551-1620), fils de Guillaume du Plessis-Liancourt (1491-1550) et Françoise de Ternay, épousera, le 17 février 1594, Antoinette de Pons, fille d'Antoine (1510-1585) et Marie de Montchenu. Or, l'histoire de la Nouvelle-France retiendra qu'Antoinette de Pons, mieux connue sous le nom de la marquise de Guercheville, veuve d'Henri de Silly (1551-1586), usa de son influence auprès de la reine Catherine de Médicis pour soutenir Jean de Poutrincourt et la Compagnie de Jésus dans les missions en Acadie. Leur fils, François de Silly (†1628), était le mari de Catherine Gillone de Goyon de Matignon, fille de Charles (1564-1648) et Éléonore d'Orléans Longueville (1573-1639). C'est ce même Charles de Goyon de Matignon, comte de Torgny, gouverneur de Saint-Lô, capitaine de Cherbourg et Granville, que nous avons présenté au début de cette chronique.

Conclusion

Il est très peu probable qu'Eugène-Étienne Taché ait fait d'aussi longues recherches pour choisir les armoiries qu'il a attribuées à Louis-Hector de Callières. À notre avis, la présence des armoiries d'Henri du Plessis-Buzelière sur la façade de l'hôtel du Parlement tient plus à des considérations esthétiques et stylistiques. Le programme héraldique de la façade sud du palais législatif veut souligner quatre gouverneurs de la Nouvelle-France: Argenson, de Callières, Tracy et Vaudreuil. Les armoiries du premier et du dernier sont bien connues par les contemporains, celles que Taché a trouvées pour Alexandre Prouville de Tracy sont un écartelé comme celles d'Argenson. Trouvant que les armes des de Callières ne sont pas suffisamment élaborées pour figurer avec les autres, il opte pour celles d'Henri du Plessis qu'il a peut-être trouvées dans l'un des armoriaux à sa disposition. Certes son choix est discutable sur le plan historique, mais cela nous a permis de prouver comment la généalogie et l'héraldique sont complémentaires pour identifier des personnages de notre histoire.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
marc.beaudoin@videotron.ca

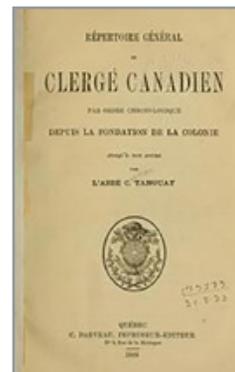


Capsule clio-généalogique : 1868... un banc d'essai pour le Dictionnaire généalogique de l'abbé Tanguay?

L'abbé Cyprien Tanguay publiait, en 1868, la première édition de son *Répertoire général du clergé canadien*, une seconde édition sera publiée 25 ans plus tard, soit en 1893. Comme le titre l'indique, le *Répertoire* s'attache à fournir une brève notice biographique des prêtres ayant eu un ministère, de l'époque de la Nouvelle-France jusqu'au moment de la rédaction du document.

En introduction de la première édition, l'abbé Cyprien Tanguay mentionne que le *Répertoire* est « le résultat de nos découvertes parmi des recherches plus importantes pour le moment ». La formulation est ambiguë. Pense-t-il à la publication de son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* qui paraîtra trois ans plus tard ?

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



Les chroniques de la capitale

La mort de Jean Bourdon

Le 12 janvier [1668], l'ingénieur arpenteur Jean Bourdon, procureur général du Conseil souverain, meurt à Québec. Il souffrait de la goutte depuis 1665. Il était parfois appelé sieur de Saint-Jean ou sieur de Saint-François car il possédait les fiefs de Saint-Jean et de Saint-François (sur le chemin Sainte-Foy). Le 13 janvier, l'inhumation solennelle a lieu dans la chapelle du Scapulaire de l'église paroissiale de Québec.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

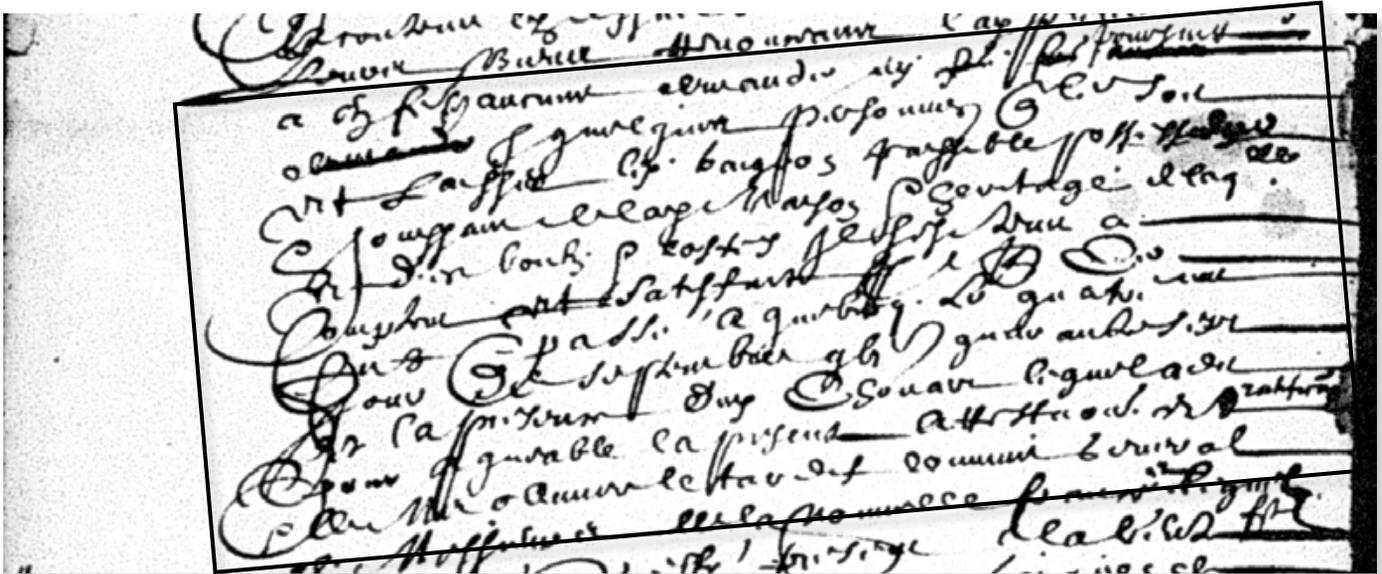


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Troisième extrait d'une ratification tirée du greffe de Claude Lecoustre, BANQ, bobine 0-2468



Transcription intégrale

23 a en fe' aucune demande ny fe' fe' aucune pour Suite
 24 demande [par] quel ques perSonnes q' Cesoit
 25 et LaiSSer led. Gaignon paiSSible possesseur
 26 & jouiSSant delad MaiSon & heritage d laq.^{lle}
 27 et des boutz. & costes Il SeSt tenu a
 28 Comptent et satiSfait [pro]' Ob Re
 29 fut & passé a quebecq. Le quatri^{eme}
 30 Jour de septembre xvi^c quarantesep
 31 es la presence dud Chouart lequela eu
 32 pour agreable la preSente attesta'on. et ratifica'on
 33 & de Mr ollivier le tardif commis General

Transcription corrigée

23 à en faire aucune demande ni poursuite
 24 par quelques personnes que ce soit
 25 et laisser ledit Gagnon paisible possesseur
 26 et jouissant de ladite maison et héritage, de laquelle
 27 et des bouts et côtes, il s'est tenu pour
 28 content et satisfait. Promettant, obligeant, renonçant,
 29 fait et passé à Québec, le quatrième
 30 jour de septembre seize-cent-quarante-sept
 31 en la présence dudit Chouart, lequel a eu
 32 pour agréable la présente attestation et ratification,
 33 et de M. Olivier Tardif commis général

Observations

23 Ligne 23, dès le début, remarquez que la forme du mot **en** ressemble à **oz**.

Même ligne, le mot **fe'** est une contraction du mot **faire** qu'on peut deviner dans les deux ratures qui se suivent vers la fin de la même ligne.

24 Ligne 24, un des signes utilisés à cette époque ressemblant à un gros **Y** ou **Z**. (Voir l'image dans l'encadré de la leçon de ce numéro.) Il représente la syllabe **par** qui sera mise entre crochets puisque c'est un ajout du transcripateur afin d'améliorer la compréhension du document.

Même ligne, remarquez les formes différentes du **S** final pour les mots **quelques** et **perSonnes**.

Même ligne, un autre signe que vous pouvez souvent trouver à cette époque qui ressemble à un **9** encerclé. Il s'agit de la lettre **Q** dont la queue remonte au-dessus et qui peut être laissée ainsi, attachée à la lettre ou au mot suivant. Ici, elle est attachée au mot suivant **ce**.

25 Ligne 25, le premier mot est **et**. Au premier coup d'œil, on dirait le mot **vit**. Le notaire va répéter cette formation tout le long du contrat. Il a fait son **E** comme un **V** qui est suivi

d'un petit trait descendant. Ce petit trait est souvent présent mais ne représente rien sinon un lien avec le **T**.

Même ligne, le mot **led** qui représente **ledit**. Le notaire a négligé de faire la hampe; c'est le contexte qui nous laisse voir qu'il s'agit bien d'un **D**.

Même ligne, le mot **Gaignon** pourrait bien être lu comme **baigros**. La connaissance des noms de famille nous aide beaucoup à déterminer les noms des personnes en cause. Le **B** minuscule ou le **G** majuscule sont souvent représentés par un **6**.

- 26** Ligne 26, elle commence par un **8** ouvert qui se retrouve une autre fois plus loin sur cette ligne. Il s'agit d'une des nombreuses formes qui remplacent le mot **et** que l'on transcrit avec l'esperluette (&).

Même ligne, le **N** final du mot **Maison** est exactement le même que celui de **Gaignon** juste au-dessus, prouvant qu'il s'agit bien d'un **N** et non pas d'un **S**.

Même ligne, le **H** du mot **heritage**, ressemble aussi à un **8**.

À la fin de la même ligne, **delaq.^{lle}** le trait qui relierait les deux mots **de** et **la** est invisible mais son rôle est important parce qu'il compléterait aussi la lettre **E** du mot **de**.

- 27** Ligne 27, d'abord le même **et** que la ligne 25, plus difficile à repérer à cause du signe qui vient le couper. Le mot **des** dont le trait montant du **E** est invisible comme celui de la ligne précédente. Puis le mot **boutz** dont le pluriel est marqué par un **Z**.
- 28** Ligne 28, après le mot **satisfait**, il y a des signes. Le premier est un signe ressemblant un peu à un **P** (voir l'image plus bas) qui représente la syllabe **pre** ou **pro**. Il s'agit d'une extrême contraction du premier mot de l'expression finale habituelle qui serait : **Promettant & obligéant & renonçant &**. Ici, il a tout simplement mis **P & Ob Re**

pour résumer le tout. Même si la forme de ces signes est établie, les notaires font à leur propre manière.

- 29** Ligne 29, notez comment le **P** du mot **passé** commence par une **spirale**. Ce motif est une des formes qui représentent le mot **et** que l'on transcrit aussi avec l'esperluette.
- 30** Ligne 30, remarquez le fameux **gbi^c** qui suit le mot septembre. Ces signes sont en réalité des chiffres romains que l'on voit un peu partout et qui sont utilisés par plusieurs notaires de l'époque. Ici, il s'agit de **xvi (16)** suivi du **C (cent)**, le tout représentant **seize cent (1600)**, auquel suit le nombre **47** écrit clairement.
- 31** Ligne 31, le premier mot est **es**. Quelques fois ce sera **ez** et plus rarement **en**. Ce dernier sera utilisé plus tard. À l'époque de la Nouvelle-France, on utilisait plutôt les deux premiers.

Même ligne, remarquez le mot **dud** où on voit que Lecoustre a fait ici le même **D** final que pour le mot **led** de la ligne 25.

Même ligne, le dernier mot est **eu**, le **E** ayant la forme du **D** ou du **V** d'aujourd'hui.

- 32** Ligne 32, le mot **agreable** est sans accent. Notez la forme du **R** et du **E**. C'est un exemple évident qui démontre à quel point ces lettres peuvent être difficiles à repérer dans un texte.

À la fin de la même ligne, on observe deux mots contractés de la même manière: **attesta'on** et **ratifica'on**. Ce dernier en interligne. Cette contraction est abondamment utilisée dans les textes pour remplacer la syllabe **tion**.

- 33** Ligne 33, au début, l'**esperluette**, suivi du mot **de**.

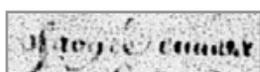
Même ligne, le dernier mot est **General**. Regardez le **6 (G)**, le **V (e)**, les **trois traits (ne)**, le **V (r)** et pour terminer **al**.

Leçon

Le mot **envers** et les **trois signes** dessinés retrouvés ici plus une variante du deuxième signe.

Voici un des mots les plus difficiles à repérer dans un texte. La raison est simple : toutes les lettres qui forment ce mot se ressemblent dans leur forme à cette époque.

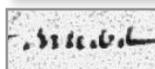
Envers



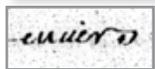
chargée envers (Jean-Baptiste Peuvret)



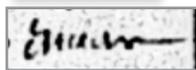
Enver (Pierre Parent)



envers (Martial Piraube)



envers (Louis Chambalon)



envers (Gilles Rageot)

Signes



par



que ou qui



quil ou quel



pre ou pro

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

Les familles Raclot à Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) (1^{re} partie)

Ajout à l'article sur Bon Raclot¹

Trois nouveaux actes touchant Bon Raclot ont été trouvés. Ils n'apportent pas de modification importante à ce qui a été écrit dans l'article paru précédemment dans *L'Ancêtre*. Un seul est postérieur à ceux qui y étaient présentés.

Un document précédemment cité du 27 mai 1658 évoquait le droit de 60 sols sur chaque muid de vin vendu au détail dans les hôtels, tavernes et cabarets de la ville, droit dont Raclot, avec d'autres marchands, était adjudicataire. Un acte plus ancien montre que Raclot, Poirel et Laurent détiennent déjà ce droit en janvier 1655; le 9 de ce mois, en effet, Bon Raclot signe un accord avec Pierre Millot, sergent royal demeurant à Chaumont; il s'agit en fait d'un engagement puisque le sergent doit servir les trois marchands: il est chargé de visiter tous les habitants qui vendront du vin en détail, y compris les hôteliers, cabaretiers et taverniers, faire l'inventaire de leur vin, marquer ceux qu'il trouvera, dresser procès-verbaux et, d'une manière générale, faire tout ce qu'on lui demandera, même la nuit si besoin. Cet engagement est signé pour la somme de 100 livres pour un an et il a commencé le 1^{er} novembre précédent.

Le 30 septembre 1659, concernant toujours le même droit, c'est un autre hôtelier, Jean Nicolin, qui s'engage pour 42 livres et 10 sols par an pour tout ce qu'il pourrait vendre au titre de cet octroi. Le bail est signé pour une période de deux ans et un mois.

Enfin, le 26 août 1661, c'est avec la veuve de Nicolas Poirel, Jacqueline Pedot, que Bon Raclot fait les comptes touchant au droit qu'ils ont donc depuis quelques années. Pour la période du 1^{er} octobre 1660 au 1^{er} novembre 1661, le compte se monte à 1900 livres réparties entre diverses parties. Le texte précise que Bon Raclot demeure *a pr[ese]nt* à Semoutiers... Un coup d'œil sur les registres paroissiaux de Semoutiers (8 km environ de Chaumont) n'a pas pour l'instant révélé la présence de Bon Raclot, pas plus que la consultation des minutes conservées du notaire Michault de Semoutiers pour la période 1671 à 1691².

Ascendance Raclot

Registres paroissiaux

Les registres de baptême de Chaumont commencent en 1543; ils permettent certes de recueillir de nombreux renseignements, mais entre 1588 et 1601, par exemple, les actes manquent; il existe une table des baptêmes de 1601 à 1661³, par ordre alphabétique des prénoms, mais elle est incomplète. Par ailleurs il n'y a pas de registre conservé des mariages avant 1668, à l'exception de la période d'août 1601 à avril 1607 qui se trouve à la fin des registres de baptêmes de 1601 à 1604 et de 1604 à 1607⁴. Et pas registres de sépultures conservés avant 1668, sauf au bas de certaines pages des registres de baptêmes. Les actes notariés consultés permettent donc d'ajouter aux renseignements fournis par les registres et de préciser certaines filiations.

Ainsi en est-il du partage du 21 janvier 1615 après le décès de Marguerite Paulin, veuve de François Raclot, maître tanneur. Sont présents les enfants de la défunte et ses héritiers: Antoine Labbe, marchand maître tanneur, et Jacqueline Raclot, son épouse; Jean et Mongin Lapre (Laspre), le premier marchand, le deuxième cordonnier; et Argeli Raclot, tanneur. Quatre lots sont établis et répartis entre eux. Les biens sont composés de *gaignages*⁵ et de rentes constituées au profit des parents Raclot-Paulin; l'une d'elles est établie pour Mongin Laspre en 1601. La présence de deux Laspre comme héritiers de Marguerite Paulin laisse penser qu'elle a pu contracter un premier mariage avec ce Mongin, d'où seraient issus deux fils survivants au moment du décès de leur mère remariée. Parmi les plus anciens actes de mariage conservés, figure l'union suivante: le 10 janvier 1604, Jean Laspre épouse Anne Simon, veuve de Philippe Guillot; s'il s'agit du Jean Lapre cité lors du partage des biens de Marguerite Paulin, on s'étonne tout de même qu'il n'y soit pas fait mention de son épouse (ou du fait qu'il serait veuf), alors que l'époux de Jacqueline Raclot, Antoine Labbe, est expressément mentionné... Mais il peut après tout s'agir d'une autre personne; notons encore que le 5 mars 1587 est baptisée Claude, fille de Jean Lappre, mais comme dans la presque totalité des actes de baptême de cette

1. BELLEAU, Romain. « Bon Raclot à Chaumont-en-Bassigny, Haute-Marne », *L'Ancêtre*, vol. 44, n° 323, été 2018, p. 288-292.

2. Archives départementales de Haute-Marne (dorénavant ADHM). Notaire Pillot: 4 E 13/36 pour 1655, 4 E 13/44 pour 1659, 4 E 13/46 pour 1661, notaire Michault à Semoutiers 4 E 3/9.

3. ADHM, Table des baptêmes, E dépôt 121 A 168.

4. ADHM, E dépôt 19793 et 19794 ou 2 G/7 et 2 G/8.

5. Champs, terres.

période, les nom et prénom de la mère ne sont pas donnés, ce qui rend l'apparement difficile sinon impossible.

La généalogie Raclot dont traite cet article commence donc avec le couple Raclot et Paulin et les deux enfants de ce patronyme: Jacqueline, épouse d'Antoine Labbe, et Argely (orthographe variable), époux d'Antoinette de Brienne (Bruyenne).

Jacqueline Raclot

Elle est déjà veuve en décembre 1632 lorsqu'elle adresse une sommation à un conseiller du roi au sujet d'un loyer. Elle vend, le 27 mai 1636, à Étienne Chasnet, marchand de Chaumont, et Élisabeth Baronnier, sa femme, un *meix*⁶ de jardin situé à Chaumont rue du Champ Gorgerot. Le 26 mai 1638, elle loue pour une période de trois ans à des laboureurs de Valdelaincourt (aujourd'hui Valdelaincourt, distant de 11 km environ de Chaumont) un *gaignage* lui appartenant dans cette commune⁷.

Argely Raclot

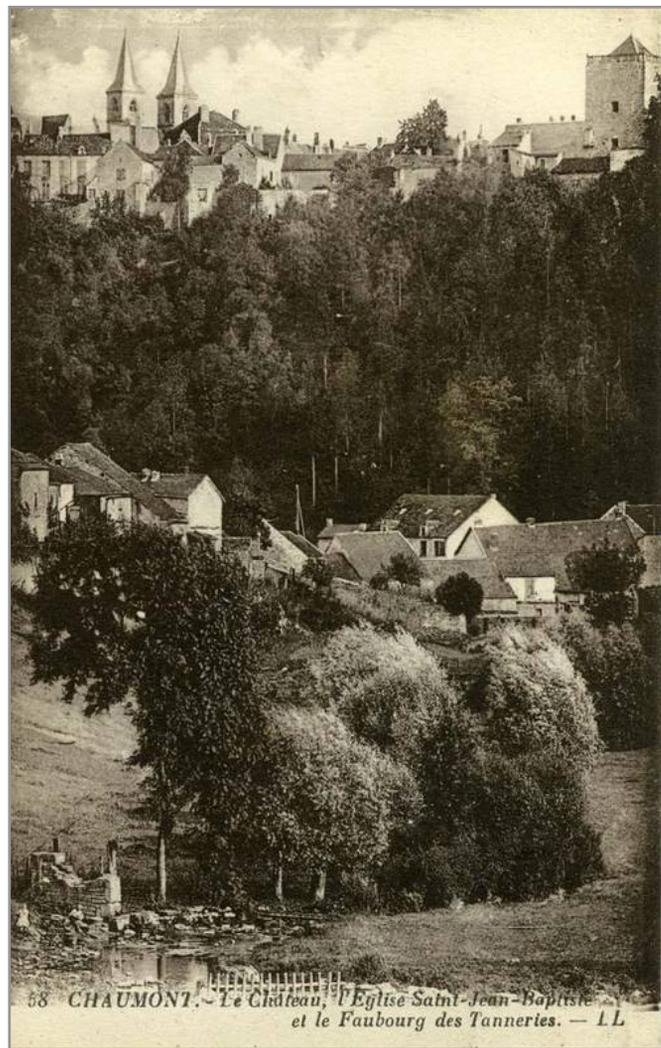
Argely Raclot et Antoinette de Brienne ont sept enfants:

- 1 **François**, dont la date de naissance est inconnue, mais qui se situe avant 1601 vu celle de son frère (qui suit) et vu surtout les actes repérés le concernant, dont le premier est de 1624; il épouse Marguerite Dardel;
- 2 **Nicolas**, baptisé en mai 1601;
- 3 **Élisabeth**, en novembre 1602;
- 4 **Antoine**, en juillet 1605;
- 5 **Colette**, en avril 1607; elle épouse Bon Girard puis André Dohin;
- 6 **autre Élisabeth**, en février 1610; et
- 7 **Marguerite**, en janvier 1613.

Une famille de tanneurs

Dans le partage des biens après le décès de Marguerite Paulin en 1615, il est précisé qu'elle était veuve de François Raclot, maître et marchand tanneur. C'est ce métier qu'exerceront certains de ses descendants (mais pas Bon, comme il est indiqué dans l'article qui lui a été consacré). Argely, fils de François Raclot et Marguerite Paulin, est dit tanneur dans l'acte de 1615, marchand tanneur en 1624; Antoine Labbe, l'époux de Jacqueline Raclot, fille du couple Raclot et Paulin, est aussi maître tanneur; François, fils d'Argely et Antoinette de Brienne, est marchand tanneur dès 1624 et jusqu'en 1667; son fils Jacques lui est fréquemment associé avec le même titre (entre 1654 et 1683 dans les actes repérés) et François, fils de Jacques et Marie-Martine Leclerc, l'est aussi lors de son mariage en 1694. Quatre générations sont rattachées à ce métier. J'y consacrerai donc cet article.

André Pidoux de la Maduère, dans son ouvrage intitulé *Le Vieux Chaumont-en-Bassigny*, donne ces renseignements: la tannerie est prospère à Chaumont dès le Moyen Âge; les tanneurs sont regroupés en corporation dont les statuts sont



Chaumont, le château, l'église Saint-Jean-Baptiste et le faubourg des Tanneries.

Source : ADHM_8F1220092_001.

renouvelés en 1466, enregistrés au Parlement de Paris en juillet 1590.

Pour être reçu maître il fallait prêter serment entre les mains du procureur du roi au bailliage, et présenter un chef-d'œuvre. Celui-ci était composé d'une paire de bottes, une paire de souliers de maroquin pour homme, une paire de «souliers de liège» pour femme, une paire de «souliers de vache à trois semelles» et une «paire à quartier propre aux laboureurs». Les fils de maître n'avaient à présenter qu'une seule de ces pièces, à leur choix. [...] Chaque maître a sa marque déposée et tous les cuirs doivent être marqués.

En 1562, il y a 43 maîtres, dont 21 tanneurs; d'autres métiers sont en effet rattachés à la tannerie: pelletiers, bottiers, selliers,

6. LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, seconde édition refondue et augmentée, Paris, Fayard, coll. Les indispensables de l'histoire, 2006: *unité d'exploitation, domaine d'une famille*.

7. ADHM, notaire Piétrequin 4 E 12/112 pour 1632, notaire Gillet 4 E 12/126 pour 1636, et 4 E 49, pour les minutes tirées de la série B pour 1638.

corroyeurs, teinturiers. *En 1630, le bail de la marque est signé de trente maîtres*⁸.

Les tanneries sont situées hors de la ville, au bas du château.

Les textes de *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert⁹ et les planches qui l'accompagnent sur les arts du cuir présentent le plan d'une tannerie et décrivent en détail le travail des artisans : la tannerie, est-il écrit,

occupe un terrain de 30 toises de long sur 12 de large; elle est placée sur le bord d'une rivière [...]; les bâtiments [...] renferment différents ateliers; le corps de logis placé sur le devant contient au rez-de-chaussée les magasins et une partie du logement du maître; l'autre côté contient la loge du portier; une salle ou passage pour communiquer à la cuisine, l'antichambre, la salle à manger; un second corps de bâtiment contient la « plamerie¹⁰ » à laquelle est adossé le hangard sous lequel on travaille « de rivière », pont ou planches placées en travers de la rivière d'où les ouvriers rincent les peaux dans l'eau courante; des cuves « dans lesquelles on fait desaigner¹¹ » les peaux;

Cet atelier est pavé de grandes pierres un peu inclinées vers la rivière pour rejeter facilement l'eau qui tombe dessus pendant le cours du travail ; le *plamage* se fait à la chaux ; l'atelier des *passements*¹² contient des cuves cerclées de fer dans lesquelles se font les opérations, avec une chaudière pour chauffer l'eau nécessaire aux opérations ; un pavillon dans la cour sert de poudrier, on y conserve le tan, écorce, de chêne surtout, réduite en poudre ; des fosses étanches servent au trempage des peaux ; à l'étage du premier bâtiment est l'appartement du maître ; un deuxième étage au plafond haut sert à faire sécher les peaux ; il est muni de fenêtres fermées avec des volets de bois

pour en été défendre les cuirs de l'ardeur du soleil, & en hiver de la force de la gelée. Dans la cour, un puits dont l'eau est nécessaire en certaines opérations, & supplée à celle de la rivière, lorsque les sécheresses ou autres raisons empêchent d'en faire usage.



Encyclopédie. Les arts du cuir. Planche V. Travail des passements.

Les tanneries des bords de la rivière Suize à Chaumont n'avaient sans doute pas toutes ces dispositions et dimensions. Le testament de Colette Raclot, veuve André Dohin, fait à Paris en 1687, contient une clause portant sur une tannerie, sans doute celle de son père, dont il ne lui appartient qu'un sixième ; il est précisé qu'elle contient *Chambre Cour Jardin et prez Derrier apele Le prez de büe* (aujourd'hui Buez) et ses *Circonst(anc)es et depend(anc)es*¹³ situées au faubourg Saint-Jean, tenant d'une part à la tannerie du sieur Parisot et d'autre à une rue allant à la rivière ; les « tenants et aboutissants » — les noms des voisins proches — sont laissés en blanc ou ne sont pas donnés. Deux autres sixièmes de cette tannerie appartiennent aux enfants de Marie-Martine LeClerc, veuve de Jacques Raclot, et à la succession de Bon Raclot ; la moitié restante appartient à François Raclot, fils de Jacques et de la dite LeClerc, à qui Colette l'a léguée.

Des tanneries

Des actes de vente concernant d'autres artisans du val des Tanneries permettent aussi de se faire une idée de la composition des bâtiments et de leur disposition au bord de la rivière.

Le 26 mai 1660¹⁴, Marguerite Lemoine, veuve de Jean Lapre, maître bourrelier, vend à Jean Laspre, aussi maître bourrelier, et Marie De la Personne, *une tannerie et chose en*

8. PIDOUX de la MADUÈRE, André. *Le Vieux Chaumont-en-Bassigny, essai historique, artistique et anecdotique*, t. II, *Le bourg et les faubourgs*, Dijon, Imprimerie Bernigaud et Privat, 1933, p. 127.

9. Exemplaire consulté et photographié (ADHM) : *Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, avec leur explication*, 8^e livraison ou 9^e volume, 253 planches, Paris, Briasson, 1771. Par Internet sur Gallica : *L'encyclopédie Diderot et d'Alembert. Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques avec leur explication. Arts du cuir*, Paris. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k99567/fl.image>.

10. LACHIVER. *Op. cit.* : lieu où s'exécute le plamage, action de gonfler, amollir et dégraisser les peaux, à l'aide de la chaux.

11. LACHIVER. *Op. cit.* : mettre tremper les cuirs dans l'eau, pour en faire sortir le sang qui pourrait y être resté.

12. LACHIVER. *Op. cit.* : Passement : Cuve pleine d'une liqueur acide, dans laquelle le tanneur passe les peaux pour les faire gonfler.

13. ADHM 5 B285.

14. Les références des actes cités dans cette partie sont renvoyées à la fin de la 2^e partie dans le prochain numéro de la revue.

deppendant consistant en *bastimens hallage*¹⁵, *cour et Jardin*, tannerie acquise par son mari d'Adrian Tulpin le 12 septembre 1628. Cette vente est faite pour un peu moins de 200 livres. Des Tulpin sont parents avec Argily Raclot, mais je n'ai pu établir clairement par quels liens; Adrian Tulpin vend, le 12 septembre 1628 à Jean Lapre et Nicolas Fleury, bourreliers, une partie d'une tannerie (bâtiments, hallage, cour et jardin), l'autre partie étant échangée le 10 octobre suivant avec des terres et un pré appartenant à François Collin, marchand tanneur, auquel Lapre et Fleury vendent le 20 octobre suivant *Une place ou est apresent Une fosse carrée bastye de pierre propre a tanner Les Cuirs et le Jardin au dessus*, emplacement voisin de celui de Collin.

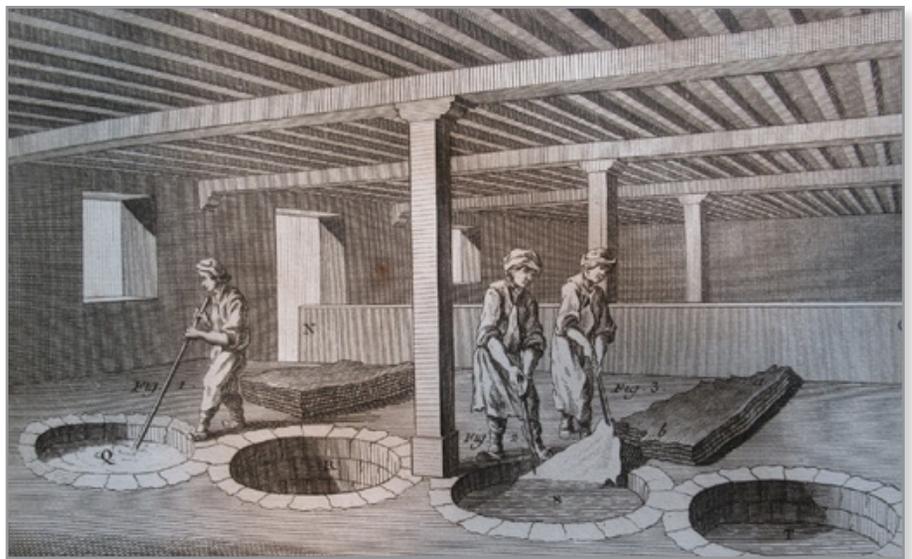
Le 18 août 1665, Jean-Baptiste Paillard, marchand tanneur, et Françoise Lasnier sa femme, vendent à Étienne Delaporte, aussi marchand tanneur, et Jacquette Rousselot, sa femme, une tannerie avec les bâtiments enclos et en dépendant leur appartenant sur le chemin tirant au puits; les voisins (les « tenants ») ont nom Simon, Paillard, Girardot, Lescossois et Soret, et la propriété touche (les « aboutissants ») d'un côté au chemin du puits et de l'autre à la rivière; sont aussi vendus les cuirs, *mottes*¹⁶ et autres marchandises de la tannerie *dont la pierre creuse* [une fosse?] *qui est proche la fontaine* et ce qui sera dans le *rougissoir*¹⁷, le tout pour 1200 livres, les vins accoutumés *bus entre les parties* et 20 livres pour les épingles de la dite Lasnier.

Le 15 mars 1686, Jean Poisot, marchand demeurant à Orges, et Anne Ruffey, sa femme, vendent à Nicolas Ducret, maître tanneur de Chaumont, et Françoise Drouard, sa femme, la tannerie qui leur appartient

*Avec les bastimens peleines*¹⁸ *fontaines Cour Aisances Et dependances le tout fermé de Murailles Allentour tenant d'Une part Au S.^r Brulefert DAu(tr)e Au S.^r Nicolas Ducres père dud(it) Nicolas par derrier Sur la riviere de Suisse Et par devant Sur le Chemin. Le prix d'achat est de 260 livres, Un plion*¹⁹ *de cuir fort En principal marché Un Louis d'or Unze Livres pour la Coiffe de lad(ite) Ruffey Et Les Vins accoutumez; l'argent a été payé comptant En Un quadruple d'Espagne Un Louis d'or En Louis d'argent de trois livres et de trente sols. Des travaux sont nécessaires*

pour son *restablissem(en)t* la tannerie *estant en tres mauvais estat*.

Le 28 avril 1685, Antoine Parisot, marchand tanneur, en vue de son prochain mariage avec Jeanne Guillaume (le contrat est du 17 avril et le mariage sera célébré le 30), fait réaliser l'inventaire de ses biens; il possède une maison et une tannerie. L'acte ne dit pas clairement si la maison se trouve bien au val des Tanneries; il est précisé dans la deuxième partie de l'inventaire que les « experts » chargés d'évaluer les biens se sont déplacés l'après-midi au val des Tanneries pour estimer la tannerie, ce qui laisse croire que la maison ne s'y trouve pas. Néanmoins le document nous donne une idée des biens d'un marchand tanneur déjà établi (Parisot est maître tanneur et ses biens se montent à 1800 livres, tant en *meubles* qu'*immeubles*) et particulièrement de ce qui se trouve dans la tan-



Encyclopédie. Les arts du cuir. Planche IV. Travail des pleins.

nerie. La maison comprend une chambre devant, une autre *en forme de cuisine*, une chambre haute et un grenier. Les objets contenus dans les chambres sont habituels dans une maison de cette époque: chenets, écumoirs, pelle à feu, pincettes, fourchettes, des *pièces de ménage* d'étain, de cuivre et de *potie* (pour poterie sans doute), des chaudières d'étain, une lèche-frite, des poêles, des chaises de paille, deux tables, l'une ronde, l'autre carrée, des *escabelles* (siège sans bras ni dossier), des lits (*chalicts* avec leurs *tours*), des *couvertes* de laine, l'une verte, l'autre jaune et une troisième blanche; dans les armoires 30 draps de lit, 16 nappes *communes* (ordinaires), 3 ouvrées,

15. *Petit Robert*: Droit, redevance payée par les marchands pour vendre aux halles, au marché d'une commune. S'il s'agit bien de ce sens, le texte énumère à la suite biens matériels et droit ou taxe.

16. Tas ou galettes constitués avec les tans utilisés et qu'on met sécher sur des échelles ou *étentes* (Encyclopédie).

17. Sens non élucidé.

18. LACHIVER. *Op. cit.*, à pelain: lait de chaux dans lequel les peaux sont trempées, en vue de provoquer le relâchement du poil. On écrit aussi *pelin*.

19. Sens non élucidé.

17 serviettes et encore 5 douzaines de serviettes *communes*. Il y a aussi un habit de camelot²⁰ *d'olande* (de Hollande) et, ce qui est le plus étonnant, une jupe de *ferandine*²¹, une autre de *burette*²² jaune; et encore un autre (habit) d'étamine (éttoffe légère) et un habit blanc! Dans une chambre ont été aussi inventoriés un miroir avec sa glace, un bénitier (!), une croix et trois bagues en or. Il y a au grenier du blé, du lard salé, du vin de pays, et dans une écurie *derrière ladite maison* une demi-corde de bois. La tannerie est en pleine activité: dans la grande fosse se trouvent 80 cuirs forts du pays et 50 sur les *plaines* (orthographe variable), dans la petite fosse, 9 douzaines de (peaux de) vaches, 8 de veaux, 10 douzaines de moutons tannés; dans le *rougissoir*, 2 douzaines de vaches; sur les *plains*, 9 douzaines de vaches, 17 de veaux; il est encore fait mention d'écorce battue. Les biens contenus dans la tannerie sont estimés à 1200 livres. La tannerie d'Antoine Parisot est voisine de celle des Raclot, comme le montre l'acte de vente de 1702, qui suit.

François Raclot, fils de Jacques et Marie-Martine LeClerc, ne conserve pas la tannerie dont sa grand-tante Colette Raclot lui a légué la moitié. Devenu greffier en chef *en l'hôtel de ville de Chaumont*, il la vend le 27 décembre 1702 à Hugues Parisot, marchand tanneur, et Radegonde Huguenet, sa femme. Cette tannerie appartient au couple Raclot-LeClerc et leur vient d'achat propre et du legs de Colette Raclot, indiquée dans le contrat comme étant la tante du marchand, mais qui est en fait sa grand-tante. La vente porte sur tout ce que *contient la tannerie, cuves pierres tenailles couteaux fretes*²³ *propres à faire des mottes et une charrette*. Ses voisins sont Antoine Parisot, André Mondon *et autres particuliers par devant*; derrière est la Suize. L'ensemble est vendu 2300 livres, avec les vins accoutumés (bus) et 25 livres pour coiffe à la dame Fouin, épouse dudit Jacques Raclot; une partie de cette somme est à payer à Françoise Voinvret, veuve de Claude Hémonnot, ancien greffier en chef de l'hôtel de ville, duquel Raclot a précisément acheté l'office. Les acheteurs s'acquittent bien en décembre 1703 de la somme à payer à la veuve Hémonnot, mais le règlement final de la transaction n'intervient qu'en 1713, onze ans donc après la vente, comme l'indique en marge de l'acte une reconnaissance signée par Henry Mailley, conseiller du roi, cessionnaire du couple Raclot-Fouin par acte notaire Plansson du 15 octobre 1709. À cette date, en effet, François Raclot et Maria-Anne Fouin cèdent à Mailley le bénéfice d'une

rente due par Parisot représentant la moitié du prix de la vente de la tannerie, soit 1150 livres.

Ainsi semble s'achever l'engagement des Raclot dans la tannerie. En 1708, Pierre Raclot, autre fils de Jacques et Marie-Martine Leclerc, est dit simplement marchand dans un *transpor* de rente effectué en sa faveur par Jeanne Petit Delavaux, épouse de Nicolas Moussu, seigneur en partie de Donnemarie (17 km de Chaumont environ). En 1761, dans le

Rolle des habitans de La ville Et faubourg de chaumont En Bassigny Pour Servir a la Perception Et levée du cens de six deniers dûs annuellement au jour et feste de St. Martin d'hiver Par chacun des habitans a Monseigneur Le duc d'orleans Seigneur Engagiste dud. chaumont,

on ne trouve pas de Raclot au val des Tanneries. Y figure Étienne Parisot.²⁴

Conclusion

Le travail du cuir restera prédominant à Chaumont pendant des décennies, mais les Raclot n'y sont plus associés. En 1858, Émile Jolibois écrit dans *La Haute-Marne ancienne et moderne* à l'article Chaumont²⁵ que *la tannerie a [...] beaucoup perdu, et dans les anciens établissements construits sur la Suize, on ne fait plus guère que préparer les peaux pour la ganterie*; c'est en effet cette dernière activité qui constitue en quelque sorte la seule véritable industrie de la ville et des environs, faisant travailler un grand nombre d'ouvriers dans la campagne environnante. L'une des fabriques les plus importantes est installée en 1854 par Jules Tréfousse; elle devient le premier employeur de la ville; elle dépose le bilan en 1951²⁶.

À suivre

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

belleau.romain@gmail.com



20. LACHIVER: étoffe fine et lisse, non croisée, de poil de chèvre ou de laine (...) devenue étoffe de soie.

21. LACHIVER: en Champagne, espèce d'étoffe de soie dont la trame est de laine ou de coton.

22. Lachiver écrit à propos de la ferandine qu'on l'appelle aussi *burail*; peut-être sommes-nous ici en présence d'une déformation du mot... Ou il s'agit de la bure, grosse étoffe de laine.

23. Sens non élucidé.

24. ADHM, notaires Devaulx 4 E 13/11 pour 1628, Pillot 4 E 13/45 pour 1660, Delaborne 4 E 12/96 pour 1665, Pillot 4 E 13/88 pour 1685, Gouriot 4 E 15/6 pour 1686, Chappon 4 E 15/21 pour 1702, Plansson 4 E 12/24 pour 1708 et 1709, et cote F223 pour 1761.

25. JOLIBOIS, Émile. *La Haute-Marne ancienne et moderne. Dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique*, préface de Georges Viard, Paris, Office d'édition du livre d'histoire, collection Monographies des villes et villages de France, 1995, LXXVI-564 p. Reprise de l'édition de 1858.

26. ROY, Fabrice. *Chaumont, petit inventaire illustré*, photographies de Richard Pelletier, Chaumont, Le Pythagore, 1999, p. 56-57.



Ad Lib

Texte proposé par Louiselle Couture (7112)

Lettre de l'abbé Jacques-Éléonore Gosselin à son neveu Émile Couture 22 novembre 1907

Conseils à un jeune homme travaillant au chantier

*Evêché de Sherbrooke
Nov. 22/-07*

A Monsieur Émile Couture

Mon bien cher Enfant

Je reçois ta bonne lettre aujourd'hui seulement, car je voyage et elle a couru après moi, ce qui explique mon retard à te répondre. Cher petit garçon, j'ai été bien chagrin de ne pas trouver le Benjamin de la famille lors de ma visite chez tes parents, cela m'a chagriné, parce que le petit dernier manquait à la famille et à moi. Cher enfant, tu n'as pas été chanceux me dis-tu, cependant si tu te conserves bon dans les chantiers, tu seras chanceux, pour te conserver, rappelle-toi toutes les bonnes leçons de ta si bonne mère qui est bien inquiète de son cher enfant et qui prie tous les jours pour lui, pense à elle tous les jours, le souvenir d'une bonne mère sanctifie l'enfant. Ne sacre pas mon Émile, pas même le plus petit sacre dis 132 quand tu seras mécontent et c'est tout, ne te mêle pas non plus, mon cher enfant, aux conversations honteuses qui peuvent se faire dans les lieux que tu habites, ne souris point et ne dis jamais aucune mauvaise parole, reste bon, mon cher petit garçon, et tu t'en trouveras plus heureux. Le dimanche va te promener seul dans les chemins de la forêt et dis ton chapelet pieusement en marchant, porte toujours ton chapelet sur toi, il te gardera, ne manque jamais de faire ta prière matin et soir, si tu ne peux pas le faire sans être dérangé à genoux près de ton lit, fais-la couché, fais-la courte, mais bonne, écris souvent à ta bonne mère toutes les semaines afin qu'elle soit moins inquiète car les mamans comme la tienne souffrent beaucoup lorsque leurs chers enfants sont éloignés

d'elles. Si des prêtres vont vous visiter dans votre chantier, pendant l'hiver, confesse-toi, mon cher enfant, et confesse-toi franchement et courageusement comme un homme et un bon chrétien. Si tu veux, écris-moi souvent, tu me feras toujours plaisir et je te répondrai toujours avec bonheur et longuement, écris-moi comme tu écrirais au bon Dieu, donne-moi tous les détails de la vie que tu mènes là-bas, car je suis prêtre et que tu es presque mon enfant, sois donc sans aucune gêne avec moi, laisse aller ton bon cœur comme avec ta mère. Prends garde à la boisson n'en prends point une seule goutte, tu n'en as pas besoin et la boisson pourrait te faire beaucoup de mal. Allons, mon cher petit garçon, aime bien le bon Dieu, offre-lui ton travail et fais-le comme un homme pour son amour et sa gloire, conserve-toi pur et demande au bon Dieu la belle vertu de pureté, sois pieux envers la Sainte Vierge, elle te conservera pur. Sois prudent dans ton travail, un accident est si vite arrivé. Assurément, je prie pour toi, mon cher enfant, et beaucoup, afin surtout que tu te conserves bon, pieux, chaste, honnête, poli et sage. Allons, courage, remplis honnêtement tous tes devoirs envers le bon Dieu, tes maîtres, tes camarades et toi-même, relis souvent ma lettre et écris-moi longuement, tout ce qui te concerne m'intéresse, ne crains point, laisse aller le cœur et vide-le dans celui de ton oncle qui t'aime bien

J. E. Gosselin Pr



L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)

Pierre Gendreau-Héту (7656)

Linguiste et chercheur en généalogie génétique

Projets Québec ADNy et ADNmt

Chronique

Chronique

Chronique

Chronique

Chronique

Chronique

Tester son ADN à des fins généalogiques : une portée à la fois individuelle et collective !

Les deux lignées à la base de la Roue de paon constituent les deux piliers de la généalogie génétique. Ces deux dimensions correspondent aux lignées agnatique et utérine. Plus généralement appelées patrilignage et matrilignage en généalogie par ADN, les lignées des pères et des mères correspondent respectivement aux signatures génétiques propres au chromosome Y (ADNy) et à la mitochondrie (ADNmt). Ces types d'ADN éclairent non seulement l'horizon généalogique plusieurs siècles en amont, mais permettent également de retracer l'histoire des populations humaines sur des millénaires, voire des dizaines ou des centaines de milliers d'années.

L'extraordinaire profondeur temporelle atteinte par l'ADNy et l'ADNmt et la puissance de l'outil méthodologique révolutionnent non sans raison la recherche en généalogie. La richesse des retombées peut cependant échapper au nouvel observateur à qui la pertinence générale des résultats ne sautera pas forcément aux yeux :

Bien que ces tests soient scientifiquement rigoureux et précis, ils ne peuvent apporter de conclusion définitive sur l'identité de l'individu qui s'y soumet que pour deux de ses 1024 lignées (2048 ÷ 2) desquelles cet individu prend ses origines à la douzième génération ancestrale¹ [mon soulignement].

L'accent sur cette limite trahit malheureusement une perspective égocentrique.

L'impression erronée qu'exprime cette citation s'explique par une incompréhension qu'il s'impose sans doute de corriger. Cette mauvaise perception conclut à des limites de l'ADNy et de l'ADNmt qui ne sont réelles que dans une perspective individuelle. Or, au Québec, les lignées des uns recoupent fréquemment celles des autres sur un certain nombre de générations. Une lignée validée par ADN est comme une chaîne dont chaque section maillon a été vérifié pour sa cohérence génétique. Chaque section validée d'une lignée le devient également pour quiconque possède également cette portion de la chaîne. Cette perspective collective change donc totalement la donne.

Le chercheur qui établit une signature ancestrale avec l'appui d'un ou plusieurs autres collaborateurs rend du même coup service à toute la communauté généalogique. Cette chronique souhaite illustrer le principe altruiste qui procure, à notre avis, toute sa force à la généalogie génétique. La devise du « Tous pour un et un pour tous » s'applique avec naturel au genre de recherche que promeut la généalogie expérimentale. L'argument mis en relief ici trouve une illustration dans l'établissement de la signature ADNmt ancestrale d'Antoinette

Meunier. Cette signature a permis la validation de l'ascendance jusque là seulement présumée de Louise Fortier, une femme mariée à Anson Daniel Buck à Sorel le 11 décembre 1797.

La fiche Union # 91044 du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) n'affichait encore récemment le mariage de Louise Fortier qu'avec la précaution suivante : *L'IDENTIFICATION DE L'ÉPOUSE DE ENSON [sic] BUCK COMME ÉTANT LA FILLE DE CLAUDE FORTIER ET ANGÉLIQUE VANDAL N'EST PAS CONFIRMÉE*. L'acte de mariage n'étant pas filiatif, il fallait recourir au contexte pour présumer de cette filiation. Or cette contrainte documentaire a pu être contournée par le recours à la généalogie génétique. À la fiche # 91044 du PRDH on lit désormais l'inscription : *LES RÉSULTATS D'ANALYSE GÉNÉTIQUE DU PROJET QUÉBEC ADNMT CONCORDENT AVEC L'HYPOTHÈSE SELON LAQUELLE LOUISE FORTIER EST LA FILLE D'ANGÉLIQUE VANDAL*.

Union # 91044 (Famille)
 Fam. Bataac:247906
 de ANSON DANIEL BUCK BAQUE BUSH et LOUISE FORTIER
 Décès : 1834-01-01
 Sépulture : 1834-01-03 St-Ours
 Père : CLAUDE MARIE FORTIER
 Mère : MARIE ANGELOUQUE VANDAL
 Union
 Union suivante avec ANTOINE POTVIN VANDET
Mariage : 1797-12-11 Sorel (Anglican, Christ Church)
 Liste des enfants mariés :

Sexe	Date de mariage	Prénoms de l'enfant	Nom du conjoint
m	1828-01-15	AUGUSTIN	[Union] CATHERINE BIBEAU
f	1828-11-28	JOSEPHÉ	[Union] LOUIS PHENIX DAUPHINAIS
f	1816-10-28	MARIE	[Union] JEAN BAPTISTE POTVIN VANDET
m	1832-10-29	LOUIS	[Union] MARIE LOUISE PICHET DUPRE

• LES RÉSULTATS D'ANALYSE GÉNÉTIQUE DU PROJET QUÉBEC ADNMT CONCORDENT AVEC L'HYPOTHÈSE SELON LAQUELLE LOUISE FORTIER EST LA FILLE D'ANGÉLIQUE VANDAL

Cette conclusion n'a été possible que par le travail de plusieurs chercheurs dont les résultats ADN ont convergé. L'intégration des résultats à la base de données du PRDH montre la précieuse complémentarité de l'ADN et du documentaire.

Un descendant par matrilignage de Louise Fortier s'est d'abord fait tester par ADN. La signature mitochondriale obtenue trouvait donc dans cette ancêtre une impasse documentaire. Si l'hypothèse qui attribue Louise Fortier au couple Claude Fortier et Angélique Vandal devait se vérifier, Louise Fortier porterait en principe la signature ADNmt héritée de sa mère, qui l'aura elle-même reçue de sa mère. La lignée utérine présumée aboutirait ainsi à la Fille du roi Antoinette Meunier

1. ROBERT, Guy. « La généalogie génétique : un survol », *Mémoires*, vol. 64, n° 4, cahier 262, hiver 2014, p. 292-302.

qui épouse Jacques Aubert/Grondines le 9 novembre 1665: Louise Fortier ← Angélique Vandal ← Marie Antoinette Ripeau/Rolet ← Marie Anne Aubert/Grondines ← Antoinette Meunier.

Il suffisait donc de comparer la signature ADNmt de ce descendant de Louise Fortier avec la signature ADNmt ancestrale d'un autre descendant d'Antoinette Meunier pour parvenir à une validation de la filiation présumée. Les concordances manifestées par le test ADN du descendant de Louise Fortier ont produit le fruit recherché: une concordance parfaite a mis en relation ce descendant avec une autre personne possédant la même signature ADN mitochondriale. La documentation de son matrilignage a montré que ce descendant avait non seulement hérité de la signature ADNmt de la Fille du roi Antoinette Meunier, mais que sa lignée passait par une fille différente de la matriarche que Marie Anne Aubert/Grondines. La triangulation avec le descendant de Louise Fortier concordait donc avec l'hypothèse de son ascendance présumée et s'avérait optimale: deux lignées distinctes convergeant sur la matriarche avaient produit des résultats ADNmt identiques.

La mise en commun de deux matrilignages complémentaires a ainsi permis la découverte de la signature ADN d'Antoinette Meunier. Les retombées de cette recherche ont évidemment comblé les deux descendants concernés qui voyaient du même coup leurs lignées validées par cet éclairage mutuel. Voilà pour les fruits individuels de la généalogie génétique. Mais il ne fallait pas pour autant perdre de vue l'impact collectif de cette découverte. Le cas de Louise Fortier met cette retombée en évidence. La base documentaire ne permettait pas d'affirmer l'origine de l'épouse dans ce mariage avec Anson Buck. Seule la lumière parvenue d'une signature ADNmt ancestrale a permis de franchir cette impasse dans la documentation. Les nombreux descendants de Louise Fortier profitent désormais de cette preuve génétique.

Cet exemple met en lumière l'envergure générale et cumulative de la généalogie génétique, plutôt que le simple test personnel que plusieurs croient y voir. L'acte de mariage non filiatif de Louise Fortier avec Anson Buck montre l'intérêt qu'il y a à établir et valider par triangulation ses lignées ancestrales, pour soi, certes, mais pour les autres également. Au départ, tout chercheur à vocation scientifique et expérimentale voudra valider par ADN la nature biologique de son ascendance. Rappelons cependant à l'amateur de généalogie que la filiation pour l'état civil se définit d'abord et avant tout comme une question juridique. Le chercheur va tester de façon typique ses deux lignées de base, les patrilignage et matrilignage. Or il est mathématique que si une impasse existe, elle risque d'abord de se trouver parmi les autres lignées d'une Roue de paon. Seule la recherche par des descendants ADNy ou ADNmt de ces ancêtres problématiques pourra alors éclairer tous leurs autres descendants.

L'analyse de ses seules lignées ADNy et ADNmt peut sembler égoïste dans un premier temps, mais ses retombées prouvent au contraire l'altruisme d'une telle recherche. Une chaîne interrompue dans une roue de paon peut en effet s'appuyer sur d'autres chaînes générationnelles, quant à elles parfaitement filiatives, pour résoudre l'impasse d'un chaînon manquant. La solution à ces impasses peut donc dépendre de

l'engagement individuel d'autres chercheurs à faire avancer la connaissance. Un exemple convaincant de cette méthode a été détaillé dans un article récent paru dans *Histoire Québec*². Ma propre Roue de paon souffrait d'une impasse – qui étaient donc les parents d'Anne Comeau, épouse de Pierre Cressac dit Toulouse, décédée à Québec le 12 décembre 1757? – qui n'a pu être résolue que par la mise en relation avec une signature ADNmt amérindienne parvenue d'Acadie.



Il est curieux et ironique que la signature ADNmt ancestrale qui a permis de déduire l'origine d'Anne Comeau est celle... de mes enfants! La collaboration de ma conjointe ainsi que d'autres participants m'avaient d'abord permis, tout à fait indépendamment du cas d'Anne Comeau, d'établir la signature ADNmt ancestrale de l'Amérindienne Marie Christine Abois. Une fois cette signature ADNmt d'Abois connue, il m'a ensuite été possible de résoudre l'impasse héritée d'Anne Comeau. Ce cas illustre parfaitement les retombées générales de recherches spécifiques. Le *PRDH* a intégré le résultat expérimental obtenu comme il le fera des autres réussites en généalogie génétique que les chercheurs amateurs lui feront parvenir. La recherche indépendante et individuelle profite ainsi à l'ensemble de la collectivité généalogique, dans son incarnation la plus savante comme la plus modeste. De simples tests ADN à la portée de la majorité peuvent réellement faire avancer la science.

Cette chronique aura atteint son objectif si l'intérêt collectif et cumulatif des tests ADN en généalogie ressort maintenant comme une évidence. Les exemples invoqués n'en sont que deux parmi les centaines en attente de résultats ADN qui vont les mettre au jour. Il s'agit d'une méthode qui renouvelle fondamentalement la généalogie et qui appelle les amateurs à s'entraider plus que jamais: les résultats ADNy et ADNmt des uns seront les solutions aux impasses des autres.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : gendreau-hetu@videotron.ca

2. GÉNDREAU-HÉTU, Pierre. « La Déportation des Acadiens éclairée par l'ADN amérindien », *Histoire Québec*, vol. 23, n° 3, 2017, p. 10-14.



Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Joseph-Israël Tarte, notaire, parlementaire instable, grand orateur, grand journaliste

C'est d'un homme génial et travailleur dont je veux entretenir le lectorat de **L'Ancêtre**. Joseph-Israël Tarte a mené des carrières rarement colorées, trépidantes, toujours intéressantes, répandant des arguments d'inégales valeurs, suscitant toujours l'intérêt, ne laissant personne indifférent. Nul n'a créé autant de controverses.

Du journalisme, il entretenait le plus haut idéal, méprisant qui aurait changé d'avis pour de l'argent, mais tellement plaidier qu'il fallait se méfier de ce qu'il cachait ou exagérait. Brève carrière de notaire, engagé à fond pour un parti, il poursuivra de front sa profession, les polémiques, les écrits journalistiques, les discours, les manœuvres discrètes.

Né à Saint-Joseph de Lanoraie, Tarte ne finira pas d'étonner, de décevoir, mais de toujours intéresser. Un mot de ses ancêtres paternels et de ses diverses réalisations et activités.

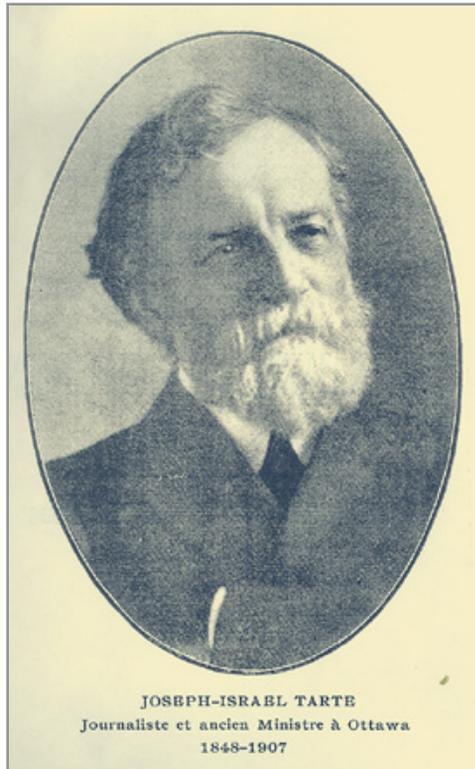
À Lanoraie

C'est à l'église Saint-Joseph de Lanoraie que, le 31 juillet 1843, les parents du notaire Tarte ont scellé leur union. Joseph Tarte, majeur, cultivateur, et Marie-Louise Robillard, fille majeure de Maurice, cultivateur, et Marguerite Hilaire, tous de la paroisse, ont échangé leur consentement. Il y eut dispense d'une parenté entre les époux du troisième au quatrième degré de parenté, accordée par le vicaire général du diocèse. Il y eut aussi publication d'un ban de mariage et dispense des deux autres. Le célébrant se déclare curé de la paroisse. Il souligne la présence des pères des époux; je constate seulement la signature des époux avant celle du célébrant Michel Quintal (Boucherville, 1797–Boucherville, 1875).

À Lavaltrie

Les aïeux paternels du notaire Tarte se sont épousés à Lavaltrie le 24 janvier 1814. Il y eut localement publication de trois bans de mariage. L'époux n'est pas de cette paroisse, mais il n'est pourtant pas question de publication chez lui. L'époux est Joseph Tarte, majeur, cultivateur. Ses parents sont décédés. Il

est de la paroisse de la Nauray (Lanoraie). L'épouse est Louise Héту, majeure, veuve de Louis Plouf qui est dit cultivateur. Le célébrant, que je crois être curé local, nomme des personnes présentes: François Poirier, tenant lieu de père de l'époux, Jean-Baptiste et Alexandre Tarte, ses frères; du côté de l'épouse, Pierre Héту, son père, Jean-Baptiste et François Héту, ses frères, Alexandre Charlant et François Giguère qui tous, y compris les époux, ont déclaré ne savoir signer. Seul le célébrant a signé: J-B Paquin (Deschambault, 1780–L'Acadie, 1832).



À Lanoraie

Les bisaïeux paternels du notaire Tarte se sont unis à Lanoraie le 13 novembre 1769 après publication de trois bans de mariage. Comme seules trois publications sont mentionnées, je conclus qu'ils sont tous de la même paroisse. Puisque les consentements des parents sont indiqués, je conclus qu'un des époux est mineur sans savoir lequel. Les époux sont Jean-Baptiste Tarte et Marie-Josephte Cochon, fille de Jacques et Marguerite Monfet (quoique certains répertoires la nomment Moffet). Sont présents: Jos Neveu, Alexis Mate, Jos. Règles, témoins dits soussignés quoique je ne vois aucune signature. Le célébrant a signé: Joseph Ambroise Gaillard (Québec, 1701–Lanoraie, 1771).

Les trisaïeux paternels du notaire Tarte s'étaient, eux aussi, unis à Lanoraie le 18 février 1743 quand Jean-Baptiste Tarte a épousé Marie-Jeanne Castonguay-Perreault, fille de Michel et Marie-Jeanne Beaudry. Plusieurs signent: Y. Dubord, Blouin, Jean Perot, Y Perrot, et J. Perot. Le célébrant est Gaspard Dunière (Québec, 1719–Beaumont, 1760).

À L'Ange-Gardien

Le 8 novembre 1706 à L'Ange-Gardien, près de Québec, René Letartre épouse Anne Garneau, fille de François et Louise Careau. Ce sont les quadrisaïeux du notaire. On peut lire, entre autres, les signatures de Charles le Tartre, Paul Bellanger, Jean Huot, et Nicolas Trudel. L'officiant est Louis-Gaspard Dufournel (Lyon, France, 1662–L'Ange-Gardien, 1757).

Au même endroit le 8 novembre 1678, Charles Letartre choisit pour épouse Marie Maheu, fille de Pierre et Jeanne Drouin. Le célébrant est François Filion (Autun, Bourgogne, 1629–Sainte-Anne-de-Beaupré, 1679). Charles est dit originaire de Saint-Maurice-Les Charencey, évêché de Chartres, Perche, arrondissement de Mortagne, dans l’Orne. Ses parents René Letartre et Louise Goulet se seraient épousés le 9 août 1649 en France.

Naissance, mariage, formation générale, carrière professionnelle

Joseph-Israël Tarte est né à Saint-Joseph de Lanoraie le 11 janvier 1848, fils de Joseph, cultivateur et homme d’affaires, et Louise Robillard.

Il a épousé en premières noces, le 23 novembre 1868 à L’Assomption, Georgianna Sylvestre, fille d’Isaïe et Émilie Chaput; les époux sont mineurs. En secondes noces à Ottawa, le 23 février 1905, il a pris pour épouse la veuve du D^r Narcisse Turcot, Marie-Emma Laurencelle, fille de Guillaume, architecte, et Angèle Labbé.

Son père est mort en 1851. C’est à Lanoraie que Joseph-Israël a dû commencer l’école. À 12 ans, il est entré au Séminaire de L’Assomption où il a complété sa rhétorique. Selon un camarade, c’est un bûcheur.

Il quitte le collège avant d’entreprendre sa deuxième année de philosophie. Il entre comme clerc à l’étude du notaire Louis Archambeault, président de la Chambre des notaires de Montréal. En 1871, il est admis à l’exercice de la profession qu’il quitte en 1874. Son greffe est déposé aux archives de la Cour supérieure de Joliette. Le notaire Archambeault étant commissaire au ministère de l’Agriculture et des Travaux publics du cabinet conservateur du premier ministre Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Joseph-Israël prend goût à la politique partisane et se tourne vers le journalisme.

C’est un grand journaliste, clair, compris de tout le monde, incisif dans ses formules. Il est d’abord à la *Gazette de Joliette*, journal conservateur, refusant toutefois de toujours prendre ses directives à Rome.

Ce qui ne l’empêche pas d’être croyant et pieux. Ayant perdu son père à l’âge de 4 ans, il fut toujours reconnaissant à sa mère de lui avoir appris la grande discipline du travail. Sa foi n’explique qu’en partie ses convictions. La religion joue un rôle alors important pour une réussite.

Dès 1874, il s’installe à Saint-Lin, y lançant un bihebdomadaire *Les Laurentides* dans lequel il favorisera l’imposition de tarifs pour protéger l’industrie locale. Son parti était éclaboussé par le scandale des Tanneries. Grâce au travail de Tarte, le parti s’en tire, mais le premier ministre québécois Gédéon Ouimet, conservateur, doit démissionner. En récompense le parti lui ouvre les portes du journal *Le Canadien* de Québec au salaire de 300 \$ par année, logement compris.

Grâce à des fonds du Parti conservateur, Tarte devient propriétaire de l’hebdomadaire *Le Cultivateur*. Mais bientôt, étant pauvre, il doit céder à des gens qui sauvent les deux journaux tous ses intérêts dans ceux-ci. Tarte reste rédacteur

en chef. Puis, il aura aussi un œil sur *L’Événement*, journal des conservateurs.

Sir Hector Langevin est devenu après la mort de George-Étienne Cartier le leader reconnu des conservateurs canadiens. Tarte en est la conscience. Le rival de Langevin étant Joseph-Édouard Cauchon, ce dernier aura longtemps Tarte dans son chemin. Comme Cauchon, Tarte veut grouper libéraux modérés et conservateurs non esclaves de toutes les décisions de Rome. (En fait, c’est Honoré Mercier avec le Parti national qui réussira ce tour de force. Mercier convoque les provinces à Québec qui présentant un front commun prennent du galon). Tarte s’en inquiète, redoutant d’isoler le Québec. George-Étienne Cartier, leader conservateur canadien qui empêcha que tous les pouvoirs soient du côté d’Ottawa, favorisera sir Hector Langevin comme leur chef. Il tentera de réaliser l’unité canadienne-française, groupant des libéraux modérés, des indépendants et des conservateurs non esclaves des directives de Rome. Il échouera. Honoré Mercier, d’abord chef libéral réussira, comme chef du Parti national du Québec à créer cette unité, les conservateurs ayant ordonné la pendaison de Louis Riel, Métis francophone, dont le gouvernement était légitime selon l’historien Lionel Groulx.

Tarte ne pouvait accepter les irrégularités auxquelles se livrait Thomas McGreevy, mais sir John A. MacDonald, premier ministre conservateur du Canada refusait d’endosser son lieutenant Tarte. Comme le premier ministre avait de justesse remporté l’élection de 1891, Tarte offrit son dossier à Laurier, chef de l’opposition à Ottawa. Dans sa biographie de Laurier, Joseph Schull rapporte qu’à peine la session ouverte, son dossier dans une valise entre les jambes, Tarte bouleversa les Communes et sir John dut tenir une enquête qui, non seulement donna raison à Tarte, mais éclaboussa le gouvernement Mercier de Québec au point qu’il en quitta le pouvoir.

En 1896, après l’élection de Wilfrid Laurier comme premier ministre du Canada, Tarte se fit élire aux Communes, et Laurier en fit son ministre des Travaux publics. Toujours actif, Tarte décida de favoriser fortement le développement du port de Montréal. Il réussit au point de susciter des jalousies.

En 1900, sir Wilfrid Laurier se fit réélire. Il favorisait la politique du premier ministre Chamberlain de Grande-Bretagne pour que les Dominions, dont le Canada, participent par l’envoi de soldats à la seconde guerre des Boers. Tarte était plus froid. S’ajoutait le fait que Laurier n’avait pas livré la marchandise attendue par les catholiques manitobains. Pourtant l’émissaire romain Merry Del Val suggérait de ne pas refuser des satisfactions partielles. À Londres, Laurier, tuberculeux de longue date, était malade, et plusieurs croyaient qu’il ne s’en tirerait pas. Tarte joua la dissidence que Laurier ne goûta pas. De retour au pays, il dut forcer Tarte à quitter son ministère.

Tarte retourna au parti conservateur. On peut comprendre qu’il fut traité de *Judas Iscariote*. Pourtant, je n’ai trouvé aucune preuve de déloyauté par des indiscretions, par exemple.

Sa santé laissa Tarte. Le 18 décembre 1907, il est décédé à Montréal, âgé de 59 ans.

On comprend qu'il fut controversé. Je pense qu'à son époque, il fit ce qu'il put pour les siens. Quand on constate qu'au premier jour de juin 2018, cinquante ans après la mort d'André Laurendeau, président de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, leur désir commun que les Canadiens français ne soient pas une minorité comme les autres ne fut nullement comblé, on est indulgent pour leur échec.

MÉDIAGRAPHIE

- ALLAIRE Jean-Baptiste. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, 543 p.
- BAnQ Québec. Baptêmes, Mariages, sépultures (BMS) jusqu'à 1900.
- BRASSARD, Michèle, et Jean HAMELIN. « TARTE, Joseph-Israël », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 2003.
- DROUIN, Institut généalogique. *Répertoire alphabétique des mariages des Canadiens français 1760-1935*, Montréal, Drouin, 1990.
- FORGET, Anastase. *Histoire du Collège de L'Assomption, 1833-1933*, Imprimerie populaire, 1933, 819 p.
- PONTBRIAND, Benoît. *Les mariages de L'Ange-Gardien (Comté de Montmorency) 1664-1964*, Sillery, 1964.

- RIVEST, Lucien. *Mariages du comté de Berthier du début à 1960 incl.*, Montréal, 1966.
- RUMILLY, Robert. *Histoire de la Province de Québec*, tome X: I. Tarte, Ed. Bernard Valiquette, 241 p.
- RYAN, Claude. « Le rêve trahi d'André Laurendeau ». *Le Devoir*, 11 mars 1971.
- Société de généalogie de Québec (SGQ). Baptêmes, mariages, sépultures (BMS) jusqu'à 1941.
- SCHULL, Joseph. *Laurier*, Montréal, Éditions HMH, 1968.
- *The Gazette*, 1944-12-12: nouvelles; Lionel Groulx, conférence de la veille, Montréal.

Remerciements

Je dois des remerciements à l'un des premiers membres de la Société de généalogie de Québec: M. Jean Dumas (0035).

Dans une chronique précédente portant sur M^e Jérôme Choquette, j'ai mal situé l'église Saint-Louis-de-France dans l'Est montréalais. C'est l'église actuelle dont j'ai indiqué l'emplacement. Mais en 1923, elle n'était pas là, mais plutôt à l'angle nord-ouest des rues Laval et Roy. Elle fut détruite par un incendie en 1933. Source indiquée par M. Dumas: <https://mtl.org/edifices/Saint-Louis-de-France-ancienne.php>.

M. Dumas ajoute qu'il s'agit d'un bâtiment plus imposant.

Mariages, carrières, filiation patrilinéaire ascendante d'Israël Tarte

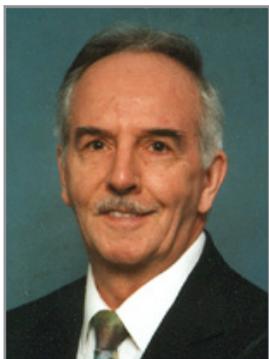
Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
TARTE J.-Israël (Joseph; ROBILLARD Louise)	(second mariage) 1905-02-23 Ottawa	LAURENCELLE Emma (Guillaume; LABBÉ Angèle) (veuve de Turcot Narcisse)
TARTE J.-Israël (Joseph; ROBILLARD Louise)	(premier mariage) 1868-11-23 L'Assomption	SYLVESTRE Georgianna (Isaïe; CHAPUT Émilie)
TARTE Joseph (Joseph; HÉTU Louise)	1843-07-31 Lanoraie	ROBILLARD M.-Louise (Maurice; HILAIRE Marguerite)
TARTE Joseph (J.-B.; COCHON M.-Josèphe)	1814-01-24 Lavaltrie	HÉTU Louise (Pierre; LAURENCE Marie)
TARTE Jean-Baptiste (J.-B.; CASTONGUAY-PERRAULT M.-Jeanne)	1769-11-13 Lanoraie	COCHON M.-Josèphe (Jacques; MONFET Marguerite)
LE TARTE Jean-Baptiste (René; GARNEAU M. Anne)	1743-02-18 Lanoraie	CASTONGUAY-Perrault M.-Jeanne (Michel; Beaudry M. Jeanne)
LE TARTRE René (Charles; MAHEU Marie)	1706-11-08 L'Ange-Gardien	GARNEAU Anne (François; CAREAU Louise)
LE TARTRE Charles (René, Goulet Louise)	1678-11-08 L'Ange-Gardien	MAHEU Marie (Pierre; DROUIN Jeanne)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

ibarabe@bell.net



Bonne retraite, Claude



C'était le 19 mai 1999. Ce jour-là, lors de l'assemblée générale, Claude Le May est nommé administrateur de la SGQ. Très rapidement, il est délégué au comité de **L'Ancêtre** comme membre de l'équipe. L'année suivante, Claude agit également comme secrétaire de la Société. C'est donc dix-neuf années que Claude Le May a consacrées bénévolement pour soutenir la qualité de la revue.

L'apport de Claude a été des plus importants. Il s'est souvent levé en défenseur de la langue française ; il a proposé et appuyé des nombreuses modifications visant à améliorer la qualité de la revue, s'opposant à ce qu'il considérait nuisible.

Au cours de ces années, Claude a publié plus d'une vingtaine d'articles dans **L'Ancêtre**, tant pour faire connaître le fruit de ses recherches que pour traiter de dossiers qui lui tenaient à cœur, comme les droits d'auteur, par exemple.

La plume de Claude n'avait pas de repos. Il a ainsi publié, entre 1999 et 2003, quatre répertoires sur les cimetières du Québec, ses *Chroniques de généalogie et d'histoire*, et *Michel Lemay, premier ancêtre, 1631-1684 : De Chênehutte à Lotbinière*.

Pour des raisons personnelles et familiales, Claude Le May a dû quitter récemment le comité de **L'Ancêtre**. La revue lui doit beaucoup ; nous regretterons son absence, mais nous lui souhaitons bonne route.

Claude, tu nous manqueras.

Le comité de **L'Ancêtre**

Rassemblement de famille

Le 16 juin dernier, plus de 120 personnes se sont réunies à Saint-Augustin-de-Desmaures pour le dévoilement officiel d'une plaque rappelant l'établissement dans cette localité du couple fondateur Esmar Thinon et Aimée Roux en 1670.

Esmar et Aimée ont eu huit enfants dont six se sont mariés. Des descendants de quatre d'entre eux étaient présents en cette journée : des Juneau issus du mariage de Geneviève avec Jean-Pierre Juneau ; des Desroches de la lignée de Jean-Ignace et Marguerite Amyot ; ainsi que des Desroches de la lignée de Charles et Anne Bonodot. La progéniture de Thérèse Thinon et Antoine Le Marié était aussi dignement représentée. Une personne s'est même présentée et a démontré, preuve à l'appui, qu'Aimée Roux était son ancêtre par la lignée matrilinéaire.

Le monument a été dévoilé à la suite d'une présentation du couple Thinon – Roux et de leurs six enfants. Tous les enfants présents (plus d'une vingtaine) ont été invités à lever le voile sur le monument, témoignant ainsi du passage du flambeau de l'histoire familiale à ceux de la jeune génération qui auront la responsabilité de le transmettre à leur tour à leurs propres enfants.

Un souper agrémenté de la présentation de photos de famille, ainsi que d'une vidéo portant sur la construction du site a complété la journée.

Denis Desroches (6603)



Photographe : Michel Darveau.



Les archives vous parlent

Catherine Lavoie, Technicienne en documentation
BAnQ Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Les premiers procédés photographiques au service de la recherche généalogique



De nombreuses illustrations supplémentaires sont disponibles pour les membres sur le site de la SGQ, dans **L'Ancêtre+**, « De choses et d'autres », « Compléments ».

En 1839, le monde occidental est mûr pour accueillir la photographie. Ce nouveau moyen d'expression de l'individualité permet une certaine démocratisation de l'art du portrait présent depuis l'Antiquité dans les œuvres d'art picturales et graphiques. La photographie offre désormais une solution de rechange moins coûteuse au portrait peint. La représentation de la réalité est aussi plus directe et plus précise. La photographie offre également la possibilité aux familles de conserver des souvenirs tangibles de leurs proches. Toutefois, il faut savoir que ce nouvel art est plutôt onéreux. Il est principalement accessible aux familles les plus aisées. L'invention suscite également l'enthousiasme auprès d'un public d'intellectuels et d'artistes, charmés par les nombreuses possibilités de reproduire la réalité telle qu'elle est.

Quels sont les premiers procédés photographiques? Comment pouvons-nous les distinguer les uns des autres? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles nous allons répondre.

Daguerréotype

Le daguerréotype est un procédé photographique non reproductible. Il est mis au point en 1839 par le Français Louis Jacques Mandé Daguerre (1787–1851).

Le procédé consiste à capter l'image sur une plaque de cuivre recouverte d'argent. Placée dans une chambre noire, la plaque est sensibilisée à la lumière par des vapeurs d'iode. Par la suite, elle est maintenue dans le noir et développée aux vapeurs de mercure légèrement chauffé. La plaque se couvre alors de zones blanches et mates aux endroits exposés, ce qui lui donne un aspect positif. Néanmoins, du point de vue de la technique, le daguerréotype est un négatif.

Pour faciliter l'identification d'un daguerréotype, la couche d'argent métallique polie donne l'aspect d'un miroir avec l'apparence d'un bijou. Ensuite, le coffret qui renferme l'image est souvent fait de bois ou de carton recouvert de cuir et de



Daguerréotype de Louis-Joseph-Cyprien Fiset, vers 1845 (partie).
Gracieuseté de M^{lle} Pauline Fiset, Québec.
BAnQ Québec, cote P1000,S4,D32,P14.

papier gaufré. À l'intérieur du coffret, on trouve un assemblage constitué de quatre éléments: une plaque qui porte l'image, un passe-partout, une vitre de protection ainsi qu'un cadre en laiton flexible qui maintient l'ensemble¹.

Après la commercialisation de cette invention, le daguerréotype domine le marché des procédés photographiques jusqu'au début des années 1850. Son succès est néanmoins provisoire, car plusieurs critiques sont émises à son sujet, dont la lenteur des prises de vue, l'aspect statique des modèles,

1. HENDRIKS, Klaus B. *Care of Encased Photographic Images*, Canadian Conservation Institute, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2007.
www.canada.ca/en/conservation-institute/services/conservation-preservation-publications/canadian-conservation-institute-notes/care-encased-photographic-images.html.

le miroitement de la plaque ainsi que la lourdeur et l'aspect encombrant du matériel photographique.

BAnQ Québec possède environ une vingtaine de daguerréotypes dans ses collections. Ce sont des portraits d'hommes et de femmes, dont quelques-uns sont identifiés. Ces documents sont, sans contredit, porteurs d'une valeur historique significative.



Daguerréotype de Victor et François Beauséne, vers 1860.
BAnQ Québec, cote P1000,S4,D32,P15.

Ambrotype

Les premiers ambrotypes sont réalisés et présentés par le photographe britannique Frederick Scott Archer (1813-1857) en 1851. Toutefois, le procédé photographique est breveté seulement en 1854 par le photographe américain James Ambrose Cutting (1814-1867)².

L'ambrotype est un procédé monochrome positif direct. Il s'agit d'un négatif sur plaque de verre enduit au collodion humide. Il est volontairement sous-exposé à la prise de vue, puis blanchi en le plongeant dans un bain de nitrate d'argent. Cette transformation chimique rend la plaque photosensible. L'image négative ainsi traitée est alors posée sur un fond noir où l'image apparaît en positif. Après le séchage, un vernis

transparent est appliqué. Des rehauts de couleur à l'aide de pigments peuvent également être effectués à l'occasion.

La teinte crème est caractéristique de l'ambrotype. Les images produites sont à faible contraste. Contrairement au daguerréotype, on peut regarder un ambrotype sous n'importe quel angle. Ce type de photographie se distingue aussi par son coffret particulier.

Ce procédé constitue une avancée technologique importante à l'époque, car il permet de diminuer les temps de pose et de développement. Il est couramment utilisé de 1854 jusqu'au début des années 1880.

BAnQ Québec conserve également une collection de quelques ambrotypes représentant majoritairement des personnages non identifiés. Celui montrant deux hommes photographiés devant les chutes Niagara est sans conteste le plus intéressant du lot.



Deux hommes photographiés devant les chutes Niagara,
29 juillet 1858.
BAnQ Québec, cote P1000,S4,D33,P4.

2. Atelier de Restauration et de Conservation des Photographies de la Ville de Paris. (2015). Glossaire visuel des procédés photographiques – Ambrotype. www.parisphoto.com/fr/glossaire/ambrotype/. Consulté le 14 mai 2018.

Ferrotypes

Le ferrotipe est un procédé photographique monochrome inventé par le Français Adolphe Martin (1824-1896) en 1852. Il s'agit d'une fine plaque de métal recouverte d'un vernis noir et d'une émulsion de collodion, qui produit une image positive après avoir été exposée directement à la lumière. La photographie est capturée avec une chambre photographique. Pour achever le processus, la photo est sensibilisée dans une solution de nitrate d'argent. La plaque est ensuite développée dans un bain chimique puis rincée à l'eau dès que l'image apparaît. L'image ainsi fixée peut être rehaussée de couleurs avant d'être vernie.



Famille d'Ada, vers 1875.
BAnQ Québec, cote P1000,S4,D34,P53-1.

Les ferrotypes ressemblent à des images « brûlées », dont la netteté persiste au fil du temps. La plaque est souvent découpée et insérée dans un cadre papier. On peut les reconnaître également par les altérations, comme la déformation du métal ou l'apparition de rouille entre la plaque et l'image. Les teintes caractéristiques du ferrotipe sont le plus souvent dans les tons de crème ou de brun-chocolat.

Les photographies obtenues par cette technique sont habituellement réalisées en petits formats, dont les plus courants sont la « carte de visite », le « timbre-poste » ou le « portrait bijou ».

En raison de son accessibilité et de la facilité de son utilisation, de nombreux autres brevets sont déposés en Angleterre

et aux États-Unis. C'est d'ailleurs en Amérique que la ferrotipie progresse le plus rapidement, et ce, à partir de la guerre de Sécession jusqu'au début du xx^e siècle. Comme il s'agit d'un procédé photographique rapide et bon marché, il est popularisé surtout par les photographes ambulants.

BAnQ Québec possède une collection de ferrotypes dans différents fonds d'archives privés. Sauf exception, ils représentent principalement des personnages anonymes.



Homme assis, vers 1875.
BAnQ Québec, cote P1000,S4,D34,P18.

La stéréoscopie

La stéréoscopie se fait connaître dès 1851, presque en même temps que l'invention de la photographie lors de la première exposition universelle de Londres. Le physicien anglais Charles Wheatstone (1802-1875) imagine le premier appareil. Il fait breveter son invention en 1838. En 1849, c'est au tour de l'Anglais David Brewster (1781-1868) d'inventer un nouveau stéréoscope à lentilles. À l'origine, l'appareil est conçu pour regarder conjointement deux dessins, l'un avec l'œil droit, l'autre avec



Quartier Vieux-Québec-Basse-Ville – Marché Champlain et le Port, vers 1870.

BAnQ Québec, cote P1000,S4,D59,P8.
Photographe : L. P. Vallée, Portrait and Landscape Photographer, Québec.



Anse de Sillery – Vue prise de la rive, les estacades flottantes de la compagnie Gilmour & Co., vers 1860. BAnQ Québec, cote P1000,S4,D61,P5.

Photographe : W. Notman, Montréal.

l'œil gauche. Grâce au développement de l'art photographique, cette technique devient populaire.

Le stéréoscope est composé de deux prismes dont les faces sont légèrement convexes. Ces verres se comportent à la fois comme des prismes et comme des lentilles. Deux photographies d'un même objet sont prises de deux points de vue légèrement différents. Ce qui fait en sorte que les centres des deux photographies sont distants de quelques centimètres. Elles sont alors placées devant les prismes du stéréoscope et l'on assiste alors à la création d'une image en relief.

Les stéréogrammes ainsi créés sont très populaires à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Au Québec, le photographe Louis-Prudent Vallée (1837-1905) en fait sa spécialité. Entre 1867 et 1889, il établit sa renommée dans le portrait ainsi que dans le domaine de la vue touristique. Il arpente la ville de Québec, ses alentours ainsi que la région du Saguenay en faisant tirer son laboratoire mobile par des chevaux.

BAnQ Québec conserve plusieurs stéréogrammes dans ses collections : ceux de Louis-Prudent Vallée (P1000,S4,D59), de William Notman (P1000,S2,D61) et de plusieurs autres.

Avant la fin du XIX^e siècle, les photographies du quotidien et des personnes les moins nanties de la société ne sont pas monnaie courante. La photographie est davantage un art d'exception qui s'adresse à une classe sociale plus fortunée. Il est faux de croire que nous pouvons retrouver des photographies de nos ancêtres avant le début du XX^e siècle. De plus, les chances sont plus grandes de retrouver de telles photographies au sein de la famille que dans un centre d'archives. Les sociétés historiques locales sont également plus susceptibles de conserver ce genre de documents.

BIBLIOGRAPHIE :

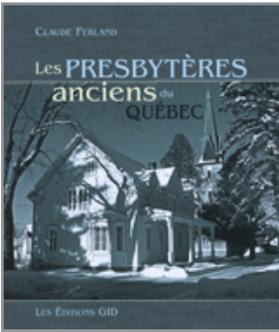
- Atelier de Restauration et de Conservation des Photographies de la Ville de Paris. « Ferrotypes ». *Glossaire visuel des procédés photographiques*. 2013.
- BRUNET, François, et William B. BECKER. *L'héritage de Daguerre en Amérique*. Paris, Mare & Martin, 2013, 327 p.
- ROSEMBLUM, Naomi. *Une histoire mondiale de la photographie*. 2^e édition. Paris, Éditions Abbeville, 1996, 696 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

catherine.lavoie@banq.qc.ca



Nos membres publient



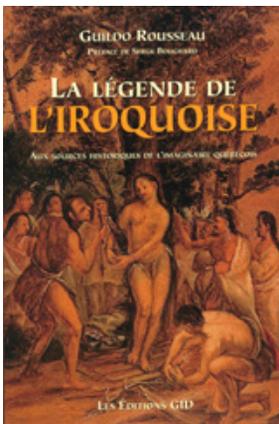
FERLAND, Claude. *Les presbytères anciens du Québec*, Québec, Les Éditions GID, 2018, 208 p.

Ils sont des centaines, postés comme des gardiens auprès d'églises, perdant leur fonction peu à peu comme ces dernières, à devenir mairies, bibliothèques, gîtes ou restaurants. Ce sont nos anciens presbytères. Ils ont néanmoins « du style », et même plusieurs styles d'architecture, qui sont souvent ceux de grandes résidences de laïcs.

Au temps de la Nouvelle-France, ces maisons curiales étaient en général fort modestes. Mais au milieu du XIX^e siècle, elles vont adopter « le gabarit des anciens manoirs ». La gamme des presbytères va rester assez large, allant de la maison modeste de l'arrière-pays au véritable château des paroisses ou quartiers urbains prospères.

Parce qu'ils sont beaux, qu'ils tiennent une place importante dans le paysage architectural et social de nos villages et des quartiers de nos villes, les presbytères du Québec méritent d'être mieux connus. Par des photos (environ 200, en noir et blanc) et de courts textes, l'auteur nous présente le corpus qu'il a choisi.

En vente en librairie, au prix de 34,95 \$, ou auprès de l'auteur : www.claudeferland.com/mes-livres.



Rousseau, Guildo. *La légende de l'Iroquoise : aux sources historiques de l'imaginaire québécois*, Québec, Les Éditions GID, 2018, 521 p.

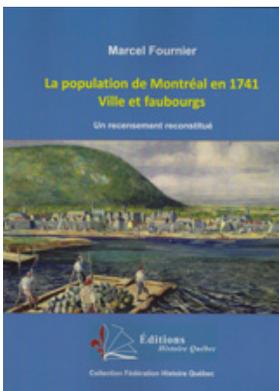
Il existe une généalogie de la *Légende de l'Iroquoise*, comme il en existe une du sujet, de la famille, de l'événement. Ses centaines de variantes, de versions, d'adaptations artistiques, narratives, américaines, canadiennes et québécoises ont comme source un même lignage historique : celui de la figure mythique et symbolique de l'Iroquoise Françoise Gonannhatenha – l'héroïne martyre de cette légende – porteuse d'un tragique destin.

Pour cette légende, Guildo Rousseau a consacré trente années de recherche. Il en résulte un travail de fond sur l'histoire narrative et comparée de cette légende, dont le récit constitue la première des grandes veines mythiques de l'imaginaire québécois.

En vente aux Éditions GID de Québec, au prix de 36,95 \$, informations supplémentaires sur le site :

<https://leseditionsgid.com/la-legende-de-l-iroquoise-aux-sources-historiques-de-l-imaginaire-quebécois.html>

Pour de plus amples informations, voir le site Web : www.lenavigateur.ca.



Fournier, Marcel. *La population de Montréal en 1741. Un recensement reconstitué*, Montréal, Les Éditions Histoire Québec, 2018, 293 p.

Cette publication propose des résultats inédits sur l'histoire de la population de Montréal au milieu du XVIII^e siècle en identifiant les 1150 propriétaires et locataires des 553 habitations de Montréal en 1741. Ce livre permet de connaître non seulement le nom des Montréalais de ce moment, mais aussi de localiser avec précision leurs propriétés dans les anciens quartiers et faubourgs de Montréal à l'aide des plans de la ville à cette époque.

Ce livre est disponible auprès de l'auteur, au prix de 20 \$ + 13 \$ de frais de livraison.

Pour commander : www.marcel-fournier.com

DONS DE LIVRES

Merci!

À NOS GÉNÉREUX DONATEURS AU CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

Saviez-vous que la moitié des acquisitions à la bibliothèque provient de dons de membres de la SGQ ? Ces dons contribuent à l'enrichissement des collections et assurent le succès de la bibliothèque. Nous tenons à remercier chaleureusement nos donateurs pour l'année 2017-2018.

BEAUDET André ; BÉDARD Gilles ; BELLEAU Romain ; BRUNEAU Léa ; CHAMARD Louis ; DE REPENTIGNY Léo-Guy ; FOURNIER Réal ; GALLICHAN Gilles ; LABERGE Francine ; LABRECQUE Huguette ; LEHOULLIER Louis-Arthur ; LEVASSEUR Association des ; PAINCHAUD Marthe ; PARADIS RIOUX Claire ; RICHER Louis ; SAINT-LOUIS Roger ; Société historique de Saint-Nicolas et VEILLEUX Suzanne.

Si votre nom a été omis, prière de nous en aviser.

Une étiquette de reconnaissance portant le nom du donateur est apposée en deuxième page du livre et une mention est faite dans le catalogue René-Bureau.

Encore une fois, nous remercions sincèrement ces membres de leur engagement envers la Société.

Comité de la bibliothèque

Nouveaux membres

du 2 mai au 8 août 2018

7836	FRENIÈRE	André	Québec	7853	AUBÉ	Gail	Montréal
7838	LÉPINE	Christiane	Québec	7854	LACHANCE	Andréanne	Lévis
7839	BÉLAND	Céline	Lévis	7855	TAILLEFER	André	Bromont
7840	BOUCHARD	Serge	Québec	7856	LEPRINCE-VITARD	Françoise	Bretoncelles, FR
7841	PICHETTE	Diane	Plessisville	7857	BEAUCHEMIN	Marc-André	Québec
7842	MARLEAU	Luc	Gatineau	7860	CANTIN	Roland	Québec
7845	LAPIERRE	Serge	Sainte-Madeleine	7861	LEGENDRE	Louise	Québec
7846	BISSON	Michel	Québec	7862	LEGENDRE	Diane	Québec
7847	MARTIN	Christine	Québec	7863	JACQUES	Jocelyne	Saint-Joseph-de-Beauce
7848	TREMBLAY	Colette	Québec	7865	SAVARY	Christophe	Trois-Rivières
7849	DESLAURIERS	Louise	Laval	7866	MOSCATO	Anna-Maria	Montréal
7851	ROBITAILLE	Sylvie	Anjou	7867	HUOT	Diane	L'Ancienne-Lorette
7852	POULIOT	Benoît	Lévis				

Rencontres mensuelles

Endroit:

Centre communautaire Noël-Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge,
Québec

Heure: 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres.

■ Le mercredi 17 octobre 2018

Conférencier: Frédéric Smith, historien et auteur
Sujet: *Marthe Simard, une citoyenne de Québec devenue première parlementaire de France*

■ Le mercredi 21 novembre 2018

Conférencier: Marc Beaudoin, archiviste et héraldiste
Sujet: *Les traces héraldiques des familles pionnières de la Nouvelle-France*

■ Le samedi 8 décembre 2018

Conférencier: Catherine Ferland, historienne, auteur,
chroniqueuse gastronomique
Sujet: «*Magnificence et bonne chère*»: évolution de la table des élites aux châteaux Saint-Louis, Haldimand et Frontenac, XVII^e-XX^e siècles.

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mardi: 9 h 30 à 16 h

Mercredi: 9 h 30 à 20 h 30

Jeudi: 12 h 30 à 16 h

Samedi: 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque:

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Besoin d'aide pour vos recherches généalogiques ?

Le Service de recherche et d'entraide de la Société de généalogie de Québec offre les services suivants :

- Confection de lignées ascendantes reproduites sous forme de parchemins homologués.
- Recherche d'actes de baptême, de mariage ou de sépulture (1621-1940).
- Recherche de contrats notariés de divers types : mariage, acquisition, vente, etc. (1640-1799).
- Transcription en français de documents anciens du XVII^e au XIX^e siècles.

Pour plus de détails, consultez notre site Web :
www.sgq.qc.ca, onglet « Service de recherche ».

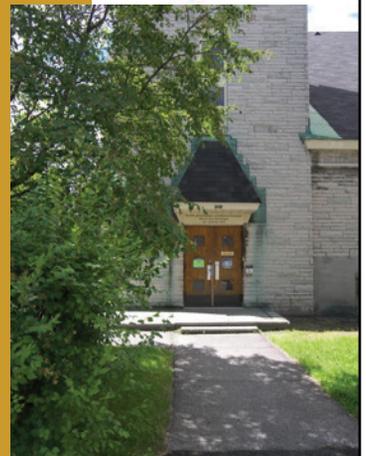


Société généalogique canadienne-française



75 ans au service de nos membres

- ◆ Fonds d'archives privées
- ◆ Archives iconographiques
- ◆ Périodiques généalogiques du Québec, du Canada, des États-Unis et d'Europe
- ◆ Monographies familiales et paroissiales
- ◆ Revue trimestrielle les Mémoires
- ◆ Conférences mensuelles et formations

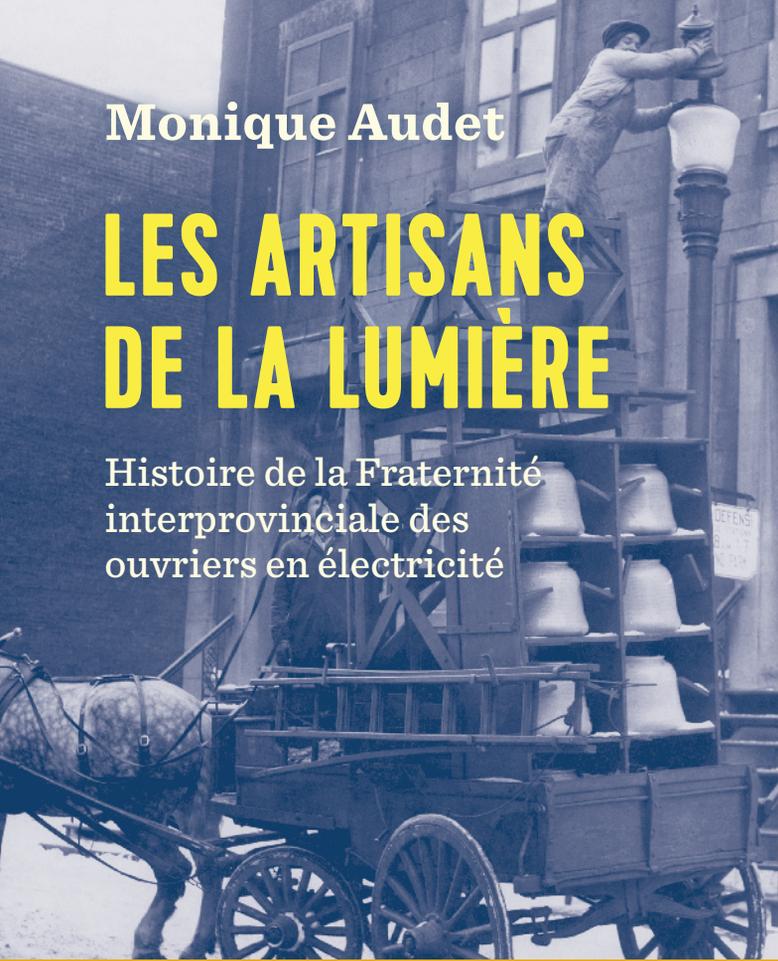


3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com

Monique Audet

LES ARTISANS DE LA LUMIÈRE

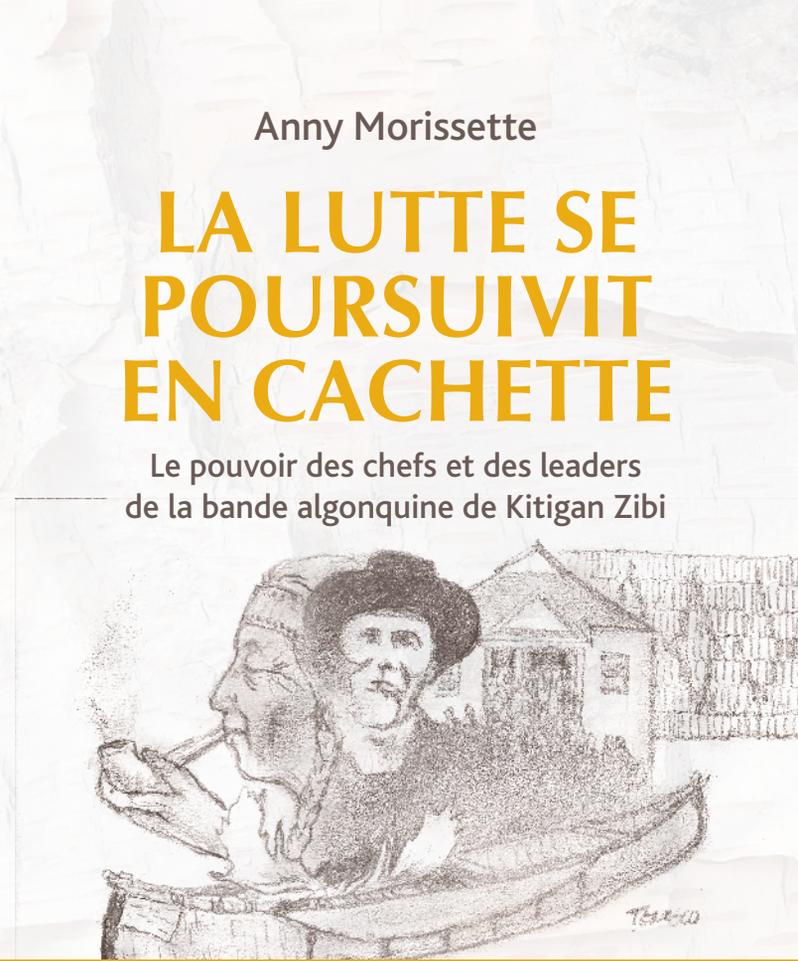
Histoire de la Fraternité
interprovinciale des
ouvriers en électricité



Anny Morissette

LA LUTTE SE POURSUIVIT EN CACHETTE

Le pouvoir des chefs et des leaders
de la bande algonquine de Kitigan Zibi



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

Marie-Eve Ouellet

LE MÉTIER D'INTENDANT

EN FRANCE ET EN NOUVELLE-FRANCE
AU XVIII^e SIÈCLE

